ipc
Naturellement
papier carton

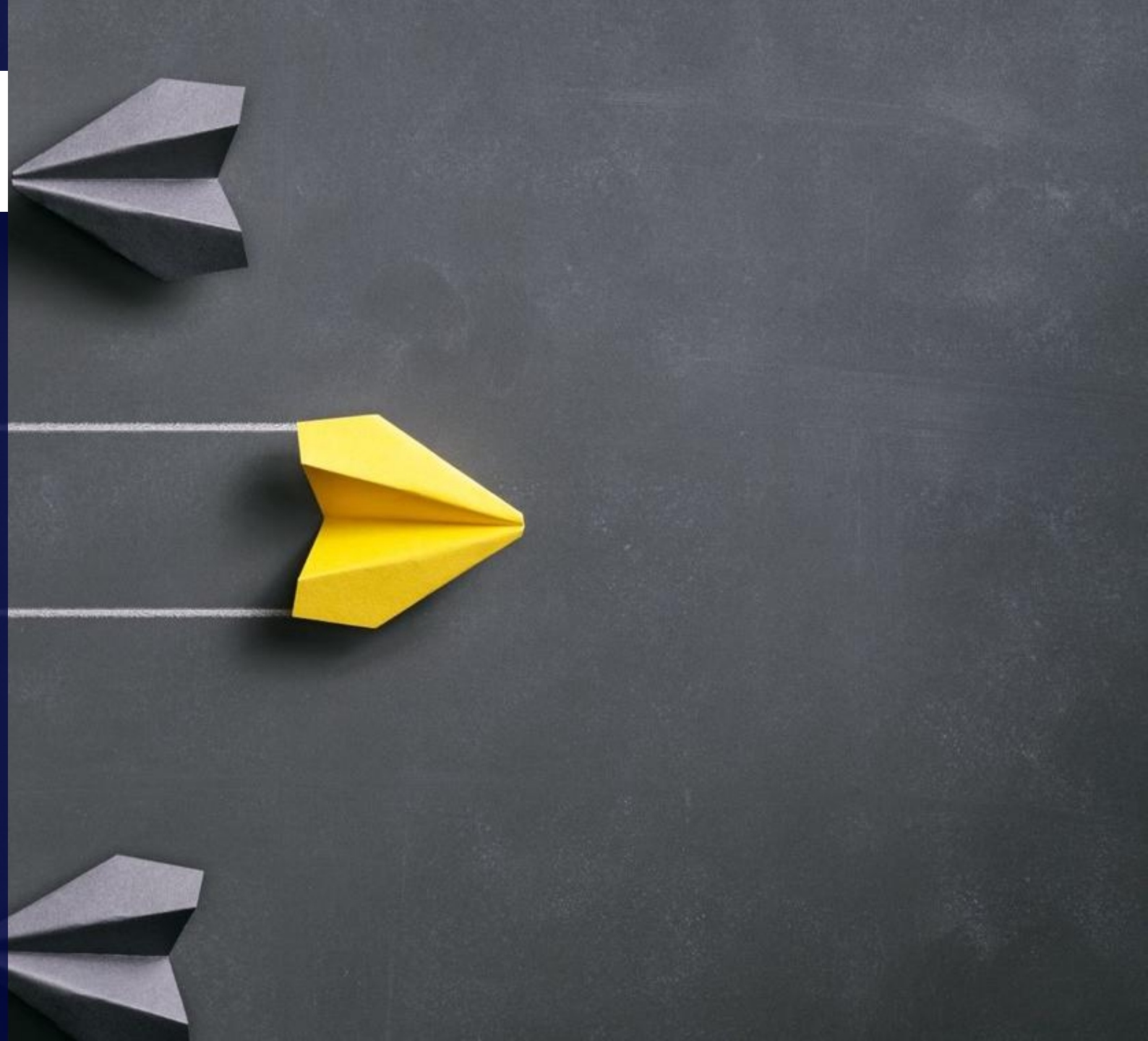
INDUSTRIE PAPIER CARTON

État des lieux et intégration des compétences SST et RSE dans les référentiels CQP

CODIFER
Développement des Ressources Humaines

X

kyu



SOMMAIRE

01 Contexte et objectifs de l’étude — Page 3

02 Méthodologie — Page 6

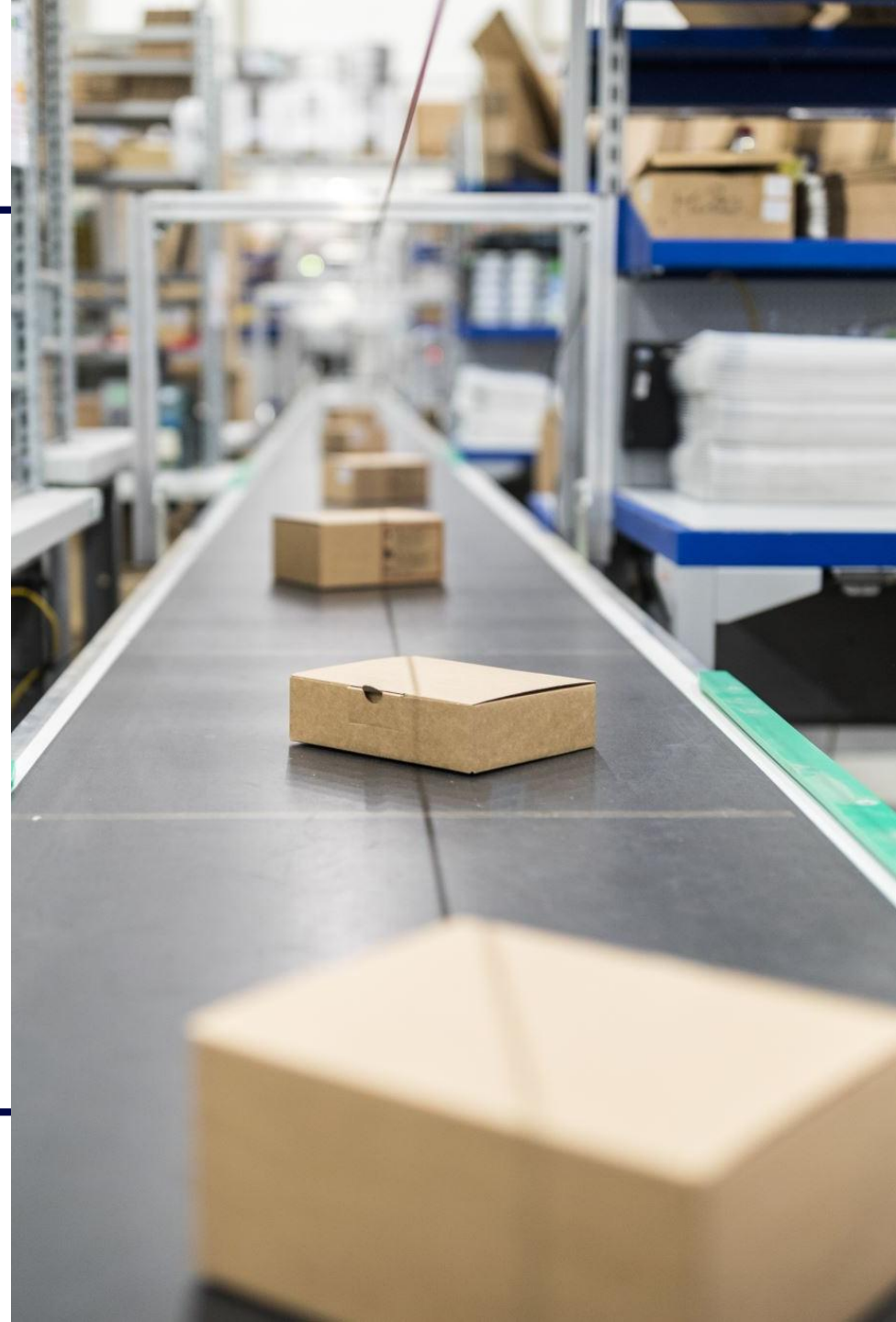
03 État des lieux des enjeux SST et RSE et leurs impacts dans l’industrie du papier carton — Page 14

04 État des lieux des compétences SST et RSE à intégrer dans les CQP IPC — Page 41

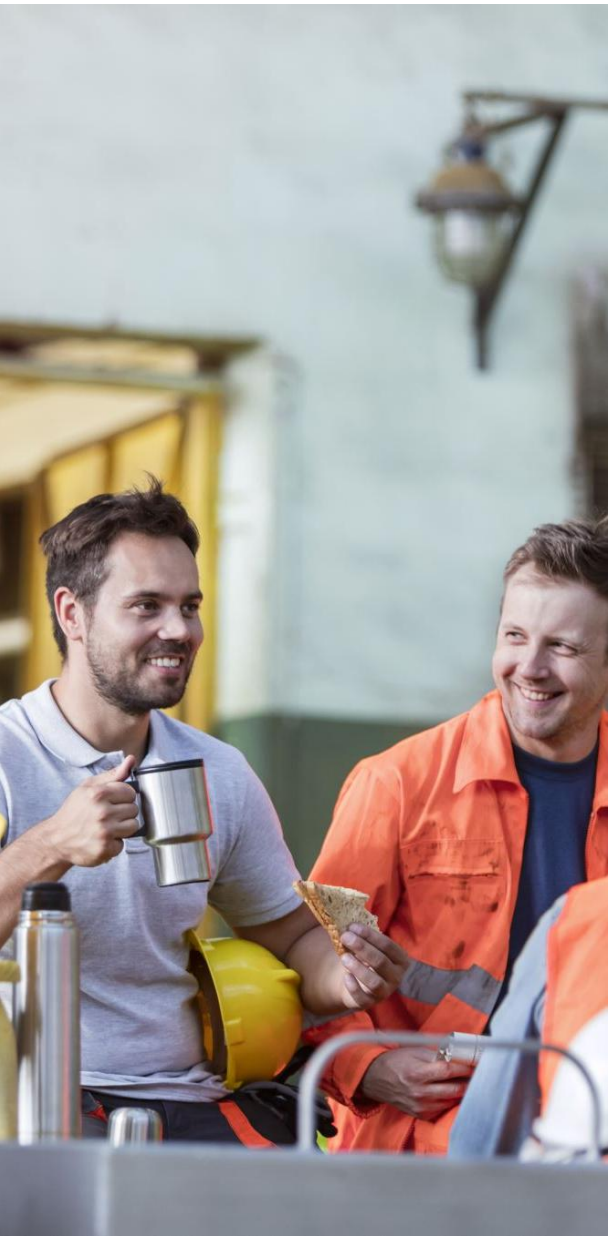
05 Synthèse des principaux enseignements, analyse par enjeu et conclusion pour les certifications CQP — Page 52

06 Annexe. Liste des 139 compétences SST et RSE répertoriées dans l’IPC — Page 121

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L’ÉTUDE



RAPPEL DES OBJECTIFS ET CONTEXTE DU PROJET



CONTEXTE

- Fort renouvellement des compétences d'ici 2030, avec la nécessité pour l'IPC de se doter d'outils RH performants pour le recrutement et la formation aux métiers de demain, prenant en compte les enjeux SST et RSE qui sont une priorité de l'Industrie du 21ème siècle.
- A la suite du décret en lien avec la certification professionnelle, France compétences demande aux certificateurs de « *[prendre] en compte [l]es problématiques du handicap, [l]es* ***effets de la transition écologique*** *et de la transition numérique,* ***les principes de prévention en matière de santé et de sécurité au travail*** *dans la construction des référentiels ».*
- L'IPC avait intégré en 2016 un bloc de compétences QSSE dans ses référentiels CQP. Celui-ci a été supprimé en 2022 à la demande de France Compétences qui estimait qu'il ne s'agissait pas d'une activité en propre.
- En parallèle, un diagnostic de Branche réalisé au sein d'IPC CAMPUS sur les compétences RSE a mis en exergue la nécessité des apprentis et des salariés de monter en compétences sur le sujet.
- C'est pourquoi l'IPC souhaite réaliser un état des lieux de l'existant en matière de prise en compte des compétences RSE et de SST dans les entreprises, et de cartographier les enjeux et leurs impacts sur les activités dans les dix prochaines années. Cet état des lieux pourra servir à enrichir les référentiels et répondre aux exigences de France compétences en matière de veille et de prise en compte de ces principes et transitions.

OBJECTIFS DU PROJET

- Réalisation d'un état des lieux sur l'existant en matière de RSE et SST au sein de la Branche
- Analyse des différents indicateurs de la RSE et de la SST dans l'IPC et identification des compétences métiers en lien avec ces impacts
- Intégration des compétences aux référentiels des CQP et CCP le cas échéant

L'IMPACT DU DÉCRET N°2025-500 DU 6 JUIN 2025

La prise en compte des effets de la transition écologique des certifications professionnelles

Le décret n° 2025-500 du 6 juin 2025 relatif à la certification professionnelle a modifié la rédaction des critères du 3° du R. 6113-9 et du 2° du R. 6113-11 pour indiquer que le référentiel de compétences intègrera désormais, en fonction de la certification professionnelle, la certification ou de l'habilitation « Les effets de la transition écologique et de la transition numérique sur les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice des métiers ou emplois concernés par le projet de certification ou d'habilitation ».

Son importance dans l'appréciation du dossier d'enregistrement varie en fonction des contraintes qui pèsent sur les domaines d'activité ou de compétences visés ou les métiers des publics cibles qui, eux-mêmes, peuvent prendre des formes variables.

Les travaux du commissariat général au développement durable (CGDD - Service de l'économie verte et solidaire) rappellent que la transition écologique fait face à de nombreux défis : transformation des modèles économiques, financement, réforme des politiques et marchés publics, justice sociale et territoriale, etc. et que certains de ces défis rythment la prise en compte de la transition écologique dans le monde de la certification professionnelle.

Les principes de prévention en matière de santé et de sécurité au travail intégrés dans les certifications professionnelles

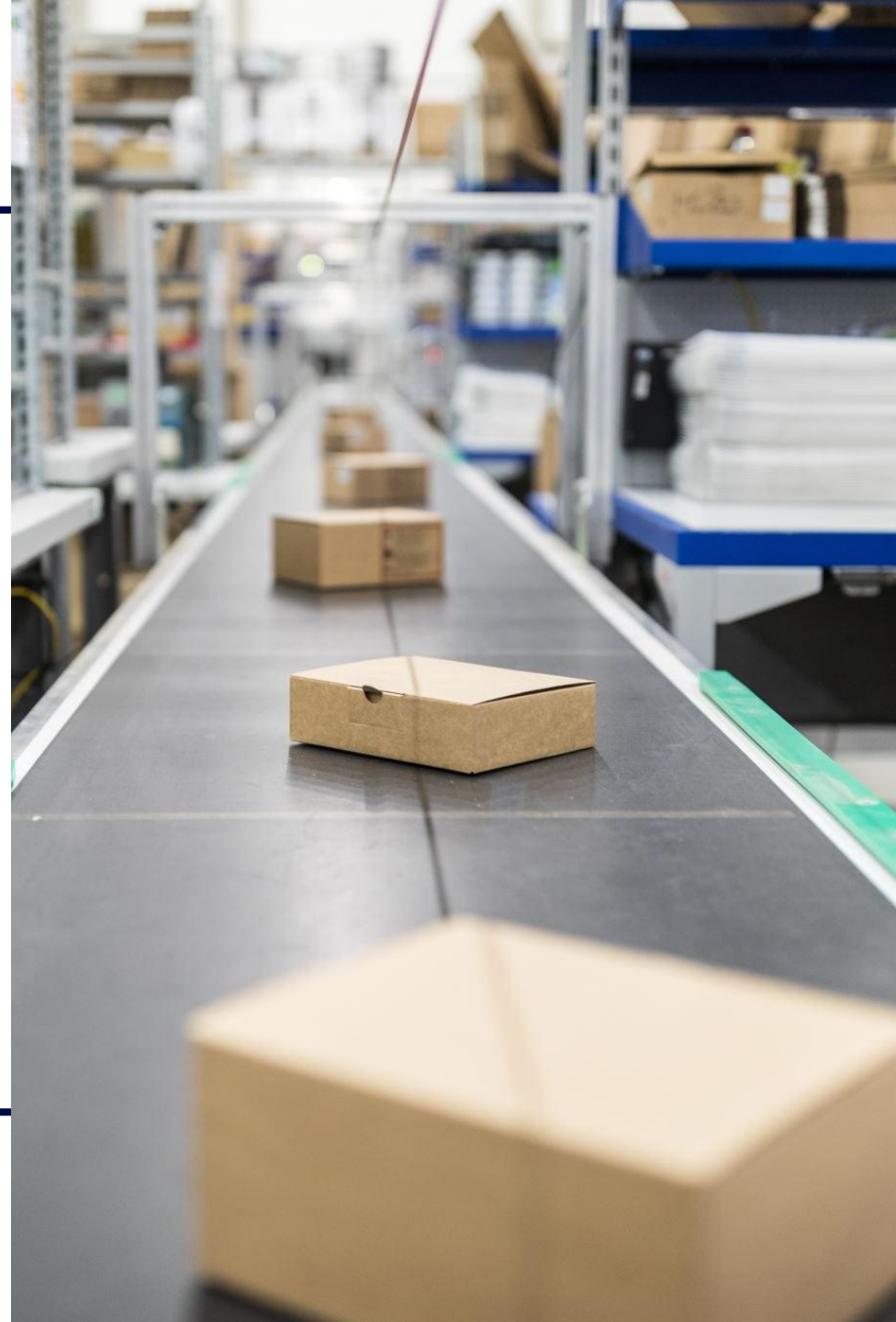
Le décret n° 2025-500 du 6 juin 2025 relatif à la certification professionnelle a modifié la rédaction des critères du 3° du R. 6113-9 et du 2° du R. 6113-11 pour indiquer que le référentiel de compétences intègre, en fonction de la certification professionnelle « Les principes de prévention en matière de santé et de sécurité au travail » afin de renforcer la prévention des risques professionnels.

Liés aux conditions générales de travail, les risques professionnels représentent les dangers auxquels sont exposés les travailleurs de par leur activité professionnelle. Ces risques font peser sur les travailleurs la menace d'une altération de leur santé ou de leur intégrité physique qui peut se traduire par une maladie ou un accident.

Une attention particulière doit être portée à la bonne intégration dans les référentiels des principes de prévention en matière de santé et de sécurité au travail et, selon le contexte de l'activité aux enjeux de protection des consommateurs et des usagers, et de respect de l'ordre public notamment sanitaire. Cette intégration vaut autant dans l'identification des compétences que dans leur évaluation. Il n'est ainsi pas imaginable de délivrer une certification professionnelle à une personne qui ne pourra exercer son activité professionnelle en sécurité pour elle et pour des tiers ou proposer une spécialisation à une personne qui n'a pas le droit d'exercer une activité professionnelle donnée.

2. MÉTHODOLOGIE

- 2.1. Enquête, entretiens et analyse documentaire



LOGIQUE GLOBALE DE LA MÉTHODOLOGIE

ÉTAT DES LIEUX

Les questions centrales de la phase :

- Quelles sont les nouvelles attentes de France compétences suite au décret ?
- Que font les entreprises de la Branche en matière de RSE et SST ? A quelles obligations légales sont-elles soumises ? Quelle est la référence visée par l'accord SST en cours ?
- Quels sont les indicateurs clefs de cette industrie et les points d'amélioration ?
- Quelles sont les grandes tendances ? Quelles activités sont impactées ?

Livrable principal : Cartographie de l'existant en matière de SST et RSE dans la Branche.

IDENTIFICATION DES COMPÉTENCES PAR MÉTIER

Les questions centrales de la phase :

- Quels métiers de la branche sont exposés, et selon quelle intensité ?
- Quelles compétences et savoir-faire associés sont nécessaires pour intégrer ces sujets ?
- Parmi ces compétences lesquelles doivent être intégrées aux référentiels des certifications professionnelles ?

Livrable principal : Liste des compétences en lien avec la SST et RSE et grille de décision sur celles à intégrer.

INTÉGRATION RÉFÉRENTIELS

Les questions centrales de la phase :

- Comment intégrer ces compétences dans les référentiels ?
- S'agit-il de compétences métier supplémentaires ou de renforcement des compétences cœur ?
- Comment garantir une montée en compétences harmonisée sur ces compétences ?

Livrable principal : Référentiel révisé et note à destination de France compétences pour les futurs dossiers téléchargeables

4 mois

Analyse documentaire et juridique

Sondage Flash

5 à 10 entretiens d'experts / entreprises

1 atelier de co-construction de la cartographie

Application de la méthodologie d'analyse d'impact

5 à 10 entretiens avec des « métiers » en support

1 atelier de validation des compétences à intégrer

Travail en chambre

1 restitution finale

Travaux croisés avec la révision des référentiels CQP dans le cadre de leur enregistrement au RNCP en 2027

OBJECTIFS ET COMPOSITION DES GROUPES DE TRAVAIL

Atelier de co-construction de la cartographie de l'existant

Objectif : Valider et compléter les compétences liées à la SST et RSE dans l'IPC issues du sondage et de l'analyse de phase 1.

Structurer les compétences dans une cartographie lisible et s'accorder sur une nomenclature cohérente.

Participants : Commission SST, Partenaires sociaux, potentiels responsable RSE à ajouter

Date : 23 mars 2026

Déroulé : Présentiel (privilégié) ou distance (Beekast). Partage de données issues de la phase 1 + phase de travail en sous-groupe pour la complétion, et travail de groupe pour la validation et structuration de la cartographie.

Environ 2h30

Préparation KYU x Codicea : Consolidation de l'état des lieux

Livrable : Cartographie des compétences en lien avec la SST et la RSE dans la Branche.

Atelier de validation des compétences à intégrer dans les référentiels

Objectif : Déterminer parmi les compétences identifiées en phase 1 et liées à des métiers en phase 2 lesquelles à intégrer dans les référentiels et les solutions alternatives pour les restantes (« Pass » IPC, formations à créer, accompagnement des entreprises pour intégrer ses formations sur site.

Participants : Formateurs/évaluateurs IPC, partenaires sociaux, CG conseil (Christelle Szczerba)

Date : 21 avril 2026

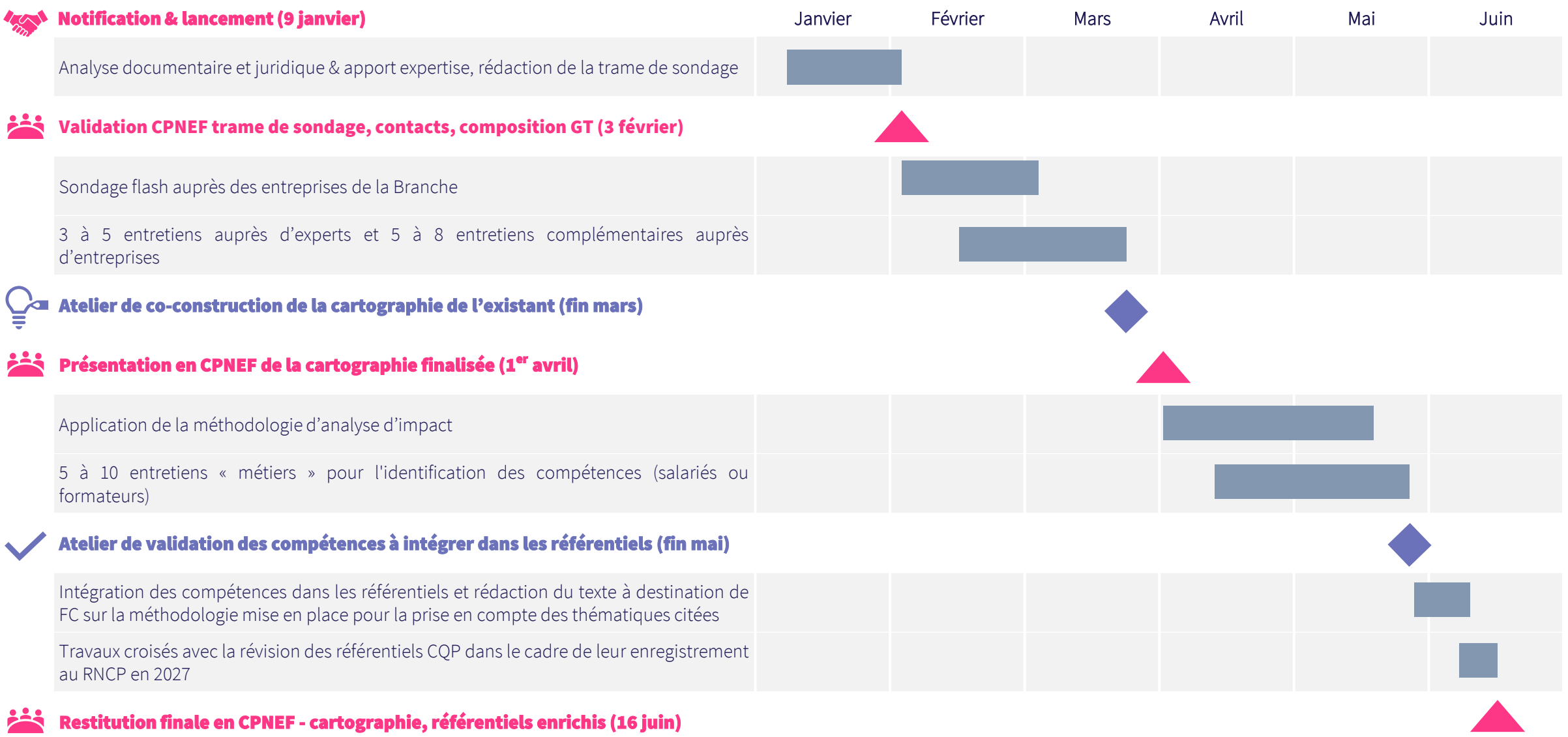
Déroulé : Partage de données issues des phases 1 et 2 + travail en sous-groupes par type de métiers + validation en plénière.

Environ 2h30

Préparation KYU x Codicea : Consolidation de la cartographie et des lien métiers/compétences

Livrable : Liste des compétences en lien avec la SST et RSE et grille de décision sur celles à intégrer dans les référentiels.

CALENDRIER ET MÉTHODOLOGIE PROPOSÉS AU DÉPART



2. MÉTHODOLOGIE

2.1. ENQUÊTE, ENTRETIENS ET ANALYSE DOCUMENTAIRE

ANALYSE DOCUMENTAIRE

Liste des sources documentaires mobilisées

Études

Titre	Auteur(s)	Année
Impact de la transition écologique sur les métiers et les compétences de l'industrie	OPCO 2i	2023
Portrait de l'emploi dans l'Industrie du papier-carton	IPC	2025
Étude des modèles d'organisation favorables à l'attractivité, la motivation et la santé sécurité dans la branche de l'industrie papier carton	OPCO 2i	2026

Rapports gouvernementaux

Titre	Auteur(s)	Année
Prévention des principaux risques liés aux interventions sur les machines à papiers (Recommandation R. 491)	Assurance Maladie	2016
Rapport de bonnes pratiques pour la sécurité et la santé dans l'industrie européenne de la pâte et du papier	EMCEF et CEPI pour la Commission Européenne	2020
Feuille de route de l'industrie papetière	Conseil national de l'industrie	2022
FAR 6. Industries des pâtes à papier et carton	Assurance Maladie, INRS	2023
Plan de Transition Sectoriel de l'industrie du papier-carton et du verre	Ademe	2024

ENTRETIENS AUPRÈS DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

23 personnes contactées, 12 entretiens réalisés

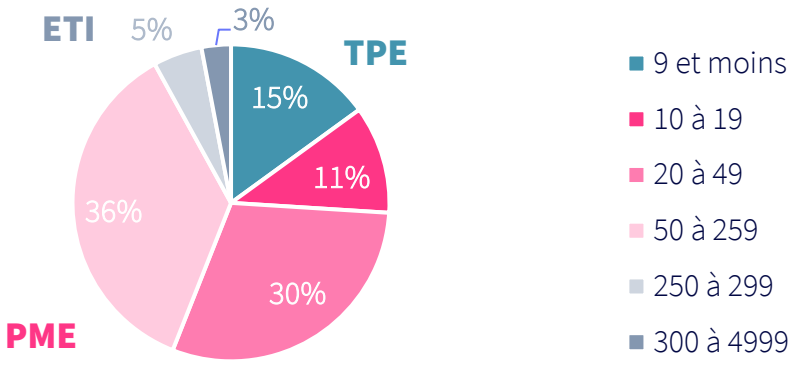
Source	Typologie d'entreprise	Secteur	Fonction	Date de l'entretien
IPC	Agence paritaire	Industries graphiques	RQSE	16/02/2026
Enquête	PME	Cartonnage, emballage, packaging	Dirigeant	23/02/2026
Enquête	PME	Cartonnage, emballage, packaging	DRH/RRH	24/02/2026
Enquête	PME	Cartonnage, emballage, packaging	RQSE	24/02/2026
Enquête	PME	Carton ondulé	DRH//RH	05/03/2026
Enquête	PME	Production de papier et de carton	DRH/RRH	06/03/2026
Enquête	PME	Production de papier et de carton	RQSE	12/03/2026
IPC	Fédération	Production de pâte à papier	Directrice Environnement	17/03/2026
Enquête	ETI	Production de papier et de carton	DRH/RRH	02/04/2026
IPC	ETI	Cartonnage, emballage, packaging; Fabrication d'articles de Papeterie	RQSE	17/04/2026
IPC	Fédération	Carton ondulé	DG	17/04/2026
Enquête & IPC	PME	Cartonnage, emballage, packaging	RQSE, DRH/RRH	13/05/2026

ENQUÊTE EN LIGNE ENTREPRISES : PROFIL DES RÉPONDANTS

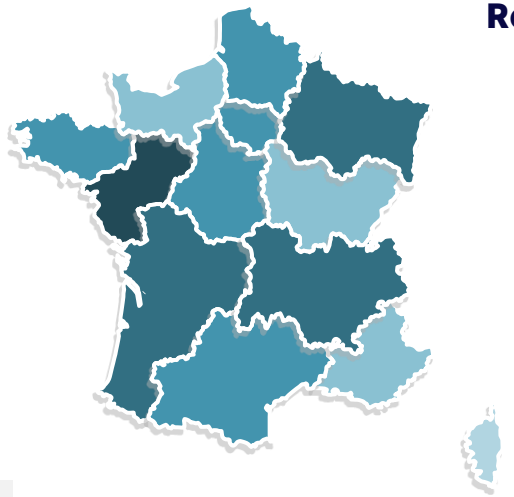
Une forte représentation des PME et du secteur du cartonnage, de l'emballage et du packaging

Nombre de salariés des entreprises répondantes

Source : enquête et traitement KYU, 126 répondants, 2026



Répartition par région des entreprises (sièges sociaux)

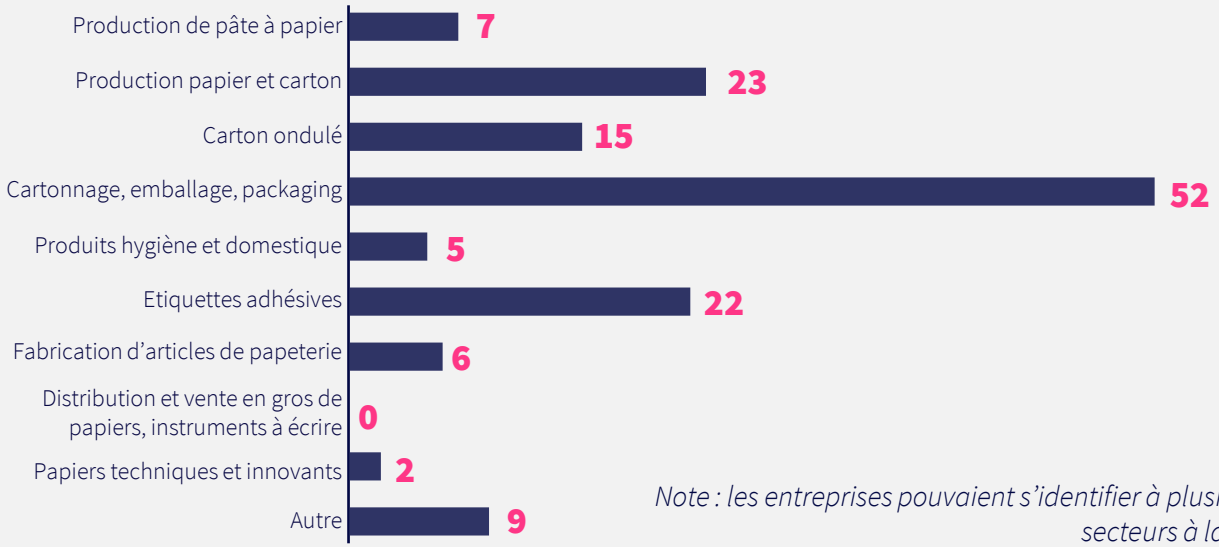


0%
1 à 5%
6 à 10%
11 à 15%
16%

Source : enquête et traitement KYU, 126 répondants, 2026

Nombre des entreprises répondantes par secteur d'activité

Source : enquête et traitement KYU, 126 répondants, 2026



Note : les entreprises pouvaient s'identifier à plusieurs secteurs à la fois

ANALYSE

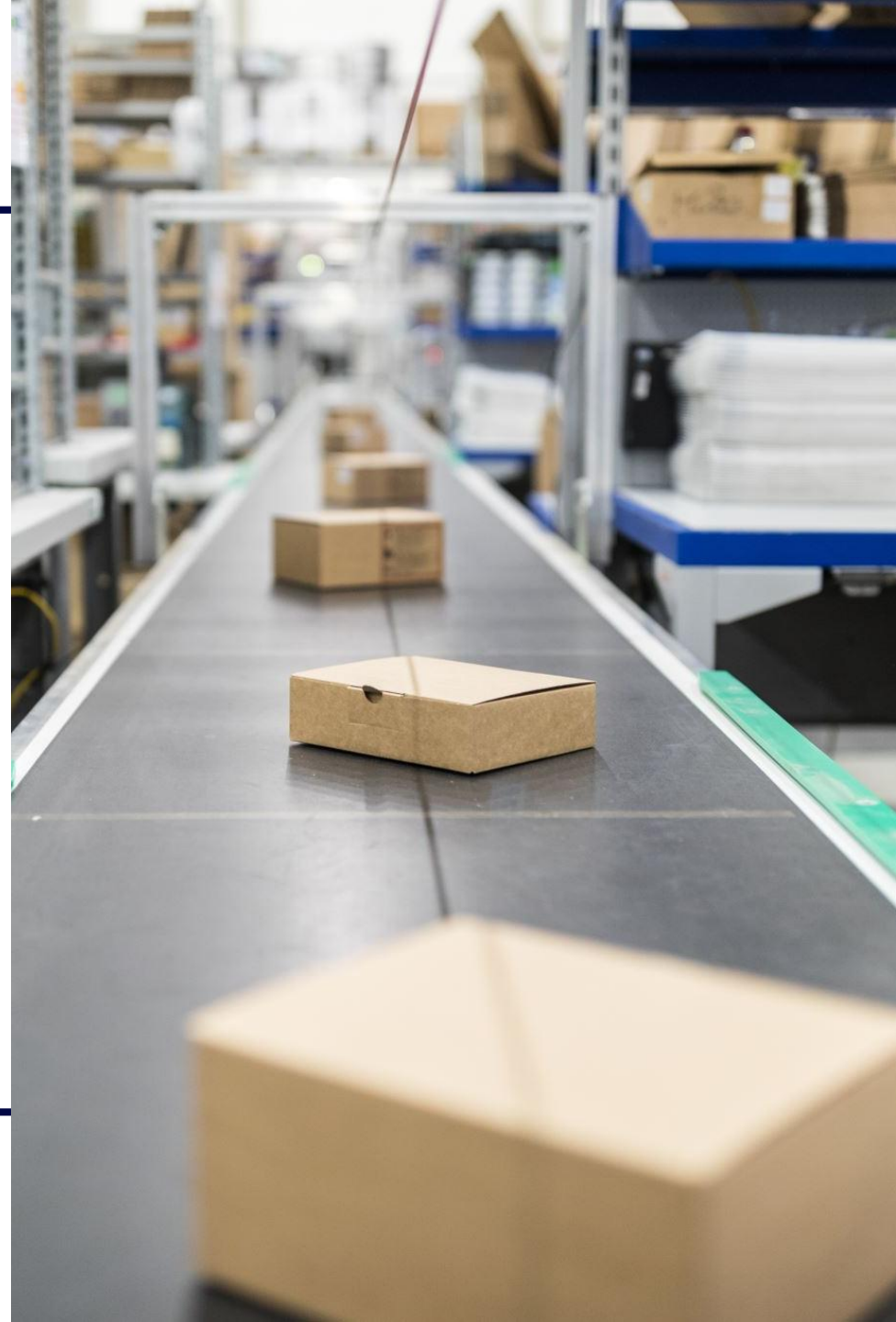
L'échantillon d'entreprises répondantes à l'enquête en ligne n'est pas représentatif ni en nombre d'entreprises ni en nombre de salariés. En revanche, cet échantillon est **très représentatif des PME de 50 à 250 salariés** (*Observatoire Compétences Industries, 2025*).

La répartition géographique des répondants reflète globalement celle des entreprises sur le territoire. On note toutefois une sous-représentation de l'Île-de-France et, à l'inverse, une surreprésentation des entreprises situées dans la région Pays de la Loire.

L'ensemble des secteurs d'activité de la branche est couvert, à l'exception de la distribution et de la vente en gros de papier et d'instruments à écrire. Nous observons par ailleurs une prédominance des entreprises issues des secteurs du cartonnage, de l'emballage et du packaging.

3. ÉTAT DES LIEUX DES ENJEUX SST ET RSE

- 3.1. Règlementation et normes
- 3.2. Impact des enjeux SST et RSE sur les activités entreprises de la Branche
- 3.3. Maturité des entreprises sur les enjeux SST et RSE
- 3.4. Motivations et freins



3. ÉTAT DES LIEUX DES ENJEUX SST ET RSE

3.1. RÈGLEMENTATION ET NORMES

ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE – RSE

L'évolution du cadre inter-industriel français et européen



Cadre français

1976 – Loi ICPE
Base du droit industriel environnemental

2009 – Lois Grenelle
Obligation du BES

2015 – LTECV
Loi de Transition énergétique pour la croissance verte

2016 – SNBC
Stratégie nationale bas-carbone

2017 – Devoir de vigilance
Responsabilité vis-à-vis des filiales, sous-traitants et fournisseurs

2019 – Loi PACTE
Gestion des entreprises

2019 – Loi Énergie Climat
Neutralité carbone 2050

2020 – Loi AGEC
Réduction des déchets, économie circulaire

2021 – Loi Climat et Résilience
Transition écologique des activités économiques

2022 – Plan de sobriété énergétique
Réduction des consommations d'énergie

2023 – Loi industrie verte
Décarbonation et réindustrialisation verte

Cadre européen

2007 – REACH
Substances chimiques

2010 – Directive IED
Émissions industrielles

2022 – CSRD
Obligation de reporting durabilité

2024 – Devoir de vigilance (CS3D)

2024 – RDUE
Déforestation et dégradation des forêts

2025 – PPWR
Emballages et déchets d'emballages

FOCUS SUR LES RÉGLEMENTATIONS LES PLUS IMPACTANTES POUR LE SECTEUR

La loi AGEC, la directive CSRD et le RDUE

LOI AGEC (2020)

Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

Objectif

Réduire la production de déchets et favoriser la circularité des produits

Pourquoi l'IPC est-elle concernée ?

- Exigences accrues de recyclabilité des emballages
- Développement de matières recyclées
- Réduction des emballages inutiles
- Participation aux filières REP (responsabilité élargie du producteur)

Exemples d'impacts concrets

- Optimisation du poids des emballages
- Augmentation de l'intégration de fibres recyclées
- Amélioration de la recyclabilité des produits

CSRD (2022)

Directive européenne sur le reporting de durabilité

Objectif

Renforcer la transparence des entreprises sur leurs impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Pourquoi l'IPC est-elle concernée ?

De nombreuses entreprises de la branche sont fournisseurs de grandes entreprises soumises à la CSRD, exigeant de leurs fournisseurs des données ESG et la conformisation en matière de RSE.

Exemples d'impacts concrets

- Suivi d'indicateurs sur la consommation énergétique
- Évaluation des risques environnementaux liés aux activités
- Analyse et contrôle des effluents et rejets

RDUE (2023)

Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts

Objectif

Interdire la mise sur le marché ou l'exportation depuis le marché européen de produits ayant contribué à la déforestation ou à la dégradation des forêts

Pourquoi l'IPC est-elle concernée ?

Les secteurs d'activité de production de pâte et papier, les produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques comptent parmi les « produits en cause » visés par le RDUE. Reporté trois fois, il devrait entrer en application en décembre 2026 et exclurait finalement certains imprimés commerciaux et le secteur graphique de son périmètre.

Exemples d'impacts concrets

- Déclaration de diligence raisonnée avant d'importer, d'exporter ou de vendre des produits.

ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE – SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Un encadrement majoritairement établi par le Code du Travail et sa transposition dans la convention collective

Le Code du travail comme socle central

Obligation générale de sécurité (Art. L.4121-1/5) : application des mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Évaluation des risques (DUERP) : inventaire des risques professionnels identifiés dans chaque unité de travail, impliquant une mise à jour soit annuelle, soit faisant suite à toute modification significative ou accident grave.

Le Code du travail couvre la très large majorité des **risques professionnels dans le secteur industriel** :

- **Machines** et équipements de travail
- **Risques thermiques**, incendies, radiations
- **Risques chimiques,** exposition aux agents toxiques/cancérogènes
- **Bruit**, vibrations, agents physiques
- **Manutentions** et ergonomie
- **Travail posté**, de nuit
- Entreprises extérieures et **coactivité**
- **Dialogue social** et gouvernance : CSE, CSSCT
- Suivi médical

IDCC 3238 – Accord relatif à la SST au sein de la CCN (2021)

Transposition directe

Formalisation et mise en place d'une **politique globale** en matière de SST, et d'une démarche de **prévention des risques** professionnels, à inscrire dans une dynamique d'amélioration continue.

Démarche de prévention des risques en 4 phases : définition des unités de travail, réalisation d'un inventaire des risques, estimation des risques et rédaction du document unique (DUERP).

Dispositions concernant les entreprises extérieures : les mesures de prévention doivent également couvrir les personnes extérieures intervenant dans l'entreprise.

Dispositions visant la prévention de la pénibilité du parcours professionnel : sensibiliser sur les enjeux de la pénibilité, en identifier les formes, promouvoir les actions de prévention, capitaliser les bonnes pratiques observées.

Rôle et responsabilités des acteurs de la SST

Engagements supplémentaires de la Branche : le Crédit d'heures conventionnelles

L'accord institue un crédit d'heure global en lien avec la santé, la sécurité et les conditions de travail, s'ajoutant aux heures de délégation prévues par le code du travail.

Chaque entreprise détermine les modalités d'attribution et la façon de de répartir le crédit, par exemple entre les membres du CSE, les membres d'une instance spécifique ou les salariés compétents.

3 NORMES POUR GUIDER LES PRATIQUES

La norme ISO 26000 : la responsabilité sociétale des entreprises

2010

ISO 26000

Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale

DÉFINITION

La norme, qui ne se prête pas à la certification, établit les lignes directrices visant à aider les organisations à intégrer la responsabilité sociétale (sociale et environnementale) dans leurs activités, décisions et relations avec leurs parties prenantes.

OBJECTIFS & LOGIQUE

La norme a pour objectif la structuration d'une démarche RSE globale au sein des organisations. Elle permet de clarifier la notion de RSE, d'aider les entreprises et les organisations à traduire les principes en actes concrets, et de faire connaître les meilleures pratiques en la matière. ISO 26000 donne ainsi d'une part la ligne de conduite à suivre et permet, d'autre part, d'évaluer l'engagement des organisations en faveur du développement durable.

La norme repose sur une approche transversale, impliquant la prise en compte des impacts sociaux, sociétaux et environnementaux. Elle propose ainsi d'identifier les enjeux RSE prioritaires et de déployer des actions sur 7 questions centrales. Enfin, elle inclut le suivi des engagements pris et la communication.

CAS D'USAGES POUR LA BRANCHE

Achats responsables, décarbonation, gestion de l'eau, recyclage, dialogue social.

POSITIONNEMENT COMPARÉ

Norme volontaire et non certifiable, complémentaire aux obligations légales (devoir de vigilance, dialogue social), servant de référentiel structurant.



3 NORMES POUR GUIDER LES PRATIQUES

Les normes ISO 14001 et 45001 : le management opérationnel pour la RSE et la SST

2015 (nouvelle version à venir, avril 2026)

ISO 14001

Systèmes de management environnemental

DÉFINITION

La norme définit les exigences d'un système de management environnemental (SME), visant à maîtriser les impacts environnementaux des activités d'une organisation.

OBJECTIFS & LOGIQUE

La norme vise principalement à l'intégration d'une logique de prise en compte systématique des impacts environnementaux, locaux et globaux, d'une organisation. La certification démontre l'engagement de l'organisation et son aptitude à s'emparer des sujets environnementaux liés à son activité, ses produits et ses services pour mener des actions dans le sens de la préservation de l'environnement.

Fondée sur le cycle PDCA (Planifier, Réaliser, Évaluer, Améliorer), la norme apporte une méthode structurée pour piloter la performance environnementale au-delà du seul respect réglementaire et dans une démarche d'amélioration continue.

La norme impose l'identification des aspects environnementaux significatifs, la veille et l'évaluation de la conformité réglementaire, ainsi que la définition d'objectifs et le suivi des performances internes en la matière.

CAS D'USAGES POUR LA BRANCHE

Gestion de l'eau (consommation, rejets, effluents), maîtrise des émissions atmosphériques, gestion des déchets, prévention pollutions accidentelles, etc.

POSITIONNEMENT COMPARÉ

Norme volontaire, complémentaire aux obligations ICPE et au droit de l'environnement.

2018

ISO 45001

Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail

DÉFINITION

La norme définit les exigences d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMSST), visant à prévenir les accidents du travail et les atteintes à la santé.

OBJECTIFS & LOGIQUE

La norme repose sur une approche préventive et systémique. Elle vise notamment à réduire les accidents et maladies professionnelle via la maîtrise des risques. Ce, principalement, grâce à une gouvernance SST structurée au niveau de l'entreprise.

Fondée sur le cycle PDCA (Planifier, Réaliser, Évaluer, Améliorer), la norme apporte une méthodologie et les outils nécessaires à l'entreprise pour identifier les dangers, évaluer de manière systématique les risques et les opportunités afin de mettre en œuvre les mesures de prévention des risques, de manière proactive et dans une logique d'amélioration continue.

La norme impose l'identification et l'évaluation documentée des risques SST, la maîtrise opérationnelle des situations à risque, la définition d'objectifs et de plans d'action, ainsi que le suivi des performances internes en la matière.

CAS D'USAGES POUR LA BRANCHE

Analyse des risques machines, prévention des risques chimiques, bruit, poussières, manutention, suivi des accidents, etc.

POSITIONNEMENT COMPARÉ

Norme volontaire, complémentaire au Code du Travail, DUERP et obligations de prévention primaire de l'employeur.

LABELS, CERTIFICATS ET AUTRES NORMES

Principaux labels, certificats et normes cités par les entreprises interrogées au cours de l'étude

Les autres normes ISO

La norme ISO 9001 est une norme internationale qui définit les exigences d'un **système de management de la qualité**. Elle sert à aider les organisations à structurer leurs processus, maîtriser leurs activités et améliorer en continu la qualité de leurs produits ou services.

La norme ISO 50001 est une norme internationale qui définit les exigences d'un **système de management de l'énergie**. Elle aide les organisations à mieux suivre, piloter et réduire leurs consommations énergétiques, en identifiant les postes les plus consommateurs et les leviers d'amélioration.

Print Ethic est le **label RSE des Industries graphiques**. Créé en 2018 par Ambition Graphique, il a été conçu pour accompagner le développement pérenne et responsable des entreprises du secteur. Le label s'appuie sur 12 enjeux RSE et est construit conformément aux lignes directrices de l'ISO 26000.

Imprim'Vert a pour objectif de favoriser la mise en place, par les entreprises exerçant des activités d'impression, d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement.

PEFC est un label international qui certifie la **gestion durable des forêts et la traçabilité des produits issus du bois, du papier ou du carton**. Il garantit que les matières premières proviennent de sources responsables et contrôlées.

EcoVadis est une **plateforme d'évaluation de la performance RSE des entreprises**. Elle permet d'analyser leurs pratiques environnementales, sociales, éthiques et achats responsables, puis de leur attribuer une notation. Elle sert notamment à répondre aux exigences des clients et à valoriser les engagements RSE de l'entreprise.

Les **GMP** désignent les **Bonnes pratiques de fabrication**, un ensemble d'exigences visant à garantir que les produits sont fabriqués de manière maîtrisée, sûre et conforme. Elles encadrent notamment les procédés, l'hygiène, la traçabilité, les contrôles qualité et la gestion des risques.

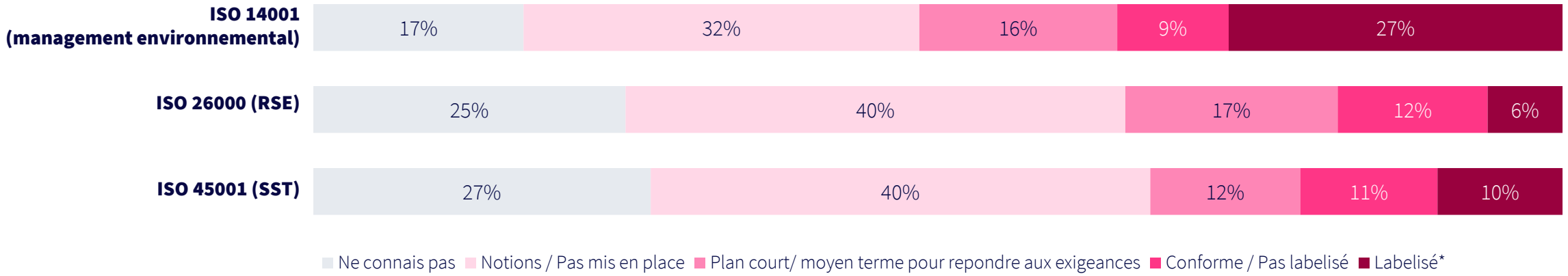
FSC est un label international qui certifie une **gestion responsable des forêts et la traçabilité des produits issus du bois, du papier ou du carton**. Il garantit que les matières premières proviennent de sources contrôlées, respectant des critères environnementaux, sociaux et économiques.

L'Écolabel européen est un label officiel qui certifie des produits ou services ayant un **impact environnemental réduit tout au long de leur cycle de vie**. Il prend en compte des critères comme les matières premières, la consommation d'énergie, les émissions ou la recyclabilité.

L'APPROPRIATION DES CERTIFICATIONS ET LABEL DANS L'IPC

Résultat de l'enquête

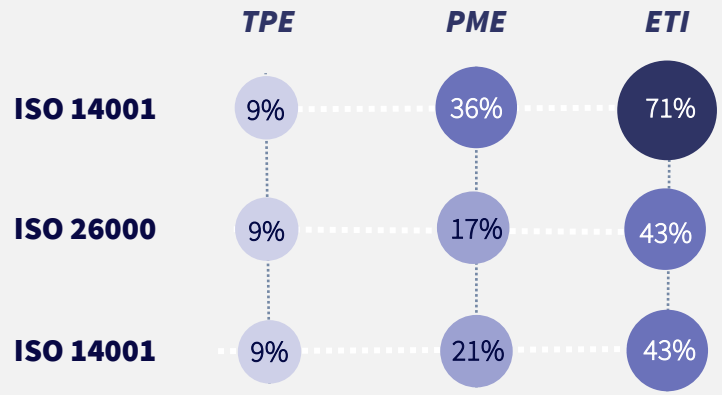
TOUTES LES ENTREPRISES



Source : enquête et traitement KYU, 2026

** ISO26000 n'est pas « labelisable »*

Part des entreprises conformes et/ou labelisées



Source : enquête et traitement KYU, 2026

ANALYSE

La **majorité des entreprises n'ont pas connaissances des normes ISO ou ne prévoient pas de les mettre en place**, en particulier les normes liées à la SST et la RSE pour lesquelles respectivement 65% et 67% des entreprises déclarent ne pas avoir de stratégie pour les mettre en œuvre.

La labélisation ISO14001 est comparativement prédominante : 36% des entreprises déclarent en être labélisées ou conformes et 16% supplémentaires avoir une stratégie pour répondre aux exigences.

Les ETI sont davantage labelisées que les TPE (au moins 4X plus) et les PME.

L'APPROPRIATION DES CERTIFICATIONS ET LABEL DANS L'IPC

Résultats des entretiens

Des certifications et labels principalement motivés par les demandes des clients

Pour la plupart des entreprises interrogées, l'engagement dans la certification ISO ou dans des labels divers vient principalement d'exigences imposées par leurs clients.

En effet, ces clients peuvent soit :

- Eux-mêmes être soumis à certaines obligations réglementaires. C'est l'exemple des entreprises dépassant un certain nombre de salariés, qui répondre à certaines obligations vis-à-vis de leurs fournisseurs (ex. CSRD, devoir de vigilance, …)

> *C'est surtout une demande de nos clients, encore plus désormais avec tout ce qui est CSRD.*
> (PME, Production de papier et de carton)

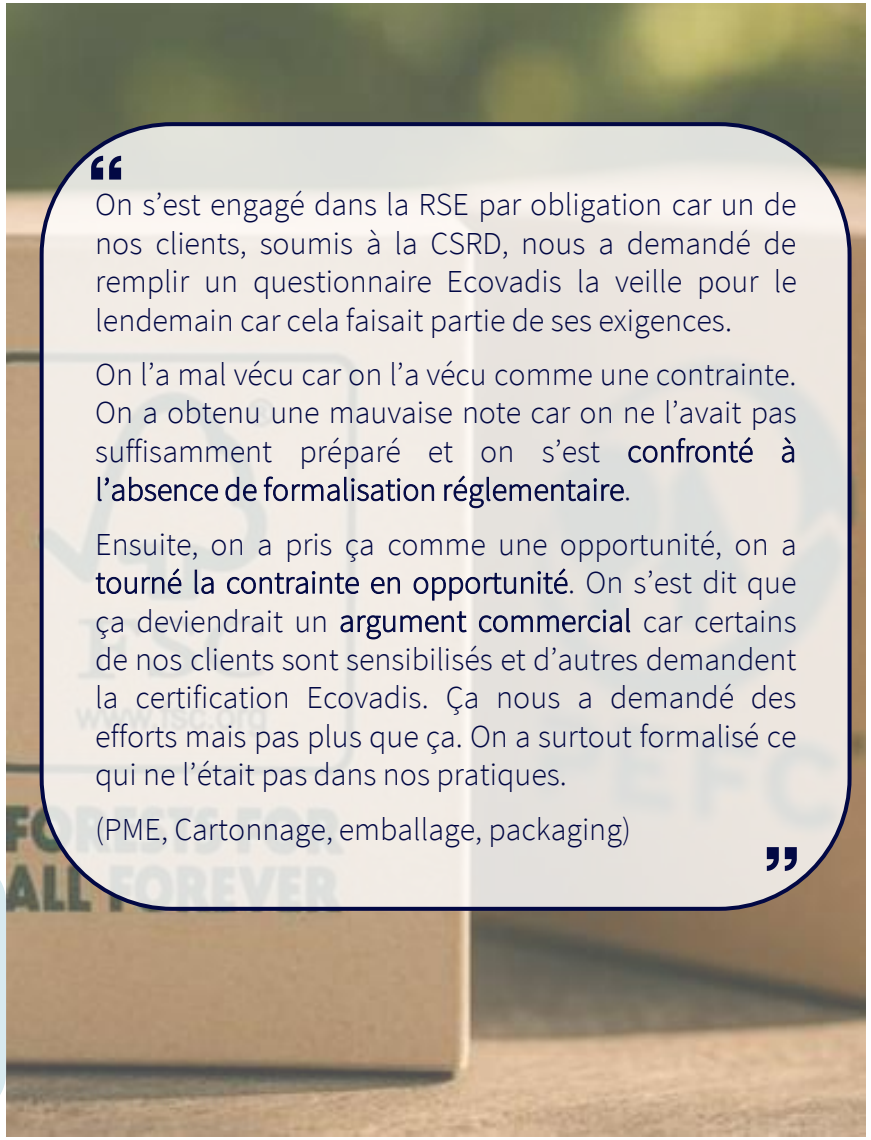
> *Les motivations de départ sont très variables, mais c'est souvent la demande client qui agit comme initiatrice.*
> (Agence paritaire, Industries graphiques)

- Exiger de leurs fournisseurs de remplir certaines conditions dans une logique de concurrence : afficher publiquement que ses fournisseurs sont labelisés ISO ou respectent un certain nombre de labels permet de valoriser l'image RSE de l'entreprise.

Les labels et certifications prennent une importance croissante dans l'activité des entreprises de la Branche. À tel point que ne pas être certifié peut désormais constituer un désavantage compétitif ou un coût manifeste en temps :

> *Des clients nous demandent de remplir des questionnaires RSE parce qu'on n'est pas certifié [Ecovadis]. Avoir une évaluation Ecovadis permettrait d'apporter la preuve de notre engagement RSE, plutôt que remplir le questionnaire tous les ans.*
> (PME, Cartonnage, emballage, packaging)

> *Être certifié permettrait d'attester auprès de nos clients et de nos partenaires qu'on est actif, cela donne du crédit à notre démarche.*
> (PME, Carton ondulé)



> On s'est engagé dans la RSE par obligation car un de nos clients, soumis à la CSRD, nous a demandé de remplir un questionnaire Ecovadis la veille pour le lendemain car cela faisait partie de ses exigences.
>
> On l'a mal vécu car on l'a vécu comme une contrainte. On a obtenu une mauvaise note car on ne l'avait pas suffisamment préparé et on s'est **confronté à l'absence de formalisation réglementaire**.
>
> Ensuite, on a pris ça comme une opportunité, on a **tourné la contrainte en opportunité**. On s'est dit que ça deviendrait un **argument commercial** car certains de nos clients sont sensibilisés et d'autres demandent la certification Ecovadis. Ça nous a demandé des efforts mais pas plus que ça. On a surtout formalisé ce qui ne l'était pas dans nos pratiques.
>
> (PME, Cartonnage, emballage, packaging)

L'APPROPRIATION DES CERTIFICATIONS ET LABEL DANS L'IPC

Focus sur un label sectoriel pour l'industrie graphique : PRINT ETHIC

85 entreprises engagées dans le processus de labellisation

42 déjà labellisées

La RSE des Industries Graphiques — print ethic

Des entreprises qui vont de 6 à 400 salariés

Dans la plupart des cas, entre **20 et 50 salariés**

La labellisation : un moteur pour l'amélioration continue

Bien que les motivations de départ puissent être variables et que l'impulsion ne viennent pas nécessairement de l'entreprise elle-même, le processus de labellisation agit comme un moteur pour avancer sur la RSE.

Le fait d'avoir une feuille de route claire, un accompagnement et des objectifs avec en ligne de mire finale l'obtention du label, motive les entreprises à s'améliorer sur les enjeux liés à la RSE.

De plus, la conformité aux exigences du label est évaluée en 4 niveaux (labellisation pour 3 ans), permettant de mesurer les progrès dans une démarche d'amélioration continue.

Le dialogue social au cœur de la démarche

L'adhésion au label RSE Print Ethic nécessite d'associer le CSE à la démarche. Cette association consiste notamment en une petite formation de quelques jours. L'objectif est d'assurer que les élus sont conscients de ce qui relève de leur rôle.

Les référents RSE

Le travail de labellisation s'effectue principalement avec le ou la référente RSE de l'entreprise. Si les grands groupes ont relativement peu besoin de ce type de label, les TPE et PME du secteur constituent les cibles principales. Il leur est souvent difficile de trouver un référent RSE qui pilotera le projet et sera investi de la légitimé nécessaire pour le faire. C'est à ce titre qu'interviennent les labels comme Print Ethic :

> *C'est souvent compliqué de trouver quelqu'un. Cela peut être la RH ou un jeune motivé qui voit en cette mission une forme d'évolution professionnelle.*
>
> (Agence paritaire, Industries graphiques)

> *L'idée est d'offrir une certification à un référent au sein des TPE afin de lui donner la légitimité de management sur le suivi de l'application des pratiques de sécurité.*
>
> (Agence paritaire, Industries graphiques)

Les compétences requises pour engager la transition RSE des entreprises sont principalement des compétences de management. Ces compétences ne sont pas forcément celles qui leur sont demandées à leur poste d'origine. Elles sont cependant nécessaires pour mener à bien le processus de labellisation :

> *Le référent RSE doit avoir des compétences organisationnelles et relationnelles. Il doit pouvoir organiser des réunions sur le sujet, mettre en place un indicateur de port des EPI, communiquer sur et valoriser ce qui est fait en termes de sécurité et d'environnement, ...*
>
> (Agence paritaire, Industries graphiques)

3.2. IMPACT DES ENJEUX SST ET RSE SUR LES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE À PARTIR DES ENJEUX SST ET RSE

9 enjeux retenus à partir des thématiques de la RSE

Les 7 champs de la RSE

Droits de l'Homme

Social

Environnement

Gouvernance

Loyauté des pratiques

Enjeux liés aux clients / consommateurs

Développement des territoires

Les 9 enjeux de l'étude

5 **Égalité, diversité, inclusion**

6 **Devoir de vigilance et responsabilité sur toute la chaîne de valeur**

1 **Santé, sécurité physique et conditions de travail**

2 **Santé mentale et prévention des RPS**

3 **Organisation du travail, bien-être au travail et rythmes de travail**

4 **Management et dialogue social**

7 **Eco-conception**

8 **Gestion des déchets et économie circulaire**

9 **Énergie, eau, émissions**

Sans être l'un des 9 enjeux, la gouvernance est adressée à travers les 9 enjeux, sur la façon dont chacun est intégré à la gestion globale de l'entreprise ou du site

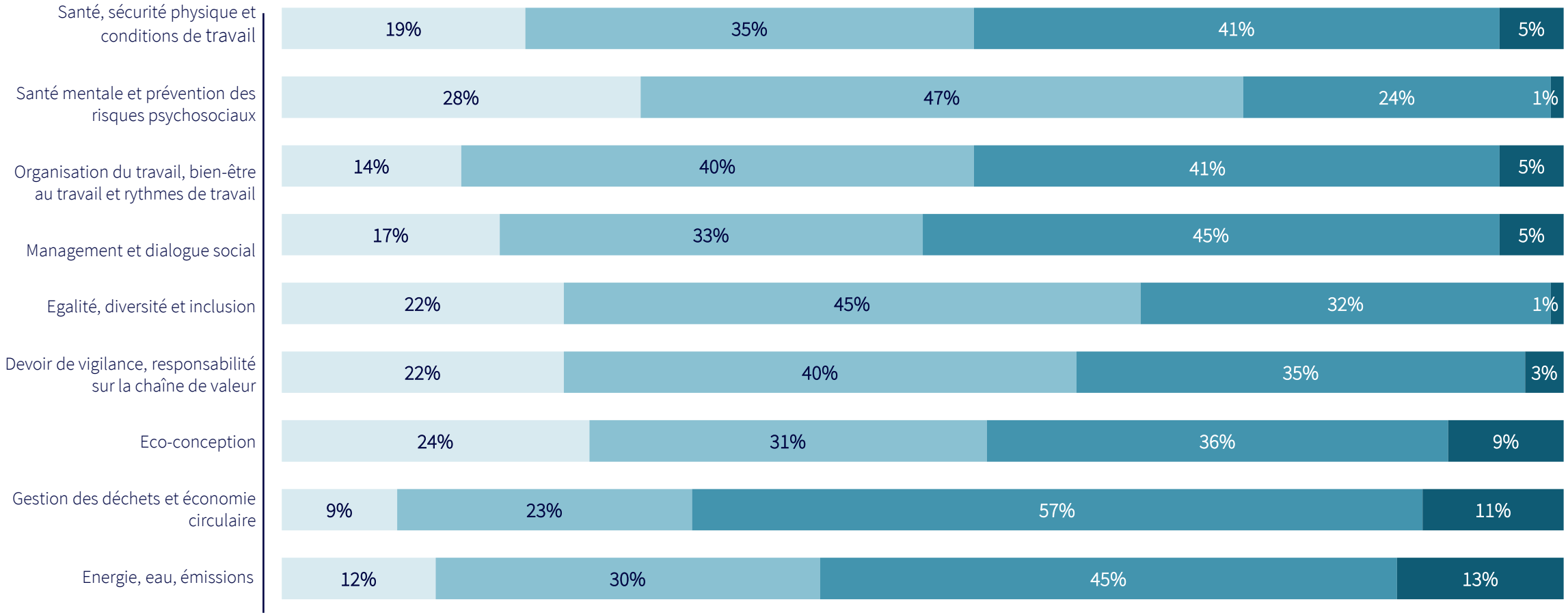
Ces 3 champs d'action ne s'appliquent pas aux certifications de branche IPC

La définition des 9 enjeux liés à la SST et la RSE, à partir des 7 champs d'action de la RSE, provient de l'expérience conjointe des cabinets KYU et Codicea, et notamment de missions préalablement réalisées sur ces sujets dans l'industrie.

IMPACT DES ENJEUX SUR L'ACTIVITÉ

Résultats de l'enquête

Niveau d'impact des enjeux selon les entreprises répondantes



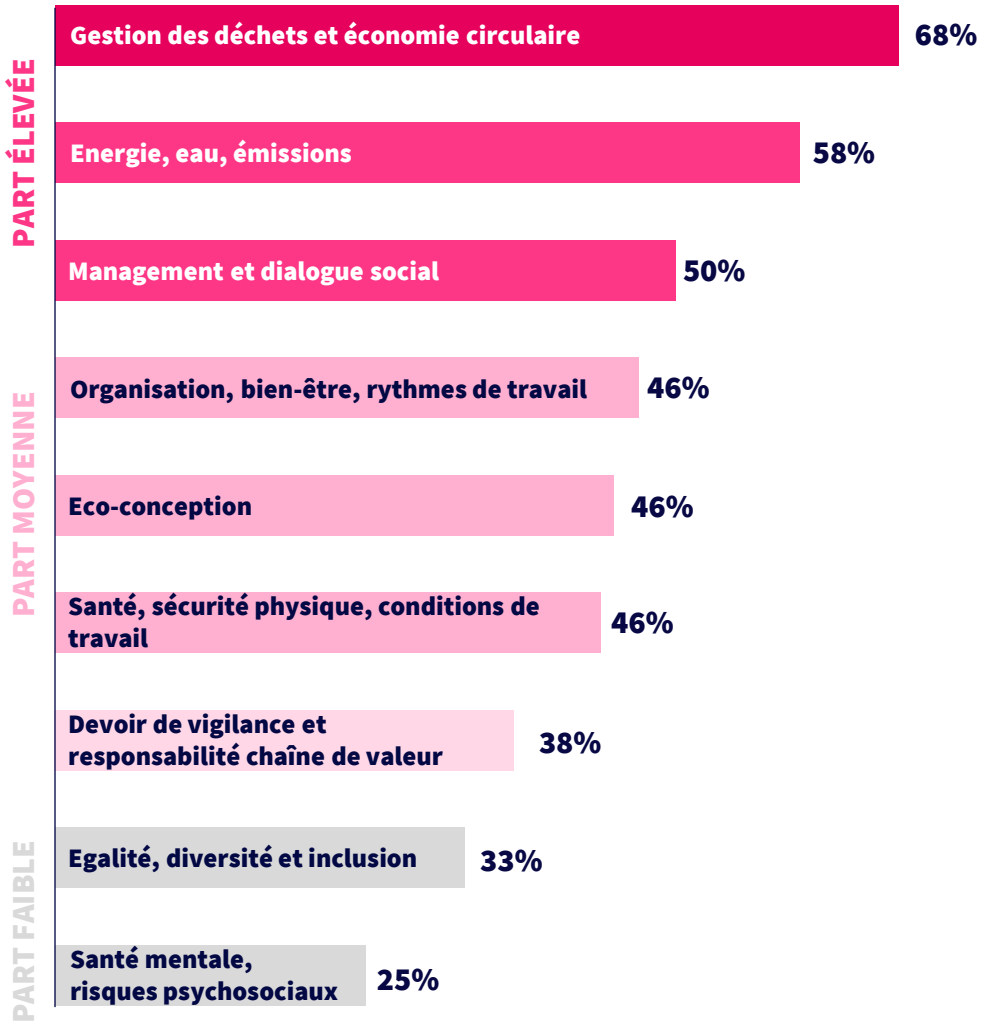
Légende

- **Impact Faible** — Peu de changements
- **Impact Modéré** — Enjeu traité, effort de formation
- **Impact Fort** — Cœur de stratégie, nouveaux métiers, compétences
- **Impact Majeur** — Changement d'activité, de modèle économique

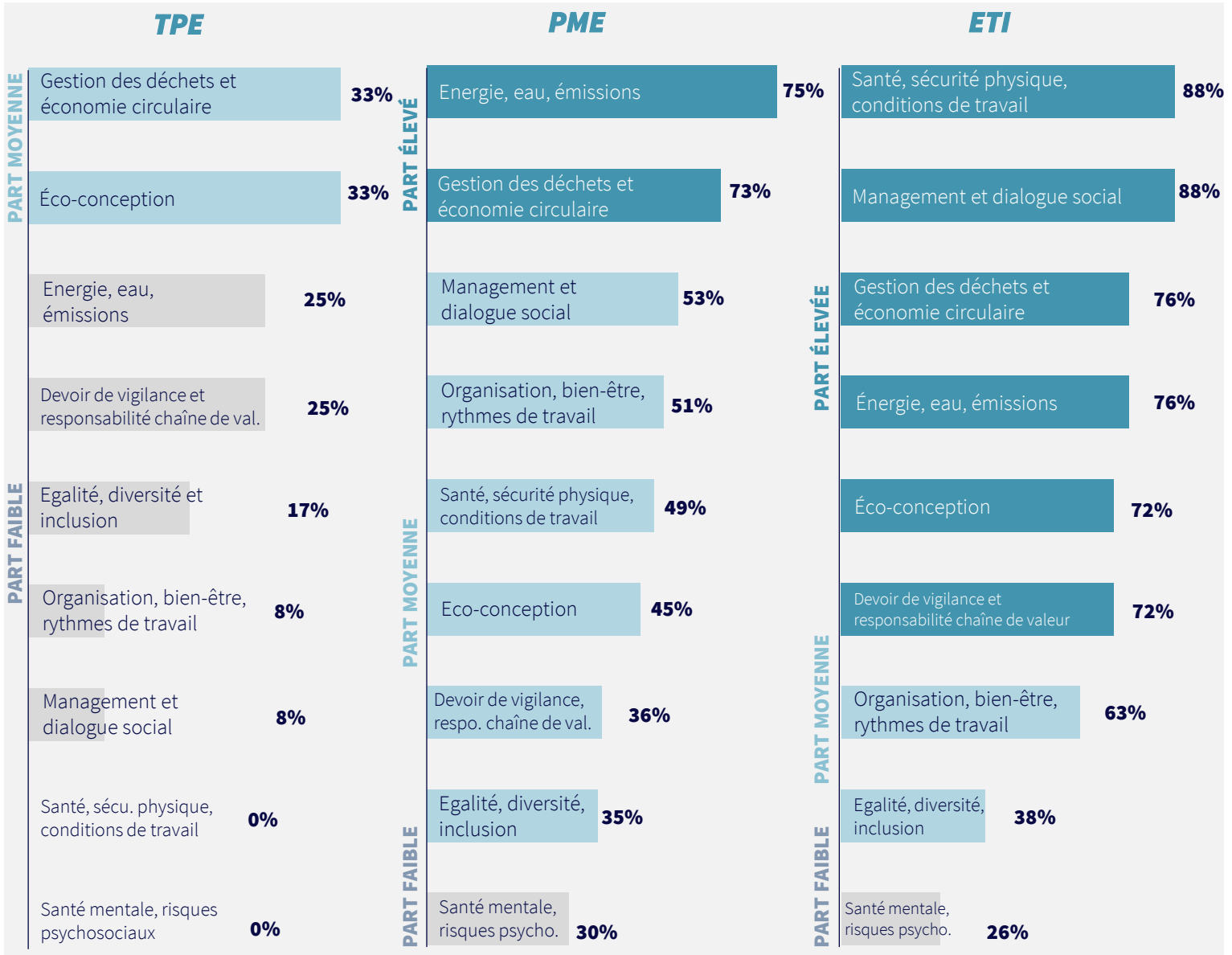
IMPACT DES ENJEUX SUR L'ACTIVITÉ

Résultats de l'enquête

TOUTES ENTREPRISES



Note méthodologique : part des entreprises déclarant un impact fort ou majeur.
Source : enquête et traitement KYU, 2026



IMPACT DES ENJEUX SUR L'ACTIVITÉ

Résultats de l'enquête

Production

Production de pâte à papier

Production de papier et de carton

Produits hygiène et domestique

Transformation

Carton ondulé

Cartonnage, emballage, packaging

Étiquettes adhésives

Distribution et vente en gros

Fabrication d'articles de papeterie

Papiers techniques et innovants

Top 4 des enjeux sur lesquels les entreprises de la Production s'estiment impactées

Energie, eau, émissions	85%
Gestion des déchets et économie circulaire	75%
Management et dialogue social	70%
Santé, sécurité physique et conditions de travail	65%

Top 4 des enjeux sur lesquels les entreprises de la Transformation s'estiment impactées

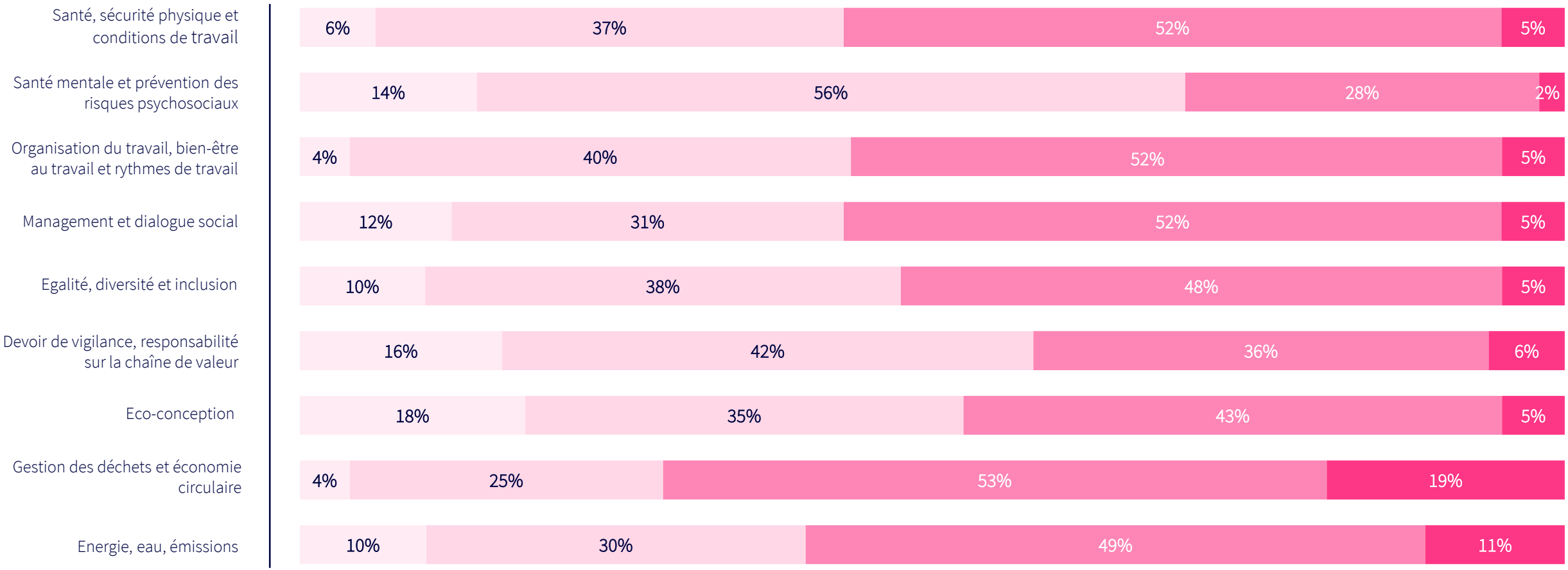
Gestion des déchets et économie circulaire	71%
Energie, eau, émissions	52%
Eco-conception	50%
Management et dialogue social	48%

3.3. MATURITÉ ET PRATIQUES DES ENTREPRISES

MATURITÉ DES ENTREPRISES

Résultats de l'enquête

Taux de maturité des entreprises vis-à-vis des enjeux SST et RSE (auto-diagnostic)



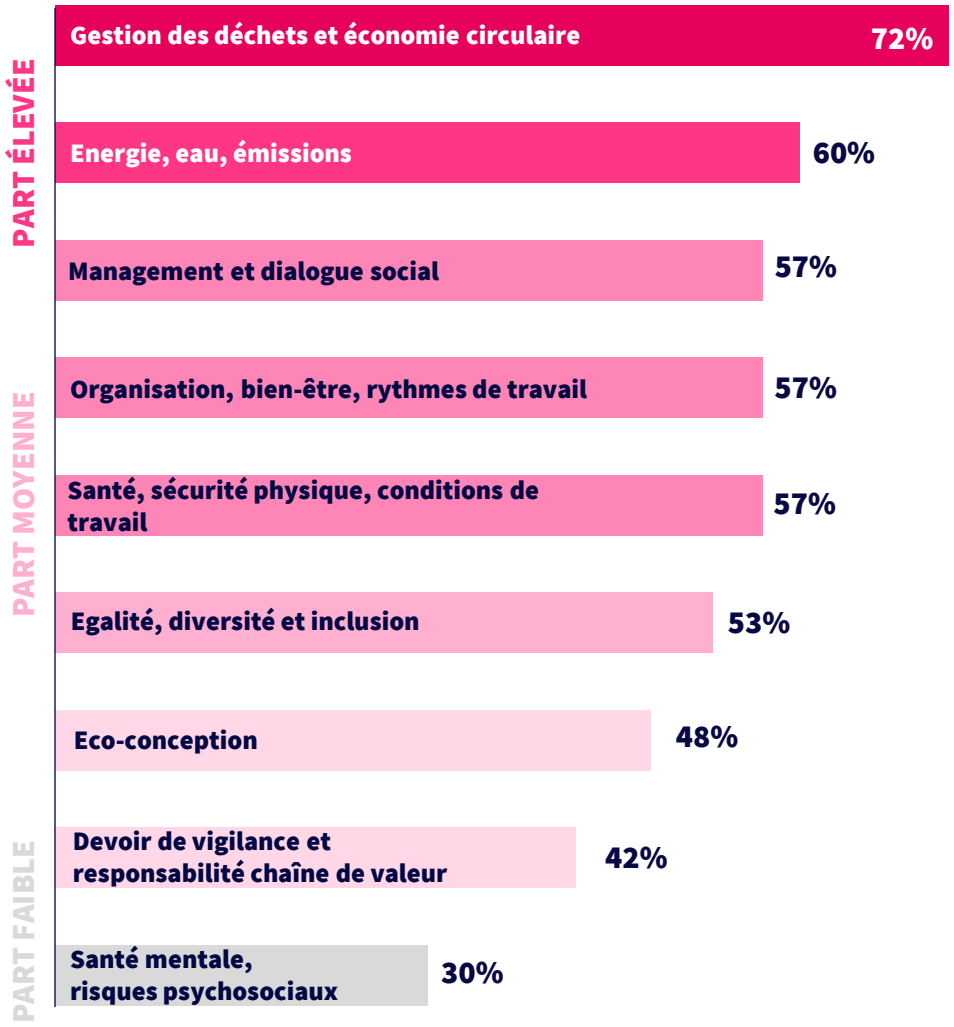
Légende

- **Peu avancé** — Je n'intègre pas l'enjeu dans ma stratégie ou il ne me concerne pas
- **En cours** — Je commence à me pencher sur la question/j'ai déjà réalisé des initiatives
- **Mature** — C'est un enjeu au cœur de ma stratégie, j'ai des fonctions dédiées
- **En avance** — Je suis une entreprise innovante sur le sujet

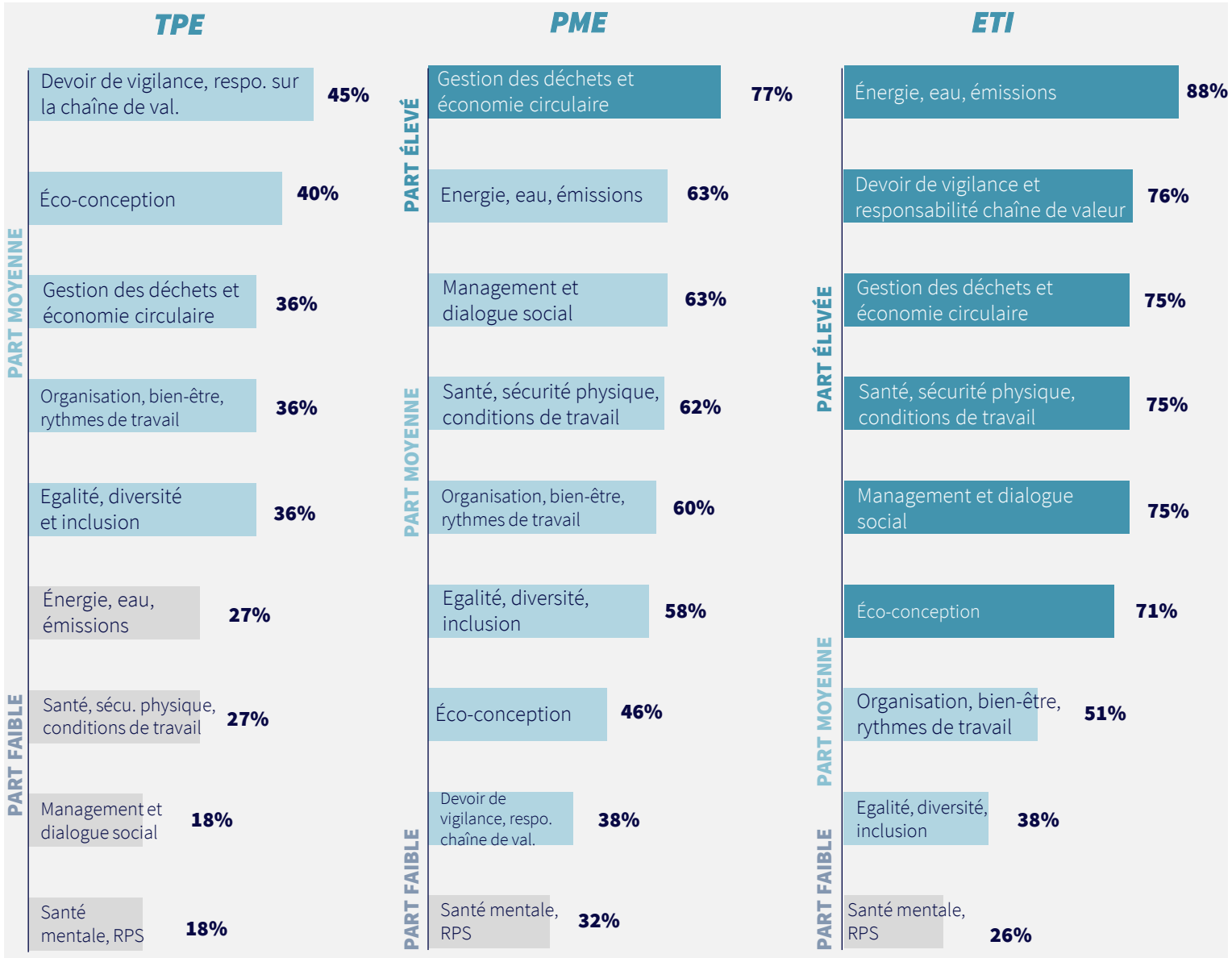
MATURITÉ DES ENTREPRISES

Résultats de l'enquête

TOUTES ENTREPRISES



Note méthodologique : part des entreprises se déclarant matures ou innovantes.
Source : enquête et traitement KYU, 2026



MATURITÉ DES ENTREPRISES

Résultats de l'enquête

Production

Production de pâte à papier

Production de papier et de carton

Produits hygiène et domestique

Transformation

Carton ondulé

Cartonnage, emballage, packaging

Étiquettes adhésives

Distribution et vente en gros

Fabrication d'articles de papeterie

Papiers techniques et innovants

Top 4 des enjeux sur lesquels les entreprises de la Production s'estiment matures

Santé, sécurité physique et conditions de travail	80%
Gestion des déchets et économie circulaire	80%
Energie, eau, émissions	75%
Management et dialogue social	75%

Top 4 des enjeux sur lesquels les entreprises de la Transformation s'estiment matures

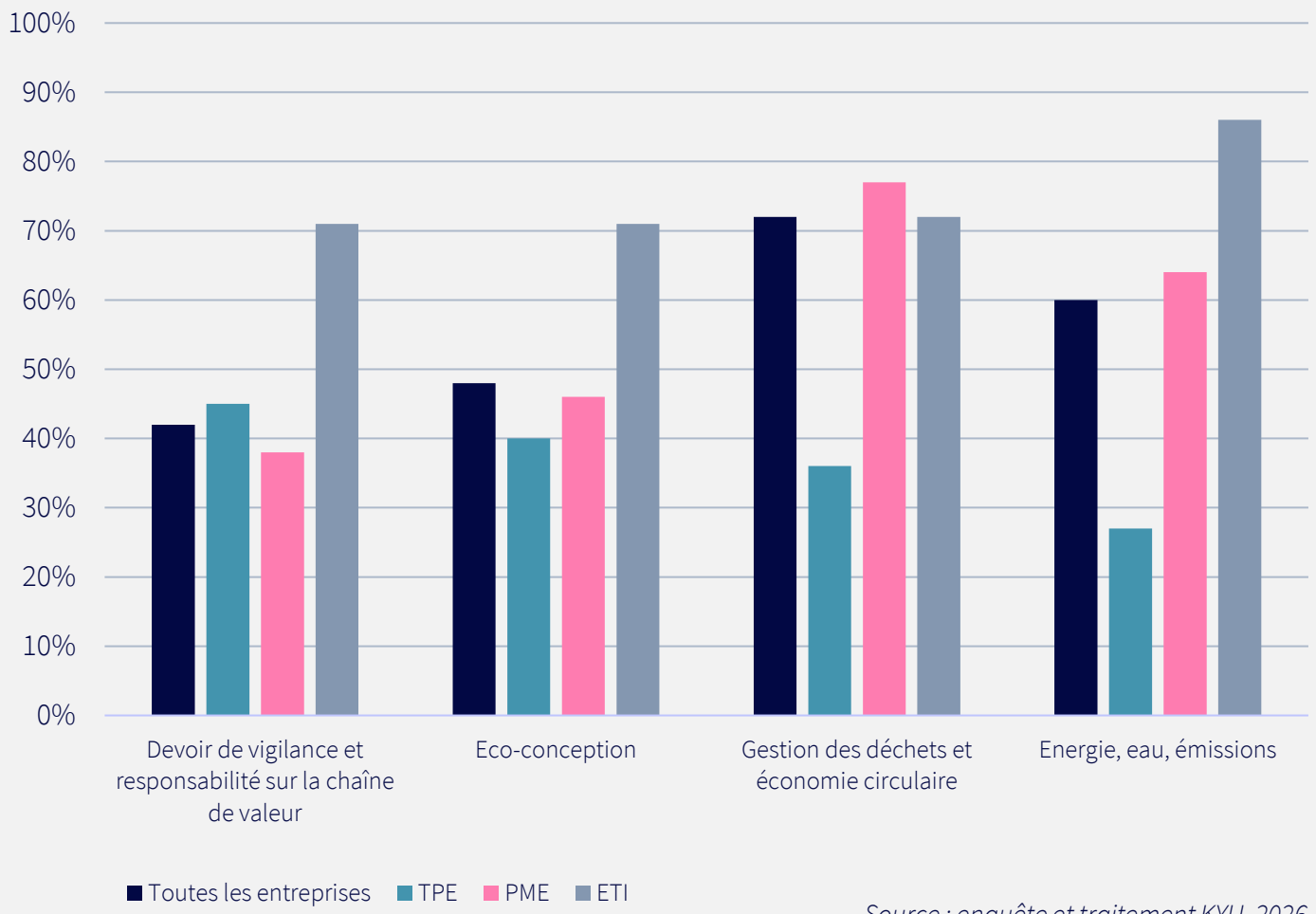
Gestion des déchets et économie circulaire	73%
Energie, eau, émissions	61%
Organisation du travail, bien-être au travail et rythmes de travail (posté, astreinte, etc.)	57%
Management et dialogue social	54%

Les enjeux identifiés comme les plus structurants par les entreprises interrogées sont également ceux sur lesquels elles se déclarent les plus matures.

MATURITÉ ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES DE L'IPC

Résultats de l'enquête

Part des entreprises se déclarant matures ou innovantes



Source : enquête et traitement KYU, 2026

ANALYSE

Le niveau de maturité déclaré des entreprises face aux enjeux environnementaux augmente clairement avec leur taille. **Les ETI se présentent systématiquement comme plus avancées**, avec des niveaux élevés sur tous les sujets, notamment l'énergie, l'eau et les émissions. **À l'inverse, les TPE semblent en retrait,** notamment sur les enjeux énergétiques et de gestion des déchets. **Les PME occupent une position intermédiaire**.

Globalement, les domaines les plus matures selon cet auto-positionnement des entreprises interrogées sont la gestion des déchets et les enjeux énergétiques. Les entreprises se déclarent globalement moins matures sur les enjeux relatifs au devoir de vigilance et à l'éco-conception.

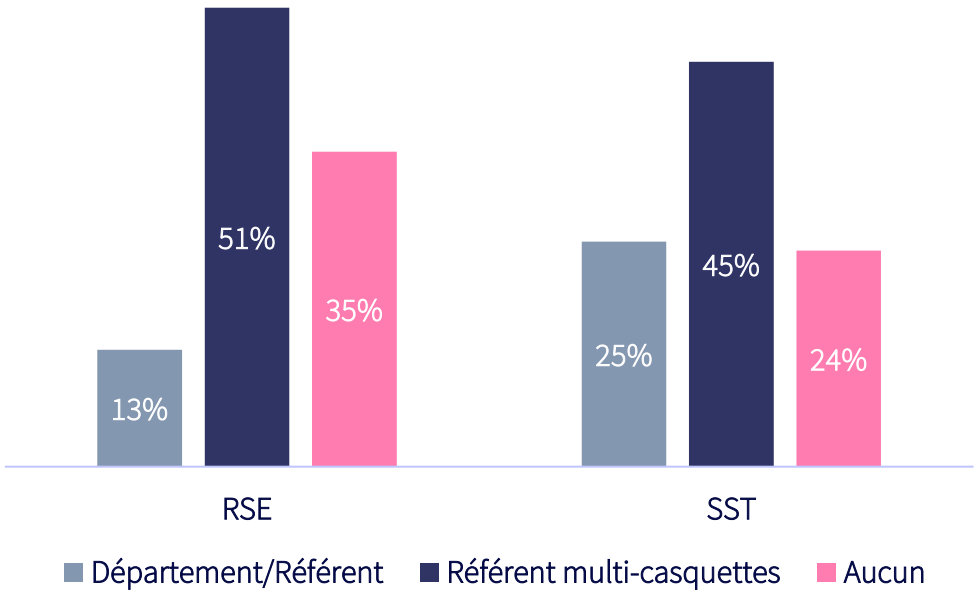
L'écart entre petites et grandes entreprises est très marqué, révélant une transition écologique inégale, ce qui suggère que **les ressources, les contraintes réglementaires et les capacités d'investissement jouent un rôle clé dans le développement de démarches écologiques.**

ORGANISATION RH POUR LA SST ET LA RSE

Résultats de l'enquête

Le questionnaire transmis aux entreprises de la Branche intégrait la question suivante : « **Disposez-vous d'un référent RSE et/ou SST ?** ». Parmi les modalités multiples de réponses possibles, les entreprises pouvaient indiquer disposer :

- D'un Département ou d'un référent dédié à la RSE
- D'un référent « multi-casquettes » dont l'une des fonctions intègre la RSE
- D'un Département ou d'un référent dédié à la SST
- D'un référent « multi-casquettes » dont l'une des fonctions intègre la SST
- Ne pas disposer de référent SST et/ou RSE



Source : enquête et traitement KYU, 2026

ANALYSE

Que ce soit pour les enjeux associés à la RSE (enjeux écologiques, vigilance, égalité, diversité, …) ou les enjeux associés à la SST (santé physique et mentale), la distribution des résultats est sensiblement similaire :

- La **moitié, ou près de la moitié des entreprises, disposent d'un référent multi-casquettes**.
- Une **minorité** d'entreprises disposent d'un **Département ou d'un Référent dédié.**
- **Un tiers** des entreprises ne disposent d'**aucune fonction** responsable des enjeux RSE, **un quart** pour les enjeux de santé et sécurité au travail.

Les entretiens montrent que de nombreuses petites et moyennes entreprises ont **recours aux alternants pour occuper ces fonctions**. Les salariés en fonction n'ayant en général pas suffisamment de temps à consacrer à ces sujets, qui sont relégués au second plan derrière les besoins liés à la continuité immédiate de la production.

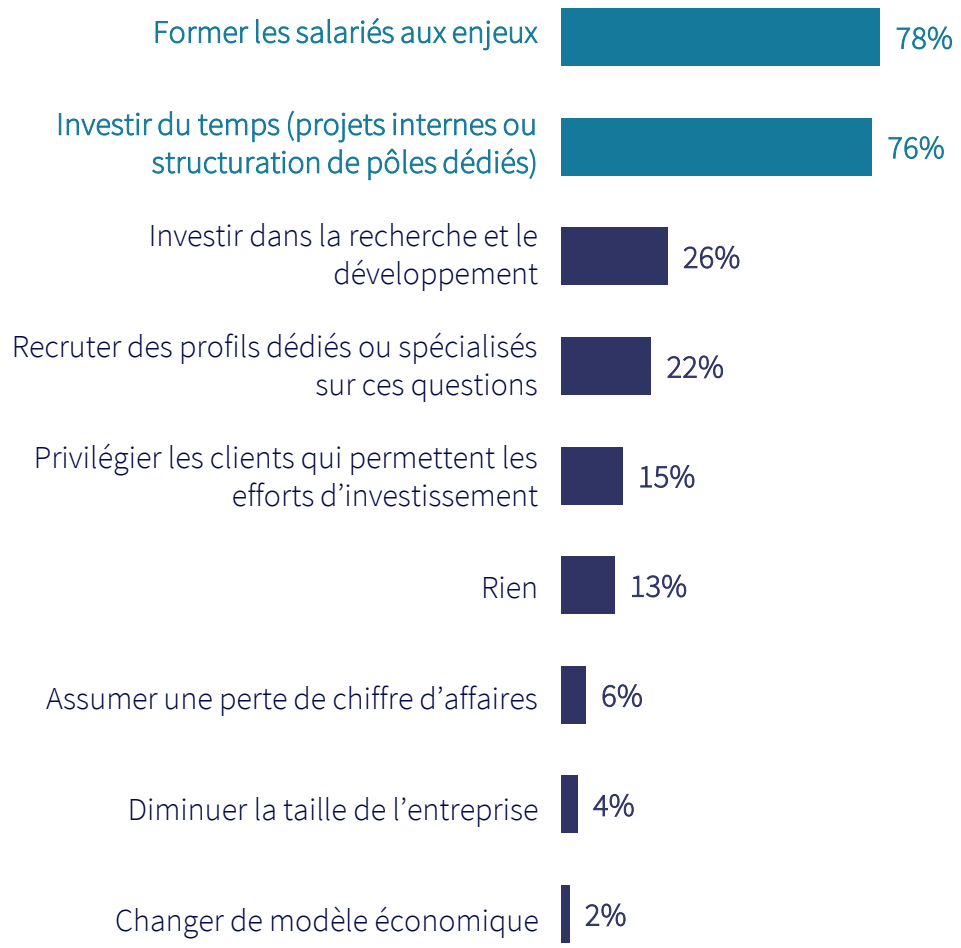
Les **référents multi-casquettes** s'apparentent à des personnes occupant des **responsabilités transverses**. Le plus souvent, ce sont les **RQHSE** qui prennent à la fois la charge des enjeux relatifs à la SST et la RSE : leur rôle est d'être à l'écoute des salariés, de se renseigner sur les sujets, de rechercher des financements ou des accompagnements afin de mettre en œuvre les actions nécessaires en interne.

3.4. MOTIVATIONS ET FREINS AU DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES SST ET RSE

MOTIVATIONS DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats d'enquête et d'entretiens

Que seriez-prêts à faire (ou qu'avez-vous déjà fait) pour vous améliorer sur les enjeux de SST-RSE ?



Former les salariés

La formation des salariés apparaît selon ce sondage comme le principal levier que les entreprises mobilisent ou compte mobiliser dans une perspective d'amélioration vis-à-vis des 9 enjeux de l'étude.

Premièrement, ce levier est le plus accessible et le moins coûteux à court terme, bien que le manque de temps à disposition puisse constituer un frein à la formation. Par ce biais, les entreprises cherchent à infléchir la culture interne, que ce soit sur des enjeux de santé (physique, mentale) ou écologiques (déchets, consommations, …).

D'une part, plupart des entreprises interrogées identifient en effet le besoin d'inculquer une culture de la prévention comme axe prioritaire d'amélioration. Pour ce faire, certaines entreprises privilégient l'implication des collaborateurs dans la stratégie de l'entreprise :

> *« On cherche à sensibiliser les collaborateurs aux enjeux et aux engagements de la direction, d'une part, et d'autre part leur expliquer les raisons des engagements pris pour favoriser leur engagement en retour. L'objectif est de communiquer avec les collaborateurs sur les thématiques sur lesquelles on veut agir. »* (PME, Carton ondulé)

Investir du temps

La modalité de réponse « Investir du temps », au regard des entretiens d'approfondissement menés avec les entreprises, s'apparente à une réponse qui dépeint une volonté d'agir, sans pour autant savoir de quelle manière le faire.

Les entreprises déclarant investir du temps expliquent vouloir faire de ces enjeux une priorité plus forte qu'elle ne l'est actuellement. Pour ce faire, deux leviers d'action sont majoritairement évoqués :

- Se dégager davantage de temps à consacrer à ces sujets
- Recruter, généralement des alternant.e.s, pour palier le manque de temps des RH ou RQSE

FREINS IDENTIFIÉS PAR LES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats d'enquête et d'entretiens

Réglementation : temps d'appropriation limité et évolutions réglementaires

La réglementation apparaît lors des entretiens comme le principal frein, ou du moins la principale source de crispation pour les fonctions de direction, de ressources humaines et de RQSE.

La plupart des entreprises interrogées évoquent le « temps perdu » passé pour l'appropriation de chaque nouvelle réglementation et l'instabilité trop importante :

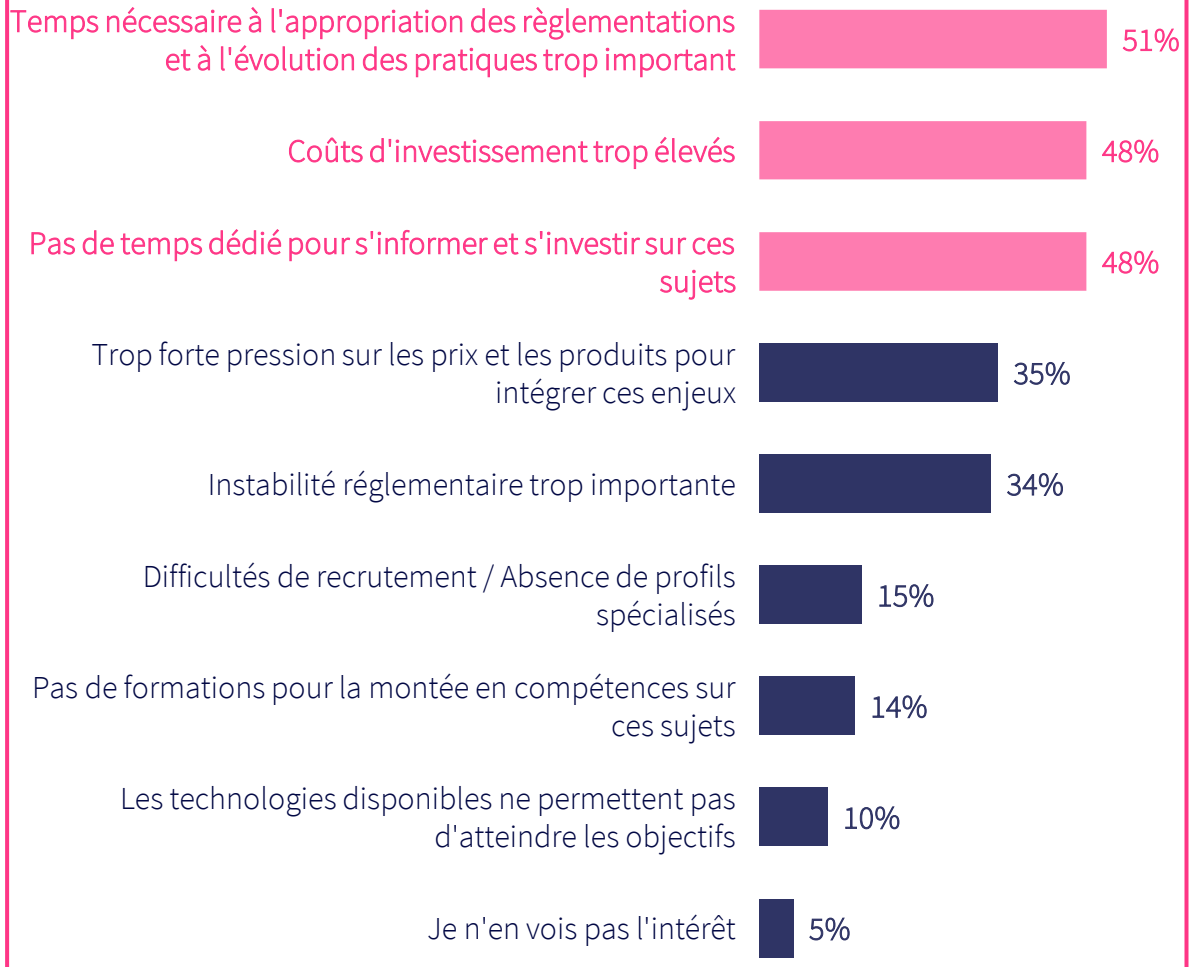
> *Il y a des nouvelles réglementations régulièrement. Il faut* ***jongler avec des réglementations contradictoires ou peu claires, peu évidentes à mettre en œuvre****. Par exemple, sur la CSRD, on n'était pas concerné par l'effectif mais on l'était sur le chiffre d'affaires. Ensuite, on est détenu à 50% par des actionnaires qui sont soumis à titre individuel à la CSRD. On est passé par des avocats pour savoir si on devait déclarer les données en notre nom ou au nom des actionnaires. Tout ce processus est coûteux, en temps comme en argent .*
> (PME, Production de papier et de carton)

D'autre part, les entreprises dénoncent l'instabilité du cadre réglementaire, qui selon elles freinent leur capacité d'innovation :

> *Les réglementations sont déjà forte contraignantes et en perpétuelle évolution. Les sites se mettent en conformité et la réglementation est régulièrement revue et sécurisée, en découle des nouveaux polluants (ex. polluants éternels PFAS).*
> (Fédération, Production de papier et de carton)

Il convient pour autant de noter que pour le secteur de la production, les **industries papetières sont soumis à un fort encadrement** : tous les sites papetiers sont des sites classés IPCE, soumis à une directive sur les émissions industrielles et doivent mettre en œuvre les meilleures techniques disponibles pour mettent en œuvre les réglementations (BREF, Best REFerences).

Quels sont vos principaux blocages ou freins pour entamer ou consolider vos démarches RSE et/ou SST ?



FREINS IDENTIFIÉS PAR LES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats d'enquête et d'entretiens

Coûts d'investissements

Les coûts d'investissements constituent un autre frein majeur. En effet, de nombreuses usines sont vieillissantes : tant les bâtiments (vétusté, isolation) que les équipements (anciens) nécessitent d'importants investissements pour répondre aux objectifs écologiques ou de réduction de consommation.

Des actions « quick win » (ex. réduire le chauffage en hiver ou diminuer la consommation électrique liée à l'éclairage des locaux) peuvent être mises en place facilement avec un coût limité. En revanche, lorsque ces « quick win » sont mis en place, il devient plus difficile de réaliser les investissements plus importants, portant sur le long terme, qui permettent de répondre véritablement aux enjeux : remplacer des machines, refaire l'isolation des bâtiments, etc.

> *On va arriver à un moment où, quand on entreprend des premières améliorations, les premières choses sont faciles. Ensuite c'est plus difficile, on arrive à court d'idées et de possibilités réalisables.* (PME, Carton ondulé)

Temps

Trouver du temps, dans un contexte de production continue, constitue une difficulté majeure à la fois :

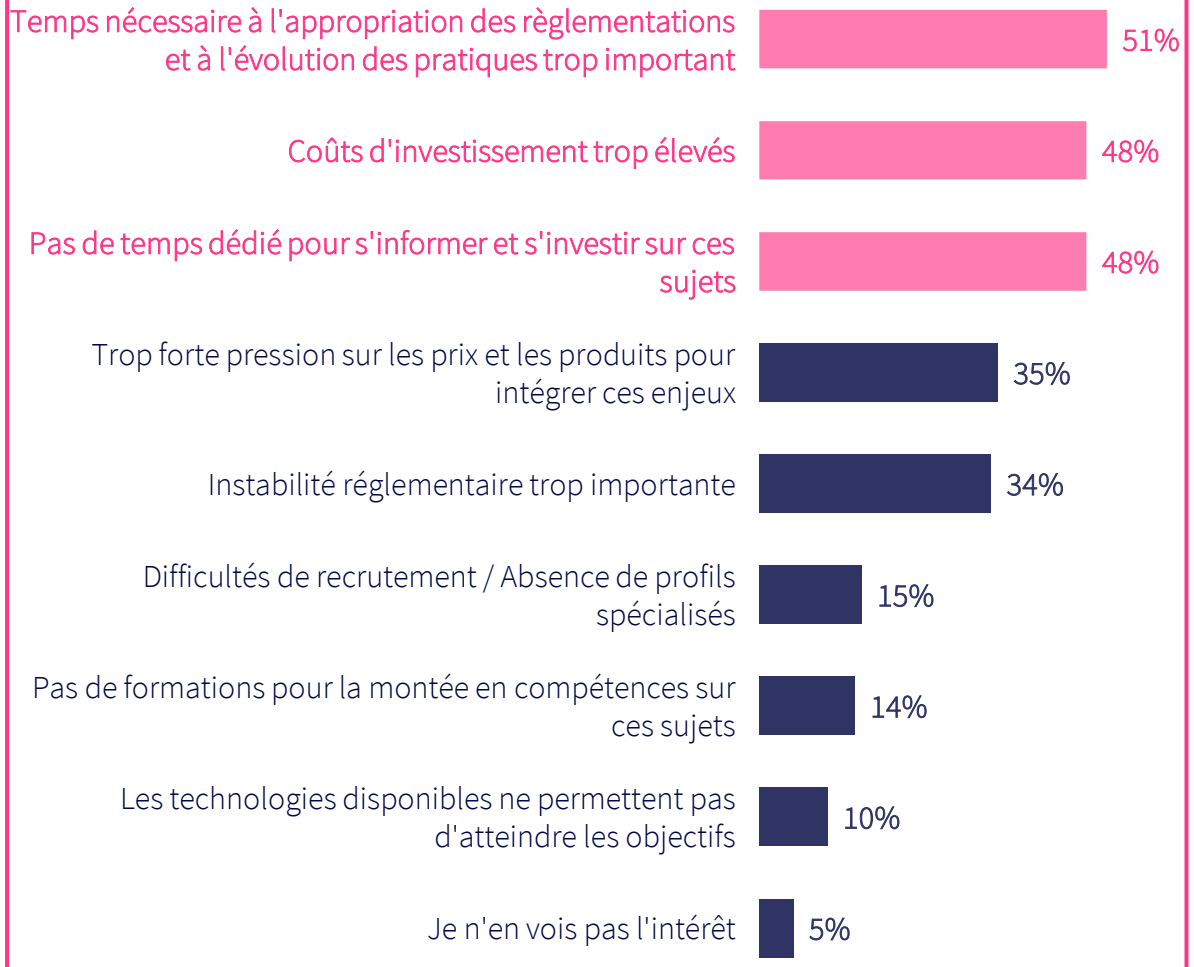
- Pour que les fonctions support puisse monter en compétences sur le sujet ;

> *Je n'ai pas le temps de les intégrer à mon quotidien, la charge ne passe pas. L'acculturation est très importante, aller voir à l'extérieur comment ça se passe, on n'a pas forcément le temps de le faire.* (PME, Production de papier et de carton)

- Pour que les salariés puissent être formés.

> *On travaille avec les manager pour optimiser la durée de formation ou de sensibilisation. On forme une demi-heure par poste, sur plusieurs semaines, pour être sûr de voir tout le monde.* (ETI, Production de papier et de carton)

Quels sont vos principaux blocages ou freins pour entamer ou consolider vos démarches RSE et/ou SST ?

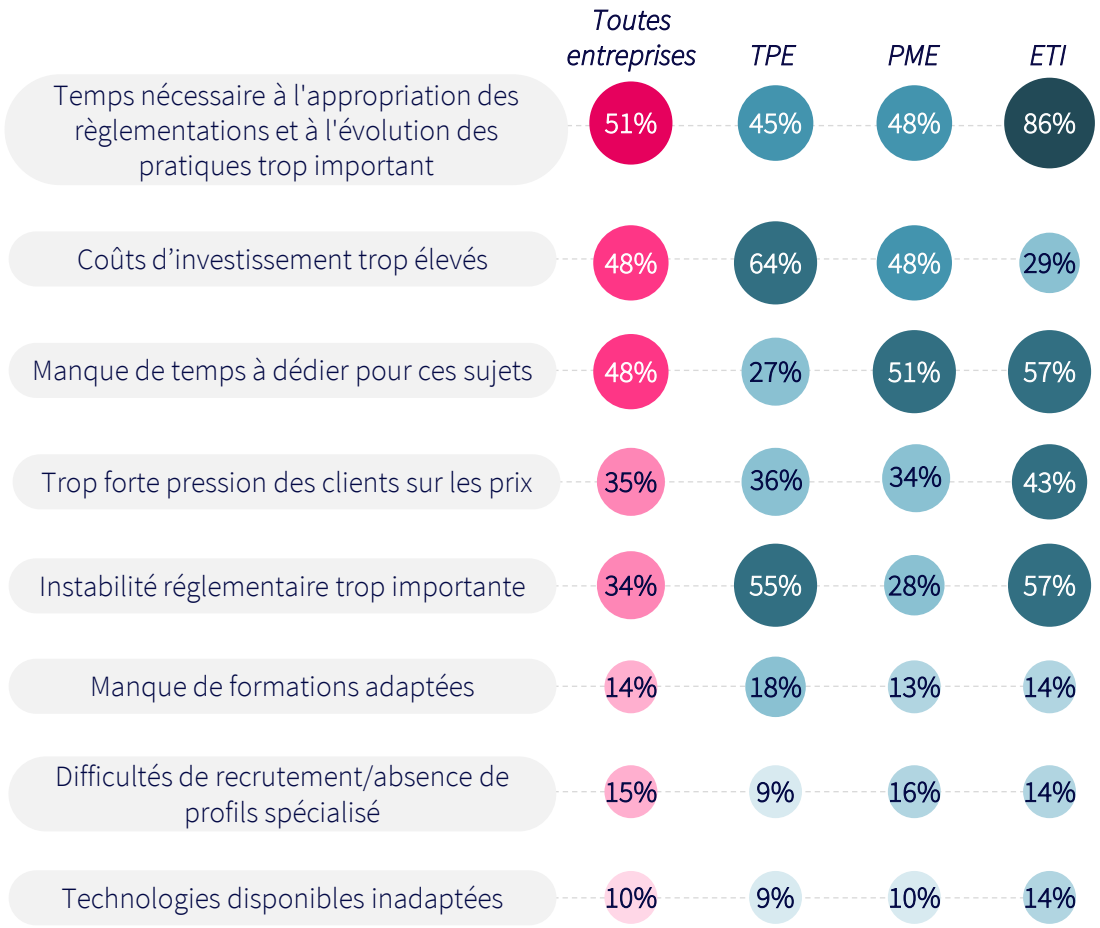


FREINS IDENTIFIÉS PAR LES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats d'enquête et d'entretiens : analyse par taille d'entreprise

Les principaux freins rencontrés par les entreprises répondantes pour développer leurs pratiques SST et RSE

Source : enquête et traitement KYU, 2026



DES FREINS FINANCIERS ET ORGANISATIONNELS MAJEURS POUR LES TPE-PME

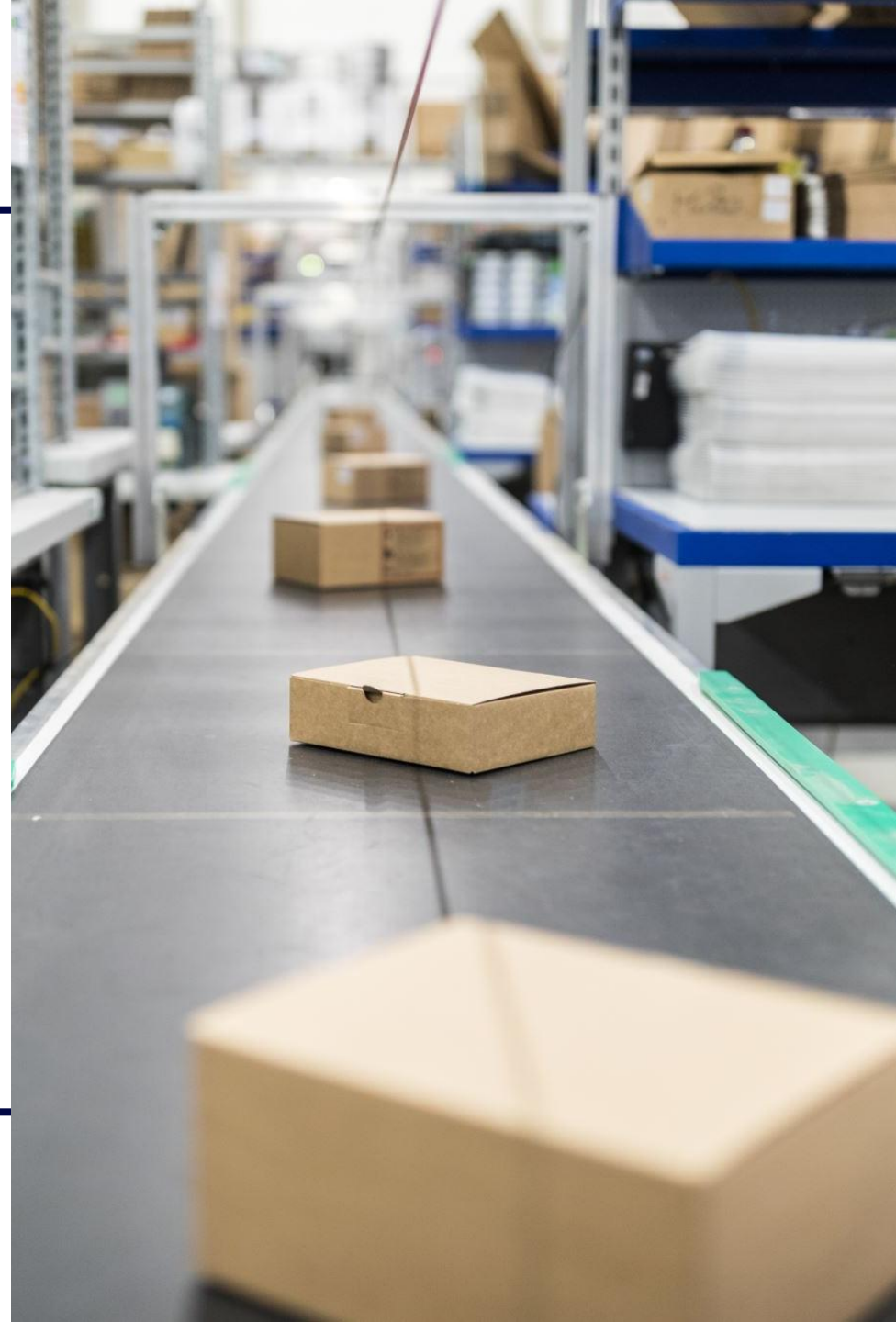
Le principal frein rencontré par les TPE-PME dans leur transition écologique et l'intégration de pratiques en lien avec la SST est le **coût d'investissement jugé trop élevé**. En effet, **les coûts associés à l'implémentation d'une stratégie plus écologique peuvent être considérables** : frais de R&D, achat d'équipements, investissement dans des technologies innovantes, approvisionnement en matière première plus coûteuse, *etc*. Le coût d'investissement est un **blocage moins important pour les entreprises de 250 salariés et plus** qui disposent d'une plus forte capacité d'investissement (29%).

L'intégration des enjeux SST et RSE par les TPE-PME se heurte également à un frein organisationnel : le **temps disponible afin de s'informer et s'investir sur le sujet est jugé insuffisant** par plus de 55% des TPE-PME.

Le manque de temps est aussi un obstacle soulevé par les entreprises de 250 salariés et plus qui, pourtant, disposent plus systématiquement de personnes dédiées à ces enjeux.

4. ÉTAT DES LIEUX DES COMPÉTENCES SST ET RSE À INTÉGRER DANS LES CQP IPC

- 4.1. Méthodologie d'identification des éléments de compétences par CQP
- 4.2. Résultats et préconisations pour les CQP de la Production
- 4.3. Résultats et préconisations pour les CQP de la Transformation



4. ÉTAT DES LIEUX DES COMPÉTENCES SST ET RSE

4.1. MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES PAR CQP

MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES PAR CQP

Traitement des 9 enjeux

Analyse documentaire et juridique | Entretiens experts et entreprises | GT experts QHSE | Expertise KYU et Codicea

↓

139 éléments identifiés

Selon la méthode PDCA (Plan, Do, Check, Act)

↓

GT Evaluateurs IPC

↙ **Éléments à étudier**

↓

Enquête en ligne sur la maturité des entreprises

↓

Éléments de compétences à intégrer dans les référentiels CQP

↘ **Éléments à ne pas intégrer**

MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES PAR CQP

Traitement des 9 enjeux

Analyse documentaire et juridique | Entretiens experts et entreprises | GT experts QHSE | Expertise KYU et Codicea

139 éléments identifiés

Selon la **méthode PDCA** (Plan, Do, Check, Act)

Définition de la méthode PDCA

PLAN	*Définir les objectifs, identifier les problèmes et élaborer un plan d'action clair*
DO	*Mettre en œuvre le plan à petite échelle, tester les solutions et collecter les données*
CHECK	*Analyser les résultats obtenus, comparer aux objectifs et identifier les écarts*
ACT	*Ajuster, standardiser les améliorations et les déployer à grande échelle*

Chaque élément de compétence a été **catégorisé** selon cette méthode →

Illustration pour le CQP Conducteur référent de machine à papier pour l'enjeu « Santé et sécurité physique »

PLAN	DO	CHECK	ACT
Connaître, identifier et analyser les risques liés aux situations de travail	Appliquer les règles de sécurité au poste	Alerter et réagir en cas d'accidents du travail	Participer à l'amélioration continue
Identifier et analyser les risques pour le transport de marchandises dangereuses	Appliquer les mesures de prévention		
Identifier et analyser les risques pour la MAP	Porter les EPI/EPC		
Identifier et analyser les risques spécifiques à l'activité maintenance (électrique, ponts roulants…)	Appliquer les procédures de consignation du risque chimique, mécanique, électrique, pneumatique, hydraulique		
	Adopter les bonnes postures et les principes d'ergonomie au poste		
	Appliquer les mesures de prévention en situation de co-activité		

MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES PAR CQP

GT Évaluateurs IPC

À partir des 139 éléments identifiés

73 éléments à étudier pour les CQP de conduite

Au moins un groupe d'évaluateurs considère cet élément comme étant à intégrer à l'un des référentiels de compétences des 4 CQP étudiés

- CQP Aide-Conducteur de machine à papier (H/F)
- CQP Aide-conducteur en transformation (H/F)
- CQP Conducteur/trice référent/e de machine à papier
- CQP Conducteur/trice en transformation

66 éléments à ne pas intégrer pour les CQP de conduite

Aucun groupe d'évaluateur ne considère cet élément comme étant à intégrer à l'un des référentiels de compétences des 4 CQP sous étude

71 éléments à étudier pour le CQPI Animateur d'équipe

Le groupe d'évaluateurs sur le CQPI Animateur d'équipe considère cet élément comme étant à intégrer dans le référentiel de compétences de ce CQP

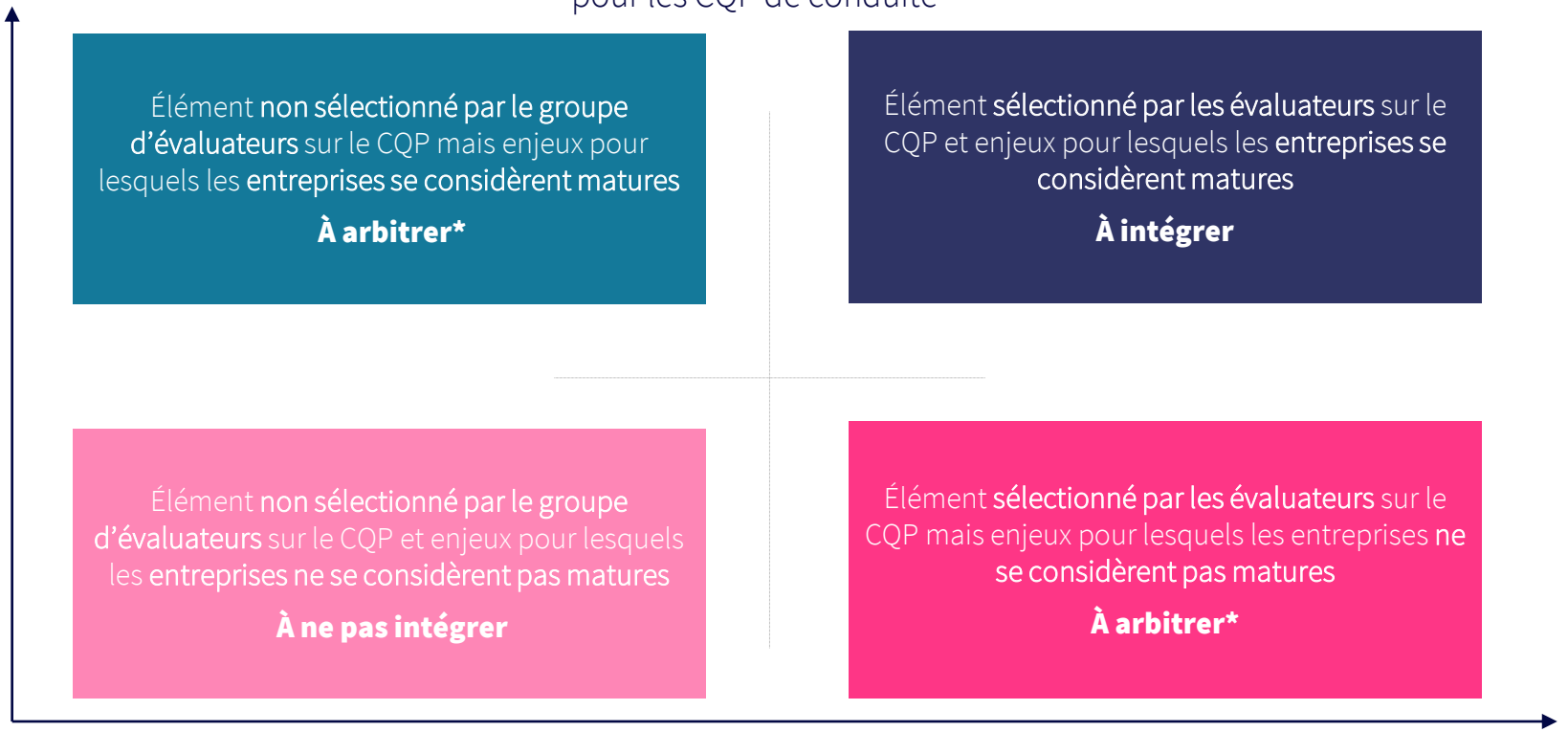
68 éléments à ne pas intégrer pour le CQPI Animateur d'équipe

MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES PAR CQP

Matrice d'aide à la décision

À partir des 73 éléments à étudier pour les CQP de conduite

Maturité des entreprises sur les enjeux SST et RSE



Avis des évaluateurs

Méthode pour définir la maturité des entreprises

La maturité des entreprises a été définie à partir des résultats de l'enquête en ligne auprès des entreprises de la Branche. Celles-ci ont dû se positionner sur leur niveau de maturité vis-à-vis de chacun des 9 enjeux de l'étude (*Peu avancé, En cours, Mature, En avance*). Les enjeux sur lesquels les entreprises d'un secteur (Production, Transformation) sont considérés comme matures sont les 4 enjeux pour lesquels la majorité des entreprises se considèrent matures ou en avance.

Méthode pour définir l'avis des évaluateurs

Pour l'ensemble des 73 éléments de compétences, chaque groupe d'évaluateurs (CQP MAP, CQP Transformation) a donné son avis pour ou contre l'intégration de chaque élément de compétences aux CQP.

4. ÉTAT DES LIEUX DES COMPÉTENCES SST ET RSE

4.2. RÉSULTATS ET PRÉCONISATIONS POUR LES CQP DE LA PRODUCTION

RÉSULTATS ET PRÉCONISATIONS POUR LES CQP DE LA PRODUCTION

Aide-conducteur de machine à papier

Sur 73 éléments :

11 déjà existants

10 nouveaux éléments à intégrer

Augmentation : x2 éléments en lien avec la SST et la RSE dans le référentiel

25 éléments à arbitrer (proposition KYU : à ne pas intégrer)

27 éléments à ne pas intégrer

Piste de réflexion pour le catalogue IPC FORMATION 2028

Conducteur référent de machine à papier

Sur 73 éléments :

11 déjà existants

16 nouveaux éléments à intégrer

Augmentation : x2,5 éléments en lien avec la SST et la RSE dans le référentiel

19 éléments à arbitrer (proposition KYU : à ne pas intégrer)

27 éléments à ne pas intégrer

Piste de réflexion pour le catalogue IPC FORMATION 2028

SANTÉ MENTALE, RISQUES PSYCHOSOCIAUX, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Pourquoi leur intégration dans les référentiels de compétences des CQP de Production constitue un enjeu de réflexion

Constat

→ Les groupe d'évaluateurs des secteurs de la Transformation considère les éléments associés aux enjeux de santé mentale, RPS, égalité, diversité et inclusion comme étant à intégrer aux référentiels de compétences.

→ Appliquant la méthode de la matrice de décision, ces derniers sont ainsi considérés ne sont pas à intégrer car les entreprises de la Branche ne se considèrent pas matures sur le sujet.

Enjeu

→ L'étude met en avant la nécessité de renforcer les démarches de prévention, de formation, d'accompagnement et le partage de bonnes pratiques en matière de santé mentale.

EN CONCLUSION,

Un sujet dont la Branche professionnelle pourrait s'emparer

4. ÉTAT DES LIEUX DES COMPÉTENCES SST ET RSE

4.3. RÉSULTATS ET PRÉCONISATIONS POUR LES CQP DE LA TRANSFORMATION

RÉSULTATS ET PRÉCONISATIONS POUR LES CQP DE LA TRANSFORMATION

Aide-conducteur en transformation

Sur 73 éléments :

9 déjà existants

20 nouveaux éléments à intégrer

Augmentation : x4 éléments en lien avec la SST et la RSE dans le référentiel

35 éléments à arbitrer (proposition KYU : à ne pas intégrer)

9 éléments à ne pas intégrer

Piste de réflexion pour le catalogue IPC FORMATION 2028

Conducteur en transformation

Sur 73 éléments :

9 déjà existants

23 nouveaux éléments à intégrer

Augmentation : x3,5 éléments en lien avec la SST et la RSE dans le référentiel

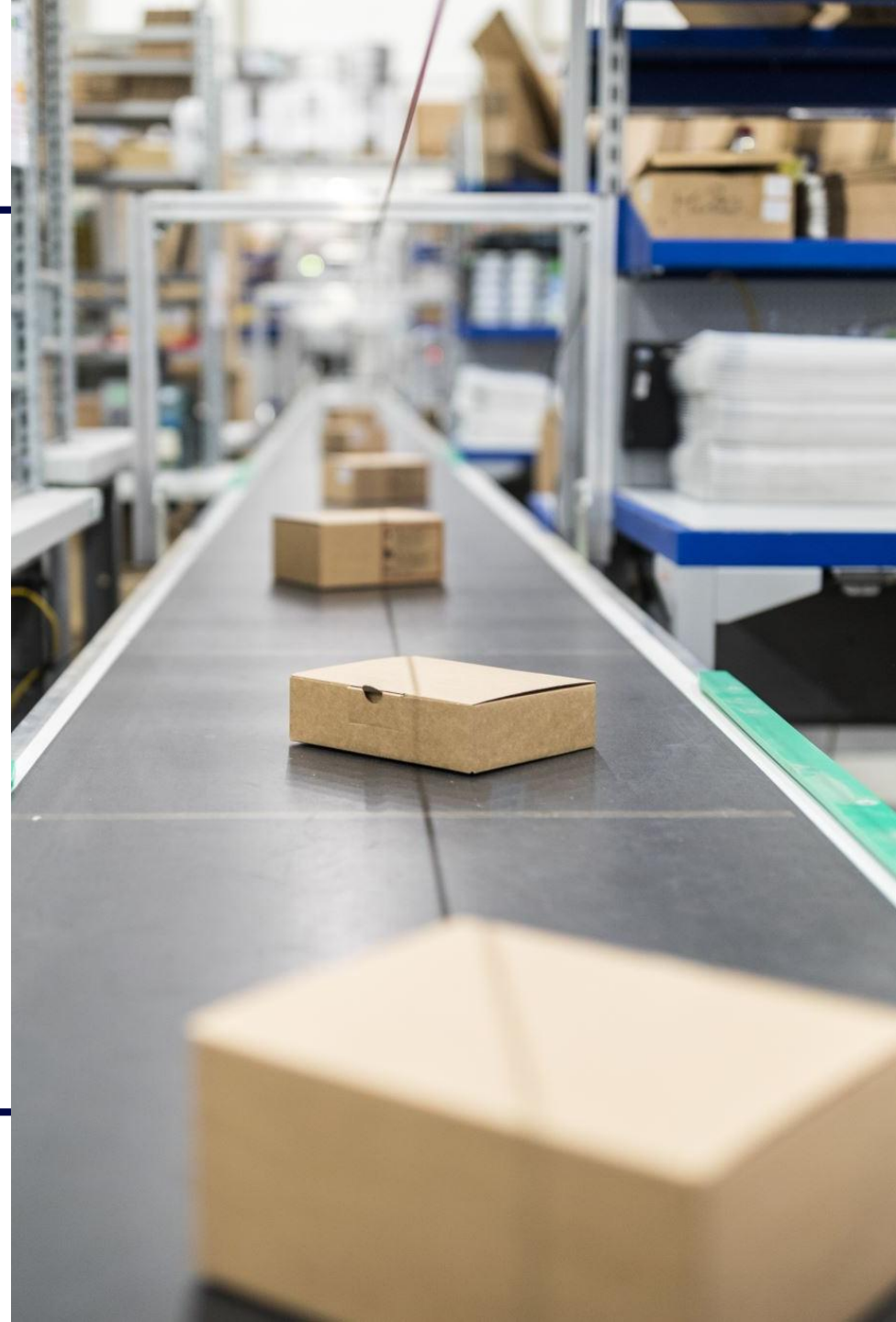
38 éléments à arbitrer (proposition KYU : à ne pas intégrer)

3 éléments à ne pas intégrer

Piste de réflexion pour le catalogue IPC FORMATION 2028

5. EN SYNTHÈSE

- 5.1. Synthèse des principaux enseignements de l'étude
- 5.2. Analyse par enjeu
- 5.3. Compétences à intégrer dans les CQP



5.1. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE : ENJEUX SST ET RSE

Des enjeux environnementaux structurants, au cœur de la transition écologique de la Branche

Compte tenu de leur cœur d'activité, les entreprises de l'industrie du papier-carton sont fortement concernées par les enjeux de transition écologique. Ceux-ci recouvrent notamment l'**éco-conception** des produits, la gestion et le **recyclage des déchets**, l'optimisation des **consommations d'eau et d'énergie**, ainsi que la réduction des **émissions de gaz à effet de serre.**

Ces enjeux ne se posent toutefois pas de manière uniforme selon les secteurs de la Branche :

- Dans les activités de **transformation**, la gestion des déchets constitue un enjeu particulièrement central, même si les entreprises sont déjà très matures sur le sujet.
- À l'inverse, les activités de **production** sont plus fortement concernées par les consommations d'eau, les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre, dans un contexte réglementaire déjà très encadrant.

Les entreprises investissent déjà, ou envisagent d'investir, pour répondre aux défis écologiques. Cependant, si les « **quick win** » sont facile à mettre en œuvre, les **principaux leviers d'action sont très coûteux, en temps et en argent**.

Des enjeux transversaux ou indirects : management, dialogue social et chaîne de valeur

Le management et le dialogue social constituent des enjeux transversaux, communs à l'ensemble des branches professionnelles.

Les axes d'amélioration identifiés dans le cadre de l'étude concernent principalement la **formation des managers**, en particulier du management de proximité. Les besoins portent notamment sur la conduite des entretiens professionnels, l'animation d'équipe, l'accompagnement des changements et la **capacité à relayer les démarches RSE et SST** au plus près du terrain.

Enfin, le **devoir de vigilance et la responsabilité sur l'ensemble de la chaîne de valeur concernent plus directement les grandes entreprises**, soumises à des obligations réglementaires spécifiques. Leur impact direct est donc plus limité pour une partie importante des **TPE et PME** de la Branche. Toutefois, ces dernières peuvent être **indirectement concernées par les exigences croissantes de leurs clients**, notamment à travers des demandes de certifications, de labels, de traçabilité ou de garanties en matière environnementale et sociale.

De nouvelles réglementations, telles que le **RDUE**, pourraient toutefois renforcer l'importance de cet enjeu à moyen terme.

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE : ENJEUX SST ET RSE

Des enjeux inhérents à l'activité industrielle, mieux identifiés et toujours prioritaires

Plusieurs enjeux sont **directement liés à la nature industrielle des activités** de la Branche, notamment l'organisation du travail (ex. le travail posté, les astreintes) ainsi que la santé et la sécurité physique des salariés.

Sur ces sujets, les entreprises apparaissent globalement **plus matures**. Elles sont **davantage conscientes des risques associés** et disposent déjà de **nombreux dispositifs, en partie portés par un cadre réglementaire structurant** : aménagement des horaires, prévention des accidents du travail, équipements de protection, formations sécurité, suivi des expositions, etc.

Ces enjeux n'en restent pas moins centraux. Les marges de progression demeurent importantes, en particulier sur certains risques spécifiques à l'activité industrielle, comme les **risques chimiques**, les **troubles musculosquelettiques**, l'accompagnement des **séniors**, ou encore l'adaptation des organisations de travail aux contraintes de production.

Des enjeux encore sous-estimés : santé mentale et risques psychosociaux, égalité, diversité et inclusion

Les enjeux de santé mentale, de prévention des risques psychosociaux, auxquels l'on peut associer les enjeux relatifs à l'égalité, la diversité et l'inclusion, apparaissent comme **enjeux les moins appropriés par les entreprises** de la Branche. Ils sont à la fois **perçus comme moins directement impactant** pour l'activité et comme des sujets sur lesquels les entreprises se déclarent les **moins matures**.

Cette situation tient notamment à la **difficulté** des entreprises **à objectiver ces enjeux**, contrairement aux risques physiques, plus visibles, mieux documentés et davantage encadrés. L'enquête et les entretiens réalisés confirment ainsi la **nécessité de renforcer les démarches de prévention, les dispositifs d'accompagnement et le partage de bonnes pratiques en matière de santé mentale**.

Ces enjeux demeurent encore peu intégrés aux politiques de prévention, alors même qu'ils peuvent avoir des **conséquences importantes** sur la santé des salariés, l'engagement au travail, l'absentéisme, l'ambiance sur le lieu de travail, etc.

En 2026, **43% des arrêts de travail** sont désormais liés à des motifs psychologiques *(Ipsos-bva pour Workplace Options, avril 2026)*

5.2. ANALYSE PAR ENJEU

ENJEU 1

SANTÉ, SÉCURITÉ PHYSIQUE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

(risques chimiques, TMS, prévention accidents du travail, etc.)

FICHE-FOCUS : SANTÉ, SÉCURITÉ PHYSIQUE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Enjeu 1 | Santé, sécurité physique et conditions de travail

DESCRIPTION

La santé et la sécurité physique au travail concernent la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles liés aux risques matériels et environnementaux. Cet enjeu porte sur l'identification et la maîtrise des risques chimiques, mécaniques, physiques ou ergonomiques (bruit, manutentions, troubles musculosquelettiques, exposition à des substances), ainsi que sur la mise en place de mesures de protection collective et individuelle garantissant l'intégrité physique des salariés.

CADRE REGLEMENTAIRE

- Code du travail, IV- Santé et sécurité au travail :
  - DUERP
  - Obligation d'information et de formation
  - Réglementations spécifiques : risques chimiques (dont agents CMR), bruit, vibrations mécaniques, manutentions manuelles, TMS, équipements de travail et machines
- Code de la sécurité sociale : AT/MP
- ICPE (selon les sites)

PROGRAMMES

- Norme NF EN 1034-1 + A1 « Sécurité des machines - Prescriptions de sécurité pour la conception et la construction de machines de fabrication et de finition du papier - Partie 1 : prescriptions communes »
- Recommandation R. 491 de la CNAM : « Prévention des principaux risques liés aux interventions sur les machines à papiers ».

NORMES, CERTIFICATIONS & LABELS CONCERNÉS

- ISO 45001

SPÉCIFICITÉS LIEES A LA BRANCHE

Environnement industriel mécanisé et cadences de production continues :

- Risques mécaniques : écrasement, coupures, happement)
- Risques TMS : manutentions de bobines et de charges
- Risques chimiques : colles, encres, additifs
- Bruit, humidité, chaleur et poussière de papier
- Travail posté

→ Procédures strictes de consignation et de sécurisation des équipements

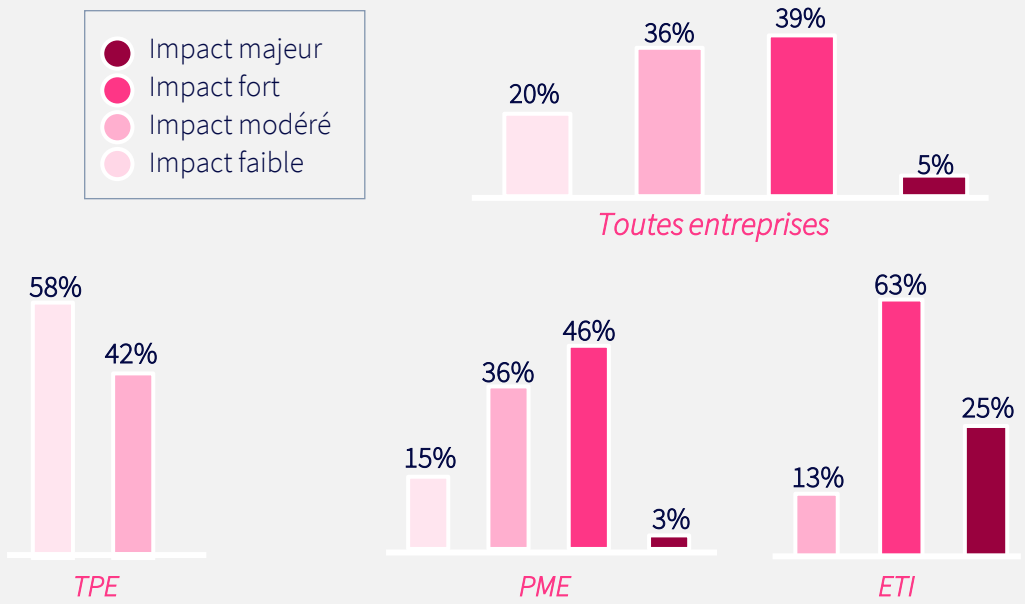
IMPACT DE L'ENJEU SUR L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 1
Santé, sécurité physique, conditions de travail

IMPACT

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



La plupart des entreprises déclarent que la santé, la sécurité physique et les conditions de travail ont un impact modéré à fort au sein de leur entreprise. Cette tendance se confirme chez les PME.

En revanche, les TPE déclarent majoritairement que le sujet a un impact faible tandis **que les ETI sont 76% à déclarer que la santé, la sécurité physique et les conditions de travail ont un impact fort ou modéré au sein de leur entreprise.**

La santé et la sécurité physique : un enjeu central et inhérent aux activités industrielles

Parmi les entreprises de la Branche interrogées au cours de cette étude, les principaux points de tension concernant l'enjeu de sécurité physique sont :

- L'utilisation des **machines**, comme source d'accidents (être happé par la machine, points entrants, …)
- Les risques liés à la **cohabitation entre piétons et chariots**, voire la circulation de camions et autres engins
- Les risques de **troubles musculosquelettiques** (poignets, coudes, dos, …)
- Les **risques chimiques**, qui ne sont pas suffisamment intégrés et qui nécessitent davantage de sensibilisation.

> *Le risque chimique est plus subtil que le risque physique car on ne se rend pas compte tout de suite des effets. Il faut changer les pratiques à ce niveau-là, car de nombreux risques peuvent être évités facilement s'ils sont intégrés par les travailleurs. Par exemple, le fait de se laver les mains avec un solvant plutôt qu'un savon. **Il faut sensibiliser au risque chimique**.* (PME, Cartonnage, emballage, packaging)

L'un des axes principaux d'amélioration de la santé physique des collaborateurs concerne **l'accompagnement de la fin de vie professionnelle**. Certaines entreprises tentent ainsi d'investir ou d'avoir recours à des accompagnements publics :

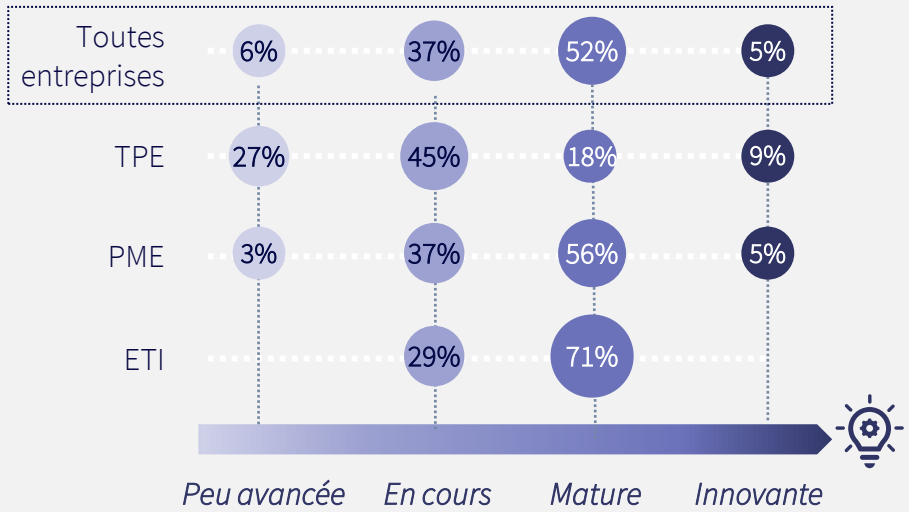
> *On essaie d'aménager les postes de travail. On a un accompagnement de 2 ans avec la CARSAT pour les TMS , on a un plan d'investissement sur des machines d'aide au levage qui viennent apporter les cartons sur les palettes, on a investi sur des tables monte-et-baisse pour adapter chacun et chacune des collaborateurs, on a un aménagement de poste régulier en partenariat avec la médecine du travail et Cap emploi pour faire en sorte que les conditions de travail soient moins dures.*
> (PME, Cartonnage, emballage, packaging)

MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

MATURITÉ

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



Si la majorité des entreprises interrogées se déclarent matures vis-à-vis des enjeux de santé, de sécurité physique et de conditions de travail, une **dichotomie certaine est observée entre les TPE et les ETI**. En effet, si 71% des ETI se déclarent matures, ce chiffre tombe a 18% pour les TPE qui déclarent majoritairement être peu avancées ou en cours de développement.

Une culture de prévention à améliorer

Le manque de conscience des risques chimiques peut se généraliser à l'ensemble des risques physiques. Si la plupart des risques physiques sont connus car les travailleurs y sont confrontés quotidiennement, plusieurs entreprises interrogées identifient un **manque de maturité globale concernant la culture de prévention** au sein de la Branche :

> *« De manière générale, dans l'industrie papetière, nous n'avons pas une culture de prévention de sécurité très mature. Elle reste très axée sur une culture de production. Même si la politique ou l'intention c'est de faire de la prévention, dans les faits, on reste sur quelque chose de très axé production. Par rapport à une industrie chimique, par exemple, l'industrie papetière n'a pas une culture prévention forte (consignation, se garer en marche arrière, …). Ce n'est pas forcément acquis. »* (ETI, Cartonnage, emballage, packaging) »

Exemples de bonnes pratiques

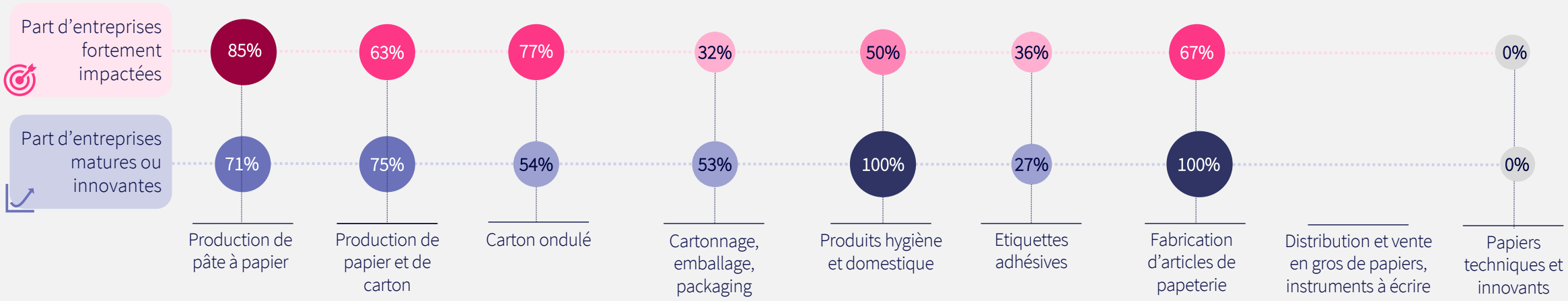
- Disposer de systèmes de verrouillage automatique
- Organiser des réunions de sensibilisation à intervalles réguliers s'adressant à l'ensemble des collaborateurs et ne stigmatisant pas les travailleurs les plus exposés aux risques physiques (*ex. production*). Ces réunions peuvent aborder un nouveau sujet à chaque occurrence (*ex. détecter une situation dangereuse, ergonomie des postes de travail, risques routiers, addictions, …*)
- Afficher les consignes de sécurité dans tous les ateliers et bureaux
- Transmettre l'ensemble des règles et bonnes pratiques de sécurité aux nouveaux collaborateurs au sein d'un Livret d'accueil
- Mettre en place un comité de prévention et de suivi des AT-MP
- Planifier des actions ponctuelles de la part de la médecine du travail : atelier de sensibilisation sur les principes d'ergonomie, observation des postures des collaborateurs.
- Disposer d'outils de ramassage des objets et déchets pour réduire les gestes et améliorer la posture des travailleurs.

IMPACT DE L'ENJEU ET MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 1
Santé, sécurité physique, conditions de travail

VARIATIONS SELON L'ACTIVITÉ



Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026

ANALYSE

Les entreprises des secteurs de la production de pâte à papier et du carton ondulé sont celles qui se déclarent les plus impactées par les enjeux de santé, de sécurité et des conditions de travail. À l'inverse, les entreprises du cartonnage, emballage, packaging et des étiquettes adhésives se déclarent moins impactées.

Le secteur des étiquettes adhésives est également celui qui se déclare le moins avancé vis-à-vis des enjeux. En revanche, les secteurs de la production de papier et de carton, des produits d'hygiène et domestique et de la fabrication d'articles de papeterie sont ceux qui se déclarent les plus matures et innovants.

IPC Campus Photos Usines – Photographe : CLEMENT METTAI (2018)



GRAFIPOLIS – Photographe : ANNIE FRENOT (2021)

ENJEU 2

SANTÉ MENTALE ET PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

FICHE-FOCUS : SANTÉ MENTALE ET PRÉVENTION DES RPS

Enjeu 2 | Santé mentale et prévention des risques psychosociaux

DESCRIPTION

La santé mentale au travail vise à prévenir les atteintes à l'équilibre psychologique des salariés. Elle recouvre l'identification et la prévention des risques psychosociaux tels que le stress chronique, les situations de tension, le harcèlement, les violences internes ou externes, l'isolement professionnel ou encore la surcharge mentale, afin de préserver le bien-être psychique et la stabilité émotionnelle au travail.

CADRE REGLEMENTAIRE

- Code du travail, IV- Santé et sécurité au travail :
  - Obligation de protection de la santé mentale
  - Évaluation des RPS dans le DUERP
  - Dispositions spécifiques : harcèlement moral et sexuel, agissements sexistes
  - Rôle du CSE ou CSSCT (300 salariés)

PROGRAMMES

NORMES, CERTIFICATIONS & LABELS CONCERNÉS

- ISO 45001

SPÉCIFICITÉS LIEES A LA BRANCHE

Les RPS peuvent notamment être liés aux contraintes organisationnelles et industrielles du secteur :

- Rythmes soutenus de production, continuité des lignes
- Travail posté (~ 1/3 des salariés) et horaires décalés affectant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle
- Automatisation des processus de travail

LES 6 CATÉGORIES DE FACTEURS DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX

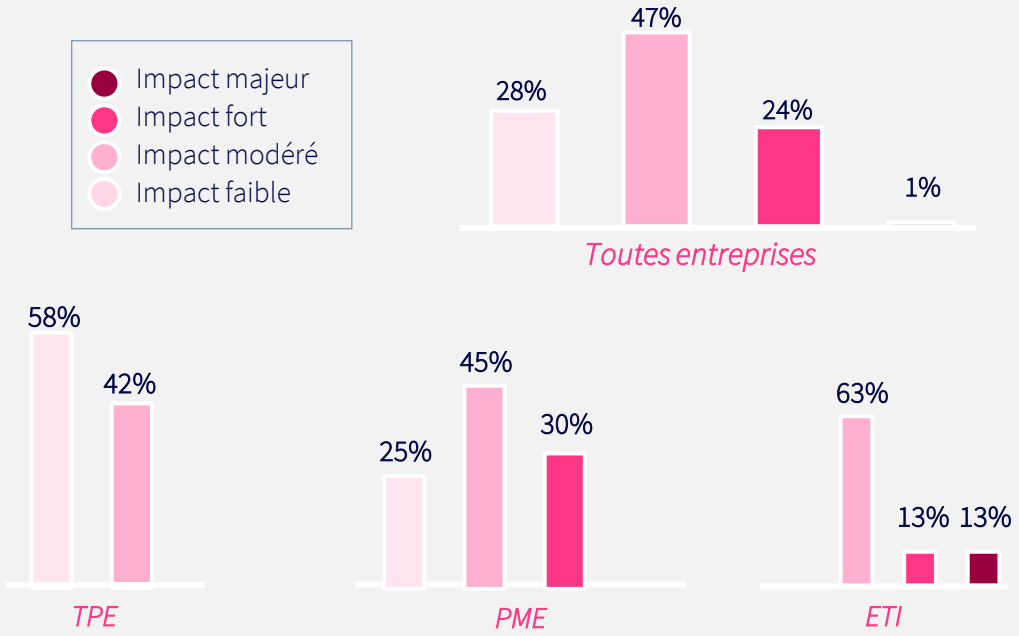


IMPACT DE L'ENJEU SUR L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

IMPACT

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



La plupart des entreprises (75%) ne considère pas la santé mentale et les risques psychosociaux comme un enjeu ayant un impact fort sur leur activité.

C'est particulièrement le cas pour les TPE, où aucune des entreprises ayant répondu à l'enquête ne fait de la santé mental un enjeu central. Pour les PME (30%) et les ETI (26%) de l'échantillon, la santé mentale constitue davantage un sujet, bien que **comparativement plus faible que le sujet de la santé physique** (impact fort pour 46% des PME et 63% des ETI)

Un enjeu qui monte mais qui reste peu conscientisé et objectivé

La santé mentale et les risques psychosociaux constituent un enjeu qui est amené à devenir de plus en plus central pour les entreprises de la Branche.

Actuellement, cependant, cet enjeu n'est considéré comme n'ayant qu'un faible impact. Les entreprises sont relativement peu matures sur le sujet (*cf. diapositive suivante*) et ne maîtrisent au global que peu les concepts associés aux risques psychosociaux.

Ce manque de connaissance des risques explique en partie pourquoi cet enjeu est considéré comme peu impactant : conscientiser et objectiver les risques de l'activité pour la santé mentale demande une certaine maîtrise du sujet.

Actuellement, Il y a, en conséquence, un **réel besoin de formation** des fonctions supports, administratives et du management pour identifier les RPS et mettre en œuvre les actions de prévention ou de réaction en cas de risque avéré.

Toutefois, certaines entreprises commencent à identifier les conséquences que peuvent avoir les évolutions du travail sur leurs collaborateurs, comme la numérisation des activités par exemple :

> *On est dans un environnement de plus en plus numérique, on est de plus en plus dans de l'immédiateté, on demande beaucoup de réactivité et une plus grande diversité des tâches, ce qui met certaines personnes en difficulté car elles se retrouvent sous pression. Il y a l'obligation pour l'employeur d'être vigilant sur le sujet.* (PME, Carton ondulé)

L'association entre les risques pour la santé mentale et la santé physique est également mis en avant :

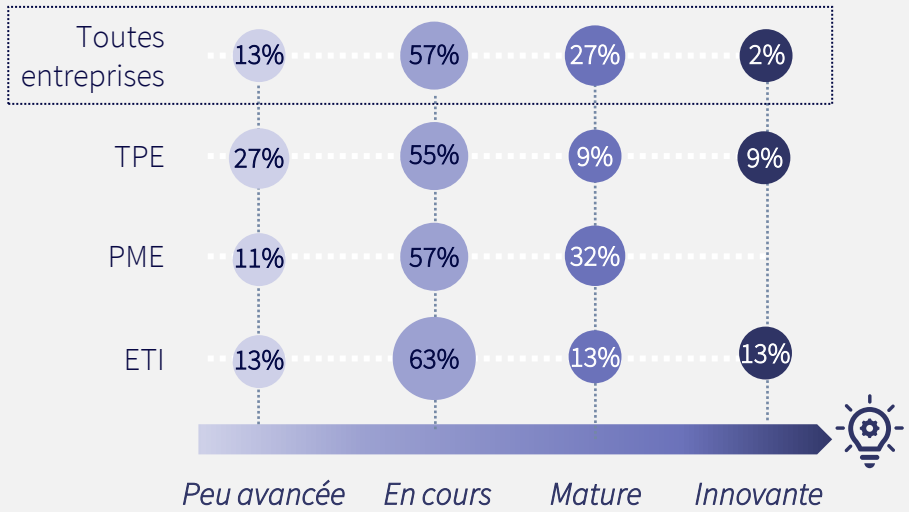
> *En fonction du climat d'angoisse, de la santé mentale, on voit le taux d'accident varier. Il y a de **gros impact de la santé mentale sur la santé physique**.* (Fédération, Carton ondulé)

MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

MATURITÉ

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



Assez logiquement au regard de l'impact perçu de l'enjeu (*cf. diapositive précédente*), les entreprises de la Branche ayant répondu au questionnaire **se définissent dans leur majorité (57%) comme étant « En cours » de développement** vis-à-vis des enjeux liés à la santé mentale et aux risques psychosociaux. La part des entreprises se considérant matures (27%) est bien en-deçà de cette part pour la santé physique (52%).

Les différences de perception du niveau de maturité sur cet enjeu ne sont pas flagrantes selon la taille de l'entreprise. Les TPE se disent, proportionnellement moins avancées (27%) que les PME (11%), qui constituent la catégorie où la plus grande proportion d'entreprises s'estiment matures (32%).

Des entreprises peu matures et « à réaction »

Les entreprises fonctionnent davantage à réaction vis-à-vis de cet enjeu : **tant qu'il n'y pas de (gros) problème, peu voire aucune stratégie de prévention n'est mise en place**.

L'enjeu monte cependant et les entreprises commencent à intégrer les risques de l'activité pour la santé mentale à leur stratégie RH, tout en restant à une phase initiale :

> *On n'a pas entamé d'action, on utilise la CARSAT, la région, la CCI, qui proposent des formations et des conférences sur le sujet, auxquelles on participe. Mais on n'a pas d'actions particulières. […] On ne suit pas l'état mental.* (PME, Cartonnage, emballage, packaging)

> *On est en cours d'élaboration d'un cahier des charges pour savoir comment on aborde ces sujets-là* (PME, Cartonnage, emballage, packaging)

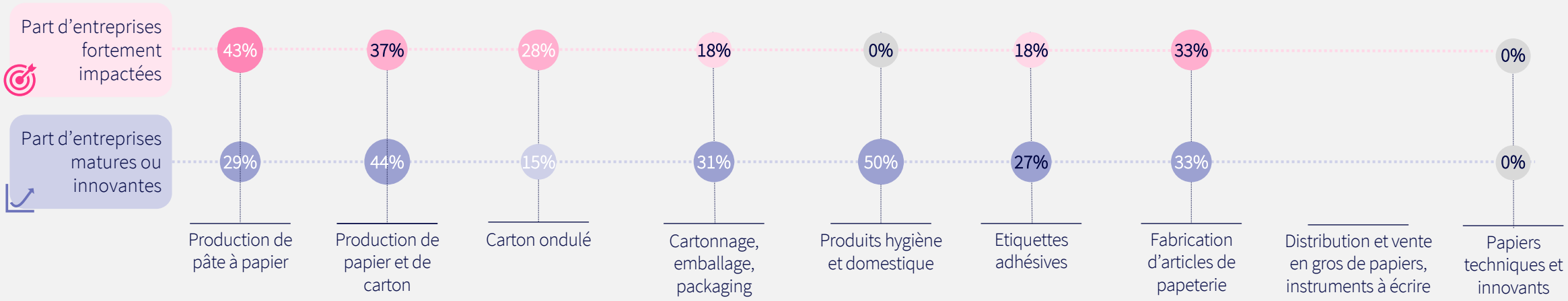
Exemples de bonnes pratiques

- Avoir recourt à des organismes, comme la Carsat régionale, pour mettre en place une démarche de prévention collective sur les risques psychosociaux.
- Partager une enquête (annuelle) sur la qualité de vie au travail (QVT) auprès des collaborateurs de l'entreprise pour récolter leurs retours sur les difficultés auxquels ils peuvent être confrontés et les risques que cela implique sur leur santé mentale.
- Associer la médecine du travail aux réunions du CSE pour échanger et apporter des recommandations concernant les enjeux de santé mentale et RPS.
- Intégrer les enjeux de santé mentale et RPS dans les programmes des journées de sécurité organisées annuellement ou dans le cahier des charges des comités de prévention et de suivi (ex. semaine « santé-sécurité »)
- Former les manager aux risques psychosociaux

IMPACT DE L'ENJEU SUR L'ACTIVITÉ ET MATURITÉ DES ENTREPRISES

Différences sectorielles : résultats de l'enquête

VARIATIONS SELON L'ACTIVITÉ



Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026

ANALYSE

Si, en moyenne, les entreprises de la Branche ayant répondu au questionnaire ne se considèrent que peu impactées par les enjeux de santé mentale, la part d'entreprises se disant fortement impactées **varient considérablement selon le secteur d'activité**. Les entreprises de production de pâte à papier (43%), voire de production de papier (37%), sont proportionnellement plus nombreuses à y percevoir un impact fort que dans les secteurs du carton ondulé (28%) et du cartonnage (18%).

Au regard des réponses apportées concernant la maturité de l'entreprise, l'on peut identifier deux tendances intéressantes pour deux secteurs :

- Les entreprises de la production de pâte à papier sont plus nombreuses à percevoir un impact fort que se considérer comme matures.
- Les entreprises du cartonnage se caractérisent par l'effet inverse.



GRAFIPOLIS – Photographe : ANNIE FRENOT (2021)

ENJEU 3

ORGANISATION DU TRAVAIL, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET RYTHMES DE TRAVAIL

(posté, astreinte, etc.)

FICHE-FOCUS : ORGANISATION DU TRAVAIL, BIEN-ÊTRE ET RYTHMES

Enjeu 3 | Organisation du travail, bien-être au travail et rythmes de travail

DESCRIPTION

Cet enjeu concerne la structuration du travail au quotidien : organisation des équipes, répartition des tâches, horaires, travail posté ou en astreinte, articulation des temps de vie. Il porte sur les modalités concrètes d'exercice de l'activité et leurs effets sur la fatigue, la récupération, l'engagement et les conditions générales d'exercice du travail.

CADRE REGLEMENTAIRE

- Code du travail, III- Durée du travail, repos, congés :
  - Durée du travail, durées maximales, heures supplémentaires, repos quotidien, hebdomadaire
  - Travail de nuit et travail posté (protection spécifique)
  - Astreintes
- Code du travail, IV- Santé et sécurité au travail : suivi individuel renforcé sur les postes à risques

PROGRAMMES

- Accord sur le travail de nuit (avenant n°9 du 19/10/2023) précisant les conditions de mise en œuvre du travail de nuit et ses compensations minimales.

NORMES, CERTIFICATIONS & LABELS CONCERNÉS

- ISO 45001

SPÉCIFICITÉS LIEES A LA BRANCHE

Les enjeux d'organisation du travail sont particulièrement liés à la production continue, qui implique des contraintes spécifiques :

- Travail posté
- Rotation des équipes
- Travail de nuit, le dimanche
- Astreintes pour la maintenance
- Adaptation des temps de repos

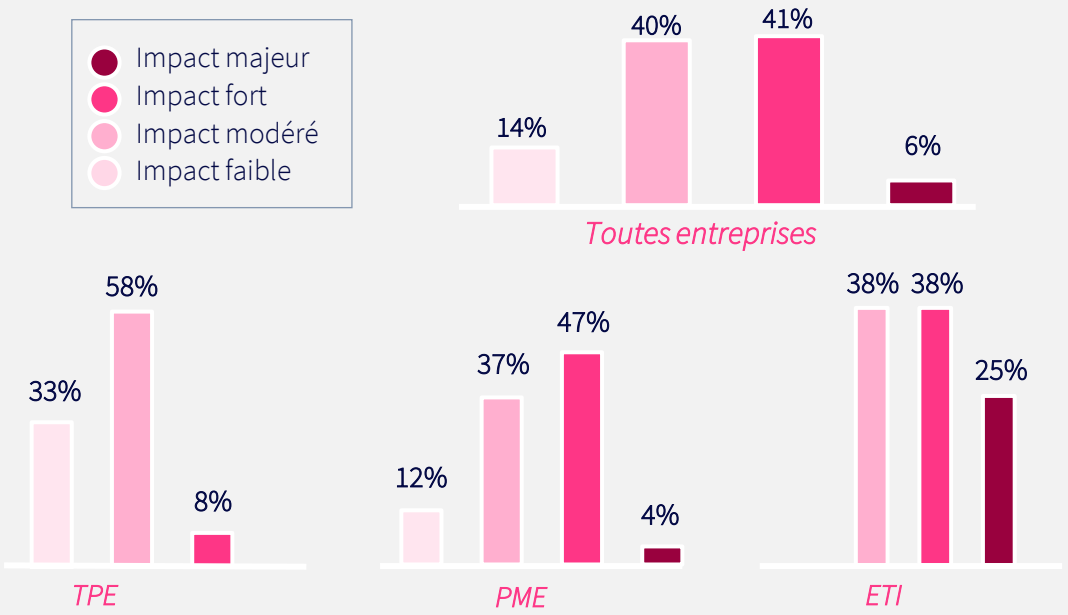
IMPACT DE L'ENJEU SUR L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 3
Organisation du travail, bien-être, rythmes

IMPACT

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



L'organisation du travail constitue un **enjeu inhérent à l'activité de la Branche** (astreintes, travail de nuit, …). Pour 41% des entreprises, cet enjeu a un impact fort et pour 40%, un impact modéré. Ces 40% s'expliquent surtout par la maturité des entreprises, les dispositifs déjà mis en place pour y répondre (*cf. diapositive suivante*).

Tout comme pour les autres enjeux, les TPE sont les entreprises qui considèrent le moins que cet enjeu a un impact fort ou majeur (8%), au contraire des PME (51%) et des ETI (63%).

Un enjeu historique et central pour les secteurs industriels

L'Industrie Papier Carton se caractérise par la **surreprésentation des salariés exerçant un travail posté** (33%, contre 19% de l'ensemble de l'industrie française)*. Contrainte de l'activité, la plupart des machines tournent en continu et nécessitent ainsi que des équipes se relaient en permanence (3x8, 4x8, 5x8, …).

L'organisation du travail est **en partie encadrée** par le Code du travail (aménagement du temps de travail) et la Convention collective nationale de la Branche (périodes de repos, rémunération, …).

L'enjeu n'est pas émergent et n'est, en conséquence, pas forcément perçu comme ayant un fort impact sur l'activité, sur les compétences et sur la gestion des équipes.

Si la planification des horaires et la rotation des équipes dans le respect des temps de repos et des règles d'astreinte est et restera un enjeu, les entreprises interrogées ne le perçoivent pas pour autant comme un axe d'évolution majeure, notamment en comparaison à d'autres enjeux.

**Source : Quadrat Etudes, Portrait de l'emploi dans l'Industrie du papier-carton, Juin 2025*

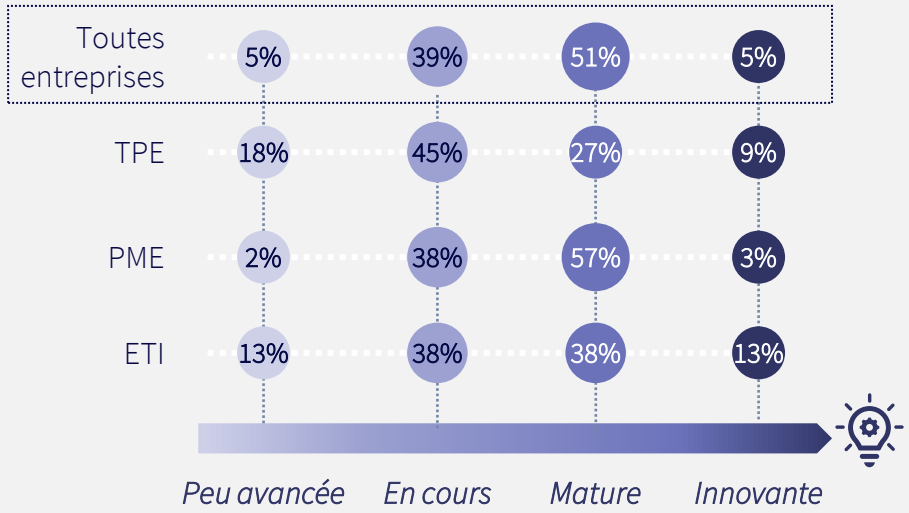
MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 3
Organisation du travail, bien-être, rythmes

MATURITÉ

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



Dans leur majorité (56%), les entreprises de la Branche se considèrent matures ou innovantes sur le sujet. Concernant les 39% d'entreprises se disant « En cours », cette modalité de réponse s'apparente davantage à un besoin d'amélioration, notamment sur les points évoqués sur la diapositive précédente, qu'à un état de développement peu avancé sur le sujet.

Les PME sont proportionnellement celles qui se considèrent les plus matures ou innovantes (60%), contre 51% pour les ETI et seulement 36% pour les TPE.

Un enjeu central cependant relativement maîtrisé

L'Industrie Papier Carton se caractérise par la **surreprésentation des salariés exerçant un travail posté** (33%, contre 19% de l'ensemble de l'industrie française)*. Contrainte de l'activité, la plupart des machines tournent en continu et nécessitent ainsi que des équipes se relaient en permanence (3x8, 4x8, 5x8, …).

L'organisation du travail est **en partie encadrée** par le Code du travail (aménagement du temps de travail) et la Convention collective nationale de la Branche (périodes de repos, rémunération, …).

L'enjeu n'est pas émergent et n'est, en conséquence, pas forcément perçu comme ayant un fort impact sur l'activité, sur les compétences et sur la gestion des équipes.

Si la planification des horaires et la rotation des équipes dans le respect des temps de repos et des règles d'astreinte est et restera un enjeu, les entreprises interrogées ne le perçoivent pas pour autant comme un axe d'évolution majeure, notamment en comparaison à d'autres enjeux.

Exemples de bonnes pratiques

Les ateliers et groupes de travail menés lors de cette étude (évaluateurs, RQSE) ont permis d'identifier certains **points d'amélioration continue** sur le sujet :

- Garantir une bonne coopération entre les équipes pour organiser les remplacements
- Anticiper les changements de planning et le respect des délais de prévenance
- Respecter les temps de repos et les règles d'astreinte
- Adapter les horaires de présence aux phases d'exploitation dégradées

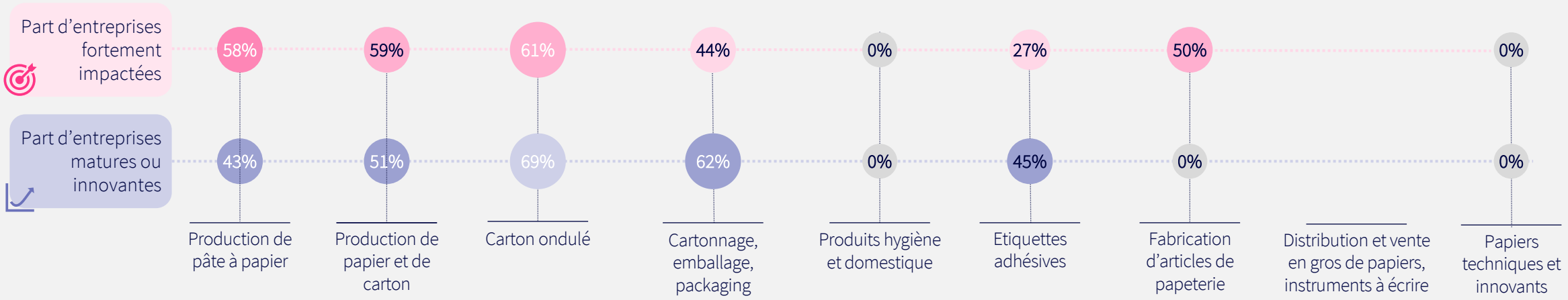
**Source : Quadrat Etudes, Portrait de l'emploi dans l'Industrie du papier-carton, Juin 2025*

IMPACT DE L'ENJEU ET MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 3
Organisation du travail, bien-être, rythmes

VARIATIONS SELON L'ACTIVITÉ



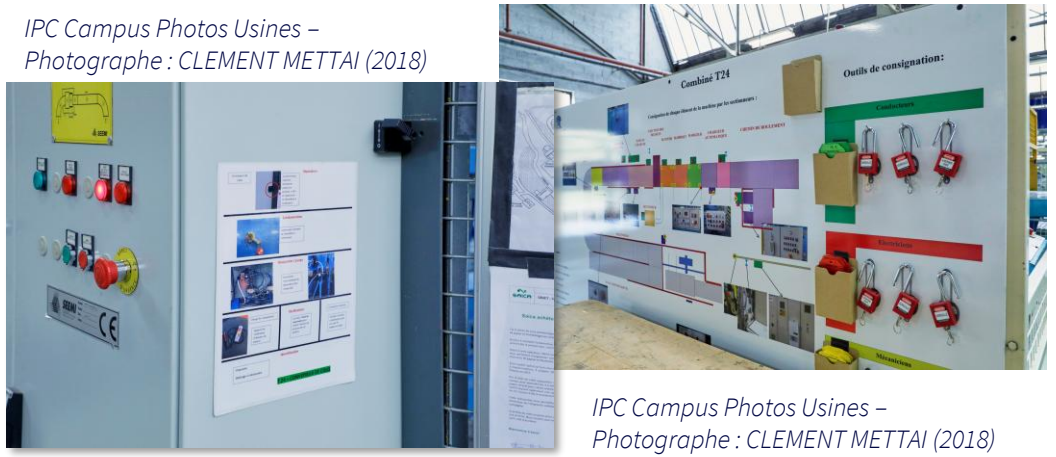
Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026

ANALYSE

L'impact perçu des enjeux liés à l'organisation du travail est proportionnellement plus important dans trois secteurs : la production de pâte à papier (58% des entreprises), la production de papier et de carton (59%à) et le carton ondulé (61%). Une tendance qui s'explique par le **fonctionnement en continu des onduleuses** et la **prépondérance du travail posté en 3x8 dans le secteur de la production**.

Pour ces trois secteurs, les entreprises du carton ondulé se considèrent proportionnellement plus matures ou innovantes (62%) que les secteurs de la production (43% et 51%).

IPC Campus Photos Usines – Photographe : CLEMENT METTAI (2018)



IPC Campus Photos Usines – Photographe : CLEMENT METTAI (2018)

ENJEU 4

MANAGEMENT ET DIALOGUE SOCIAL

(CSE, représentant, lieu de dialogue et d'écoute, entretiens annuels, ...)

FICHE-FOCUS : MANAGEMENT ET DIALOGUE SOCIAL

Enjeu 4 | Management et dialogue social

DESCRIPTION

Le management et le dialogue social renvoient aux modalités de pilotage des équipes et aux espaces d'échange au sein de l'entreprise. Cet enjeu recouvre l'existence et le fonctionnement des instances représentatives du personnel (CSE), les dispositifs d'écoute et de concertation, les entretiens professionnels et annuels, ainsi que les démarches de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), qui structurent les relations sociales et la participation des salariés.

CADRE REGLEMENTAIRE

- Code du travail, II- Relations collectives de travail :
  - Attributions santé-sécurité du CSE ou CSSCT
  - Entretiens professionnels
  - Négociations obligatoires en entreprise (NAO)
  - GEPP (entreprises de 300 salariés)
  - Droit d'expression des salariés

PROGRAMMES

NORMES, CERTIFICATIONS & LABELS CONCERNÉS

SPÉCIFICITÉS LIEES A LA BRANCHE

Sans être spécifique à la branche du papier carton en tant que telle, mais davantage aux secteurs industriels, plusieurs pratiques relèvent d'un caractère essentiel :

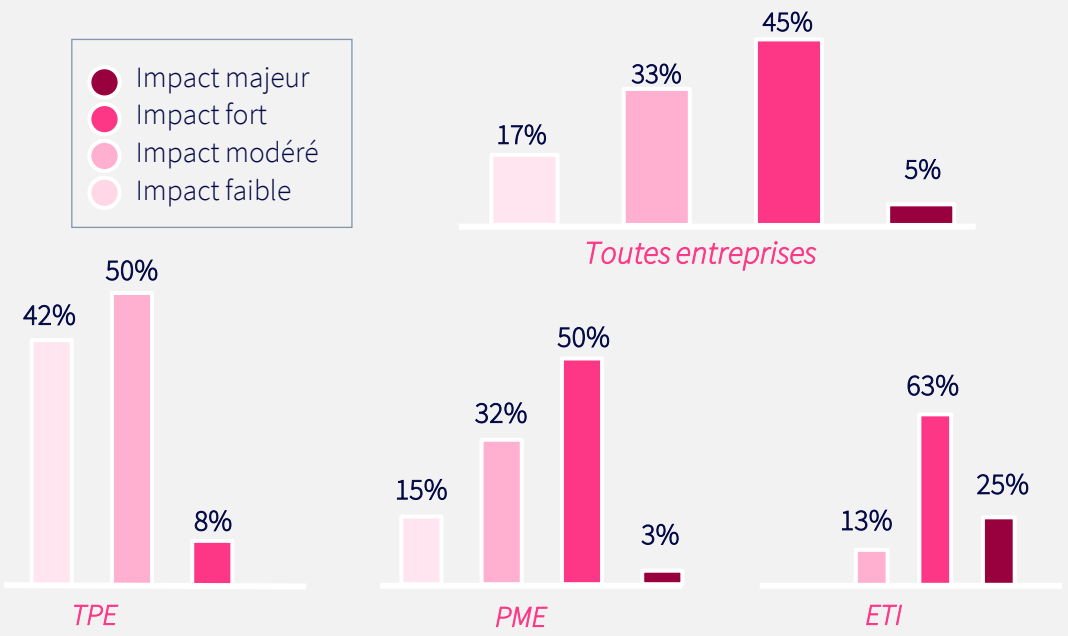
- Transmission des consignes de sécurité et diffusion des pratiques de sécurité
- Gestion collective des incidents
- Instances de dialogue social : CSE, d'une part, mais également les commissions ou comités santé-sécurité

IMPACT DE L'ENJEU ET MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

IMPACT

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026

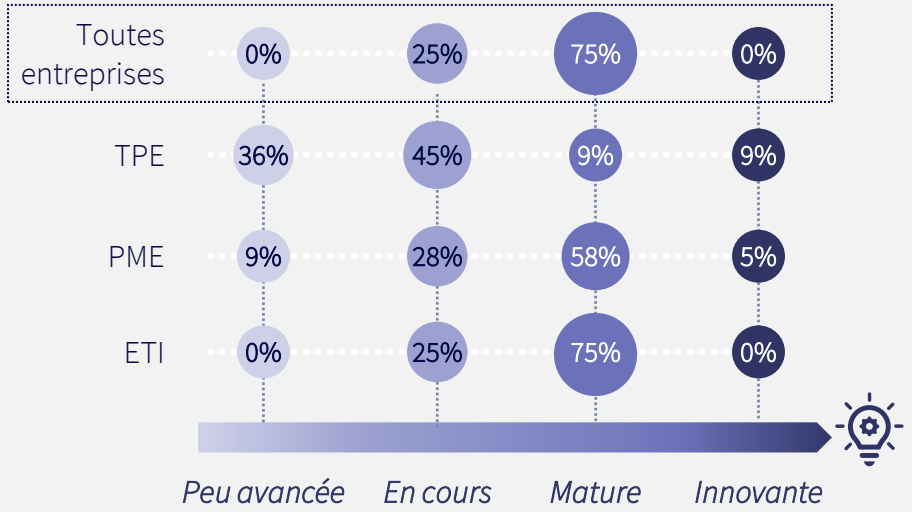


Les enjeux relatifs au management et au dialogue social sont considérés comme ayant un **impact fort ou majeur pour la moitié des entreprises** (50%).

Similairement aux autres enjeux, cet enjeu constitue un impact moindre pour les TPE (seuls 8% des entreprises déclarent un impact fort). À l'inverse, 53% des PME considèrent cet enjeu comme impact ou majeur et 88% des ETI. L'enjeu de management et dialogue social tend ainsi à augmenter à mesure que le nombre de salariés augmente.

MATURITÉ

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



La **très grande majorité** (75%) des entreprises **se considèrent matures** sur le sujet. Les TPE, au même titre que pour l'impact perçu de l'enjeu, affichent un taux bien plus faible : seules 18% se considèrent matures ou innovantes, contre 63% pour les PME et 75% pour les ETI.

Exemples de bonnes pratiques

Pour répondre à cet enjeu, l'implication des salariés dans la stratégie de l'entreprise est citée comme solution par certaines entreprises. L'une d'entre elles explique ainsi **intégrer les salariés à la réunion mensuelle**, afin de leur exposer l'état de la situation, leur présent les principaux indicateurs et tableaux de bord **pour les investir davantage** dans les objectifs de l'entreprise.

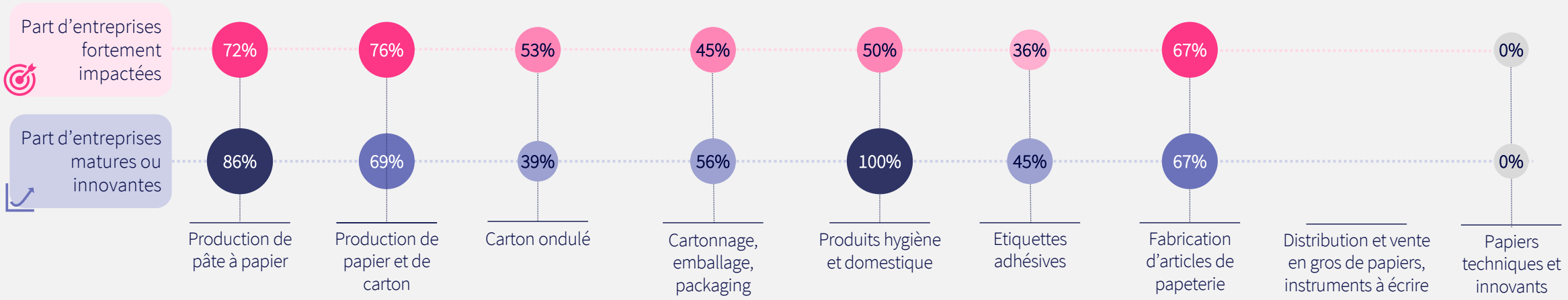
Au niveau des **manager**, c'est leur **formation** qui est principalement privilégiée :

> *« On a fait un accompagnement externe de coaching collectif et individuel pour les faire monter en compétences là-dessus : savoir faire les entretiens professionnels et annuels, qu'ils soient des animateurs de la performance au quotidien, avec de l'affichage visuel, etc. »*
> (PME, Cartonnage, emballage, packaging)

IMPACT DE L'ENJEU ET MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

VARIATIONS SELON L'ACTIVITÉ



Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026

ANALYSE

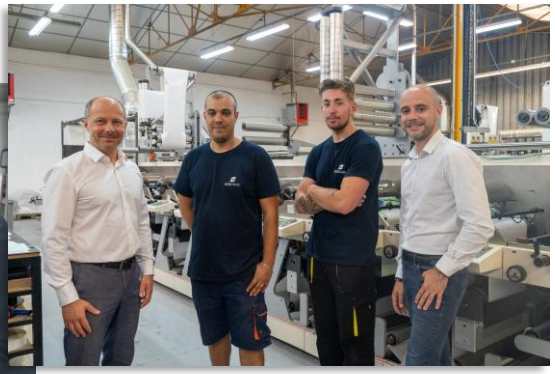
Les variations sectorielles laissent apparaître trois secteurs d'activité pour lesquels la part d'entreprises déclarant être **fortement impactées est fortement majoritaire : la production** de pâte à papier et de papier et de carton, la fabrication d'articles de papeterie.

Une tendance qui peut s'expliquer par le **croisement avec la taille des entreprises** ayant répondu à l'enquête : les ETI, notamment, qui se déclarent à 88% comme étant fortement impactées par cet enjeu, sont majoritairement des secteurs de la production (87%).

Les secteurs avec la **plus forte proportion d'entreprises matures ou innovantes sont également les secteurs de la production** : pâte à papier, papier et carton, ainsi que les produits d'hygiène et domestiques.

AFIFOR STIC IMAGE – Photographe : ANNIE FRENOT (2022)





AFIFOR STIC IMAGE – Photographe : ANNIE FRENOT (2022)

ENJEU 5

ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

(dans le recrutement, les promotions, etc.)

FICHE-FOCUS : ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Enjeu 5 | Égalité, diversité et inclusion

DESCRIPTION

L'égalité, la diversité et l'inclusion concernent la prévention des discriminations et la garantie d'un traitement équitable dans l'accès à l'emploi, à la formation, à la rémunération et aux évolutions professionnelles. Cet enjeu porte sur la prise en compte de la diversité des profils (genre, âge, origine, handicap, parcours) et sur la mise en œuvre de pratiques favorisant l'inclusion et l'égalité des chances.

CADRE REGLEMENTAIRE

- Code du travail, I- Relations individuelles de travail :
  - Principe de non-discrimination (recrutement, sanction, licenciement, promotion)
  - Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (dont mesures visant à supprimer les écarts de rémunération, accord collectif ou plan d'action annuel)
- Code du travail, V- Travailleurs handicapés : obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)

PROGRAMMES

NORMES, CERTIFICATIONS & LABELS CONCERNÉS

SPÉCIFICITÉS LIEES A LA BRANCHE

La branche du Papier Carton est concernée, au même titre que l'ensemble des branches industrielles, à plusieurs enjeux d'égalité professionnelle spécifiques aux industries :

- Mixité des métiers industriels (*DGE : les femmes représentent moins de 30% des salariés de l'industrie*)
- Accès des femmes aux postes techniques ou d'encadrement
- Adaptation de certains postes aux différentes capacités physiques (ex : handicap)
- Emploi des travailleurs en situation de handicap

IMPACT DE L'ENJEU SUR L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

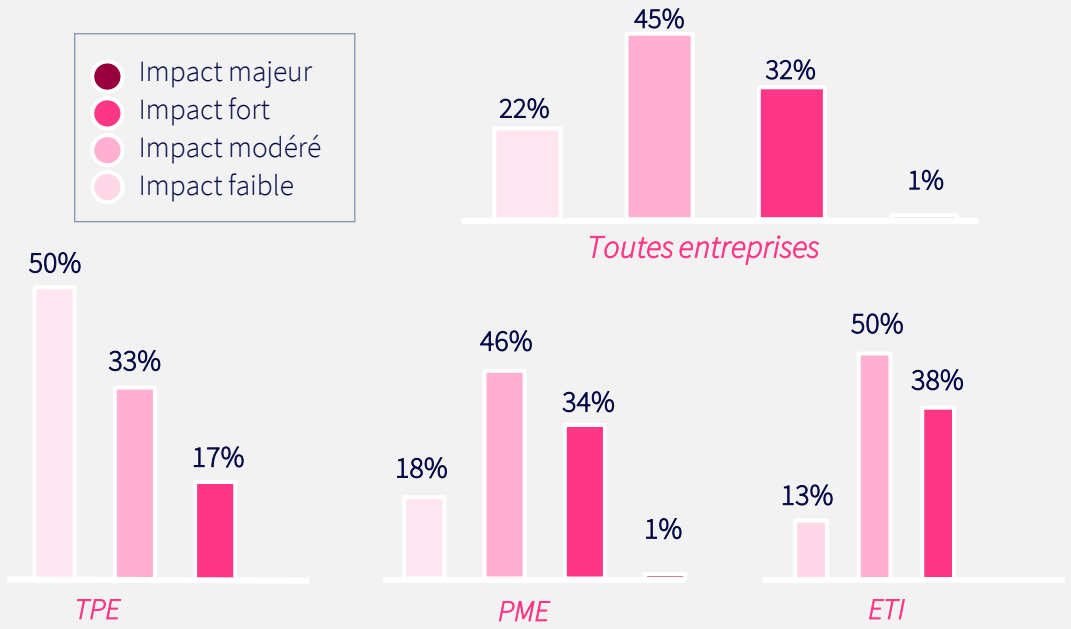
Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 5

Égalité, diversité, inclusion

IMPACT

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



L'égalité, la diversité et l'inclusion constituent un **enjeu fort pour seulement 1/3 des entreprises**.

88% des TPE ne considèrent pas cet enjeu comme « fort », à l'inverse des PME et des ETI, dont respectivement 35% et 38% des entreprises estiment que cet enjeu a un impact fort ou majeur.

En conclusion, **l'enjeu apparaît relativement modéré voire faible** pour la grande majorité des entreprises

La féminisation des emplois comme principal enjeu

Pour les entreprises interrogées, les enjeux relatifs à l'égalité, la diversité et l'inclusion ne sont pas véritablement impactant. La plupart des entreprises expliquent déployer les outils les plus communs en matière d'égalité professionnelle et de reconnaissance du handicap par exemple (*cf. diapositive suivante*). Pour ces entreprises, surtout en comparaison aux autres enjeux abordés au sein de cette étude, l'égalité, la diversité et l'inclusion ne fait **pas office d'axe d'amélioration prioritaire**.

Néanmoins, la **féminisation des métiers « cœur »** de l'Industrie Papier Carton constitue une **vraie difficulté et un réel objectif** pour certaines entreprises :

> *Notre problème c'est plus de féminiser les emplois industriels. On est sur des emplois qui restent très masculins dans la production et, à l'inverse, très féminins au sein des fonctions support et l'administration.* (PME, Cartonnage, emballage, packaging)

Les travailleurs en situation de handicap, et notamment les obligations d'embauche, impactent également les entreprises de la Branche. En effet, le sujet est encadré par la loi : l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (**OETH**) imposant à tout employeur comptant au moins 20 salariés d'employer des travailleurs handicapés à hauteur de 6% du total des salariés.

Une obligation qui pousse les entreprises à mener des **campagnes de sensibilisation pour que leurs collaborateurs se déclarent RQTH** (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Pour autant, la principale difficulté de la Branche tient à la dimension physique de la plupart des métiers « cœur » :

> *On a des salariés qui avaient des RQTH qui sont sortis des effectifs pour diverses raisons. On a aujourd'hui une seule personne RQTH qui travaille ici, donc pour l'année 2026, on aura une taxe Agefip assez importante. Mais **beaucoup de RQTH ne sont pas compatibles avec notre activité, même en adaptant les postes de travail**.*
> (PME, Cartonnage, emballage, packaging)

MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

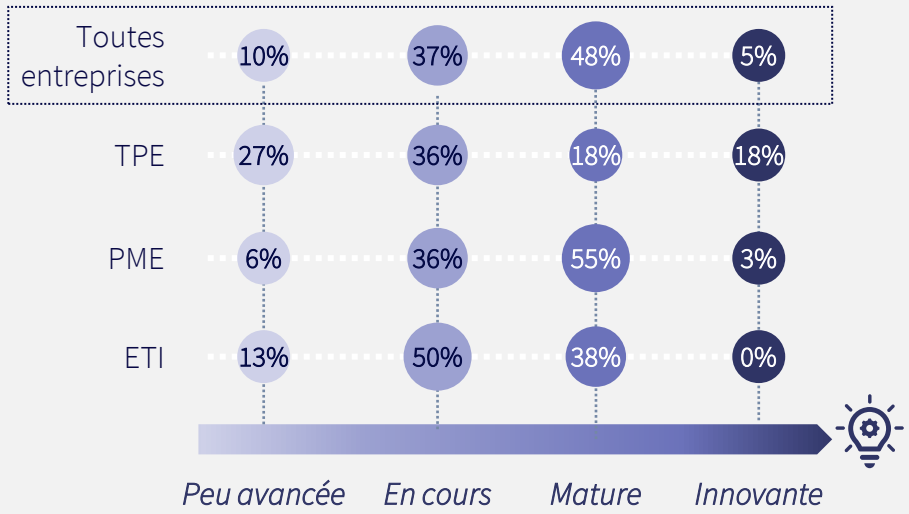
Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 5

Égalité, diversité, inclusion

MATURITÉ

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



Une **courte majorité d'entreprises** ayant répondu à l'enquête **se considèrent matures ou innovantes** (53%). Cet auto-diagnostic tend à refléter le faible impact qui est attribué à cet enjeu par les entreprises : sans impact perçu, pas de priorisation des actions à entreprendre sur ce sujet et donc peu de maturité.

Les PME se considèrent davantage matures ou innovantes (58%) que les TPE (36%) et les ETI (38%). Si les TPE, sur l'ensemble des enjeux étudiés, se considèrent moins impactées et moins matures, ce n'est pas le cas pour les ETI. Cet auto-diagnostic sur les enjeux d'égalité, de diversité et d'inclusion peut s'interpréter, au même titre que pour les enjeux relatifs au management et au dialogue social, comme une difficulté qui croît avec le nombre de salariés à gérer les problématiques de gestion des ressources humaines.

Égalité professionnelle, transparence salariale et handicap

Principalement, trois enjeux centraux sont évoqués par les entreprises interrogées concernant l'enjeu d'égalité, diversité et inclusion :

- Égalité professionnelle femmes-hommes

L'**index d'égalité professionnelle femmes-hommes** constitue le principal dispositif mobilisé par les entreprises pour objectiver l'(in)égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de leur entreprise. Celui-ci étant obligatoire pour toute entreprise d'au moins 50 salariés, cette maturité se comprend ainsi à l'aune de l'encadrement réglementaire.

- Personnes en situation de handicap

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (**RQTH**) est le principal outil à disposition des entreprises sur le sujet. Des campagnes de sensibilisation sont menées auprès des salariés pour se faire reconnaître travailleur handicapé et ainsi rentrer dans les quotas. Néanmoins, **certaines entreprises tentent d'aller plus loin que l'obligation** :

> *On travaille avec un accompagnement qui vient avec une équipe de 5 à 8 personnes pour travailler dans nos ateliers.* (PME, Cartonnage, emballage)
>
> *On a une politique de suivi des travailleurs handicapés avec l'infirmière […] On a également embauché deux personnes préalablement mises à disposition par l'ESAT.* (ETI, Production de papier et de carton)

Exemples de bonnes pratiques

- Transparence salariale

La **transposition de la directive européenne** sur la transparence salariale fait de cet enjeu un sujet de réflexion croissant au sein des entreprises de la Branche qui seront concernées par son application. Cependant, d'autres **initiatives** sont déjà mises en œuvre :

> *On présente la fourchette des salaires sur le site internet de l'entreprise* (PME, Production de papier et de carton)
>
> *Dans le cadre de la NAO, on montre tous les salaires par métier aux représentants syndicaux et membres du CSE.* (ETI, Production de papier et de carton)

Exemples de bonnes pratiques

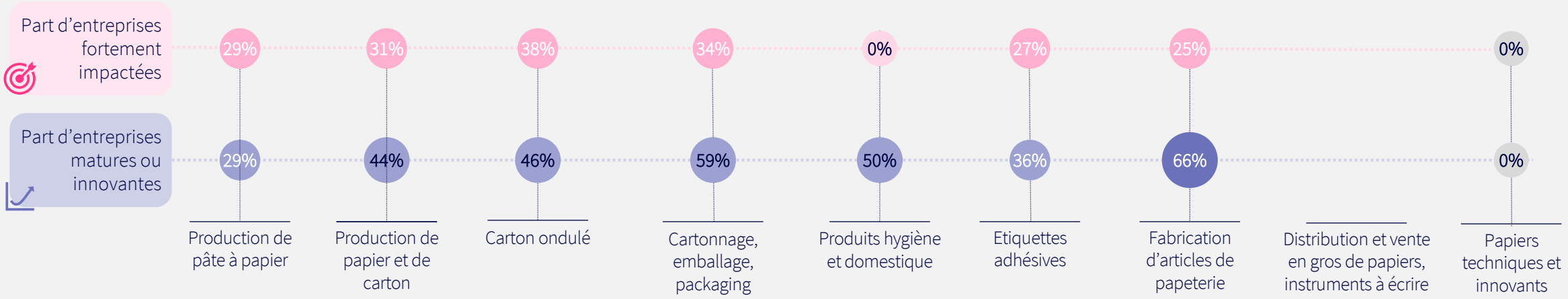
IMPACT DE L'ENJEU ET MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 5

Égalité, diversité, inclusion

VARIATIONS SELON L'ACTIVITÉ



Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026

ANALYSE

La part des entreprises se déclarant fortement impactées est **sensiblement similaire pour chaque secteur** : environ 30%.

Certains secteurs, en revanche, affichent une proportion plus importante d'entreprises s'estimant matures ou innovantes comme le cartonnage (59%). Ou la fabrication d'articles de papeterie (67%). Pour ce dernier, ce taux est à relativiser au regard du faible nombre d'entreprises répondantes appartenant à ce secteur (N = 4).

AFIFOR SEPR – Photographe : ANNIE FRENOT (2022)



AFIFOR SEPR – Photographe : ANNIE FRENOT (2022)

ENJEU 6

DEVOIR DE VIGILANCE ET RESPONSABILITÉ SUR LA CHAÎNE DE VALEUR

FICHE-FOCUS : DEVOIR DE VIGILANCE

Enjeu 6 | Devoir de vigilance et responsabilité sur la chaîne de valeur

DESCRIPTION

Le devoir de vigilance concerne l'identification et la prévention des risques sociaux, environnementaux et éthiques liés aux activités de l'entreprise, y compris chez ses fournisseurs et sous-traitants. Cet enjeu porte sur la responsabilité exercée tout au long de la chaîne de valeur afin de prévenir les atteintes aux droits humains, à la santé-sécurité et à l'environnement.

CADRE REGLEMENTAIRE

- Loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneurs d'ordre (2017)
- Code du travail : dispositions relatives au travail dissimulé et à la sécurité des sous-traitants
- Directive européenne CSRD et transposition française dans le Code de commerce
- Directive européenne sur le devoir de vigilance (CS3D)

PROGRAMMES

NORMES, CERTIFICATIONS & LABELS CONCERNÉS

- Label PEFC
- Certification FSC
- EcoVadis

SPÉCIFICITÉS LIEES A LA BRANCHE

- Demande croissante de *reporting* environnemental adressé aux fabricants
- Chaîne d'approvisionnement internationale et traçabilité des matières premières : pâtes à papier, fibres recyclées, produits chimiques
- Gestion durable des ressources forestières
- Pratiques sociales et environnementales des fournisseurs

IMPACT DE L'ENJEU ET MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

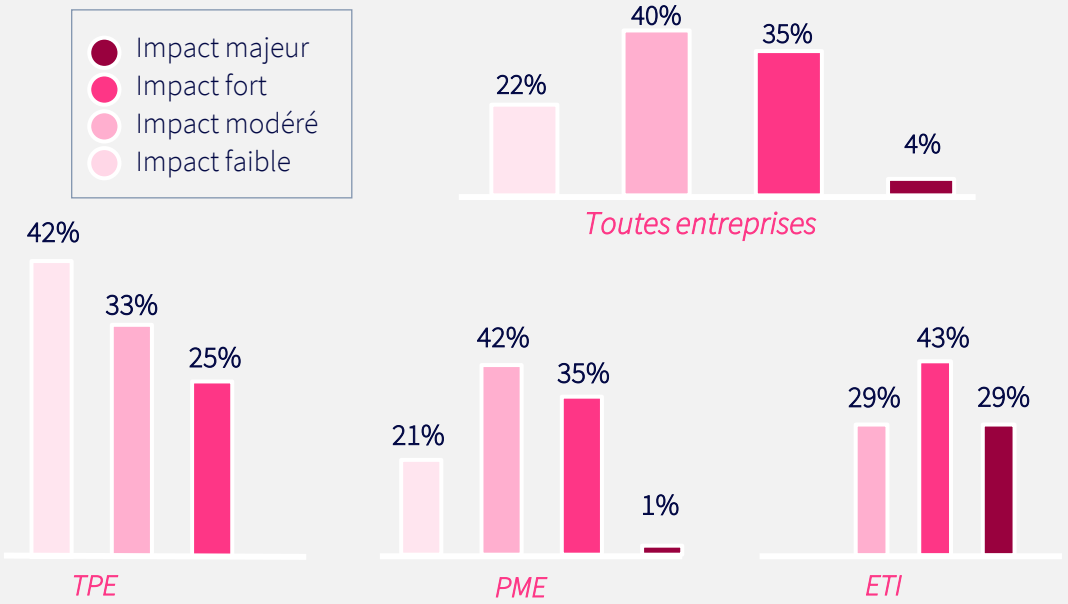
Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 6

Devoir de vigilance sur toute la chaîne

IMPACT

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026

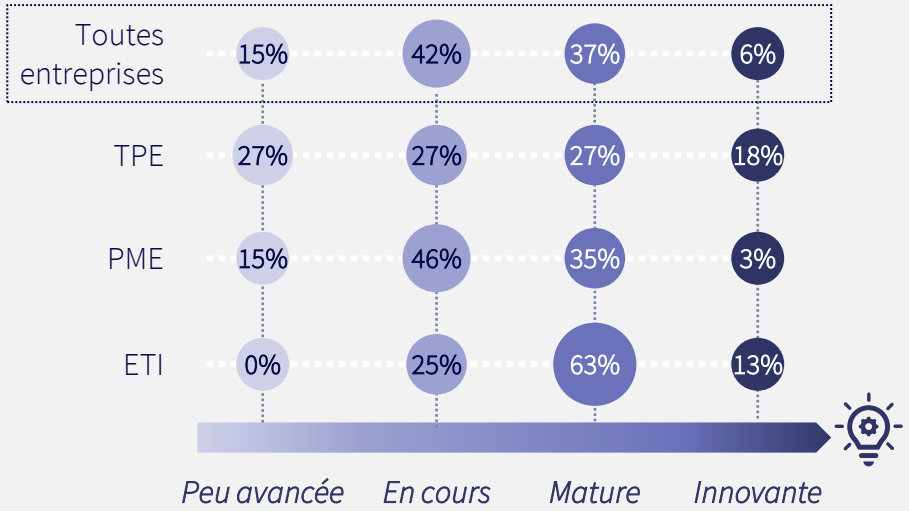


Le devoir de vigilance et la responsabilité sur toute la chaîne de valeur **n'apparaît pas comme enjeu impactant pour les entreprises** : la majorité des entreprises ne perçoivent qu'un impact modéré ou faible pour cet enjeu (62%).

Une **corrélation entre la taille de l'entreprise et la perception de l'impact** de l'enjeu s'observe : si 25% des TPE identifient un impact fort ou majeur, ce taux atteint 36% pour les PME et 72% pour les ETI.

MATURITÉ

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



Une majorité d'entreprises ne s'estiment pas matures sur le sujet (57%). Une proportion cohérente avec la perception de l'impact des enjeux.

La catégorie des ETI affiche la plus grande part d'entreprises matures : 76%. Un taux élevé qui s'explique par l'obligation qui s'applique principalement aux plus grandes entreprises (500 salariés pour la CSRD, 5'000 pour le devoir de vigilance).

Le RDUE : futur enjeu central ?

Le Règlement contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE), trois fois reporté pourrait bien faire de la responsabilité sur toute la chaîne de valeur un enjeu plus important qu'il ne l'est actuellement pour les entreprises de la Branche. En effet, les produits liés au bois (pâte, papier) comptent parmi les produits concernés. Certains imprimés commerciaux et le secteur graphique (y. c. la presse) ont été exclus du périmètre lors du second report.

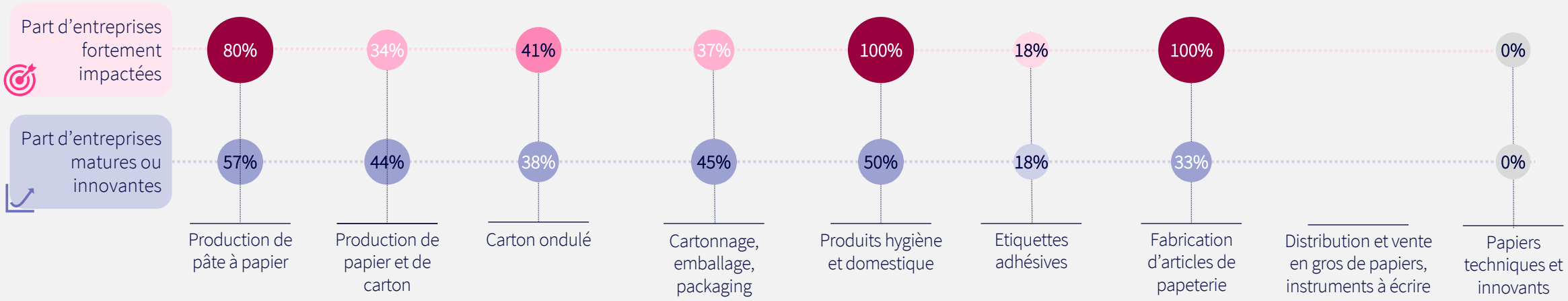
IMPACT DE L'ENJEU ET MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 6

Devoir de vigilance sur toute la chaîne

VARIATIONS SELON L'ACTIVITÉ



Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026

ANALYSE

Les secteurs concentrant la plus forte part d'entreprises fortement impactées par le devoir de vigilance et la responsabilité sur la chaîne de valeur sont la production de pâte à papier (100%), les produits d'hygiène et domestique (100%) et la fabrication d'articles de papeterie.

Cette part plus élevée sur ces secteurs s'explique en partie par la taille des entreprises appartenant aux secteurs de la production et ayant répondu à l'enquête.

Ces secteurs concentrent en effet la grande majorité des ETI et grandes entreprises de l'étude (87%). Ces ETI et grandes entreprises étant elles-mêmes davantage concernées par les obligations relatives à cet enjeu.



AdobeStock_306715171_dule964

pexels-roman-5919043

ENJEU 7

ÉCO-CONCEPTION

recyclabilité

FICHE-FOCUS : ÉCO-CONCEPTION

Enjeu 7 | Éco-conception

DESCRIPTION

L'éco-conception consiste à intégrer les impacts environnementaux dès la phase de conception d'un produit ou d'un service. Cet enjeu vise à réduire l'empreinte environnementale sur l'ensemble du cycle de vie, en optimisant le choix des matières premières, les procédés de fabrication, la durabilité, la réparabilité et la fin de vie des produits.

CADRE REGLEMENTAIRE

- Code de l'environnement : principe prioritaire de prévention et de réduction à la source, analyse du cycle de vie.
- Loi AGEC (2020)
- Règlement européen (2024/1781) sur l'écoconception des produits durables
- Règlement européen (2025/40) relatif aux emballages et aux déchets d'emballages

PROGRAMMES

NORMES, CERTIFICATIONS & LABELS CONCERNÉS

- ISO 14001
- GMP
- ISO 14006

SPÉCIFICITÉS LIEES A LA BRANCHE

Les produits papier-carton sont au cœur des enjeux d'éco-conception des emballages, notamment dans un contexte de transition vers des matériaux recyclables ou biosourcés.

Les entreprises du secteur travaillent notamment sur :

- La réduction du poids des emballages
- L'optimisation des formats
- La limitation des traitements ou composants non recyclables
- L'intégration de fibres recyclées

IMPACT DE L'ENJEU SUR L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

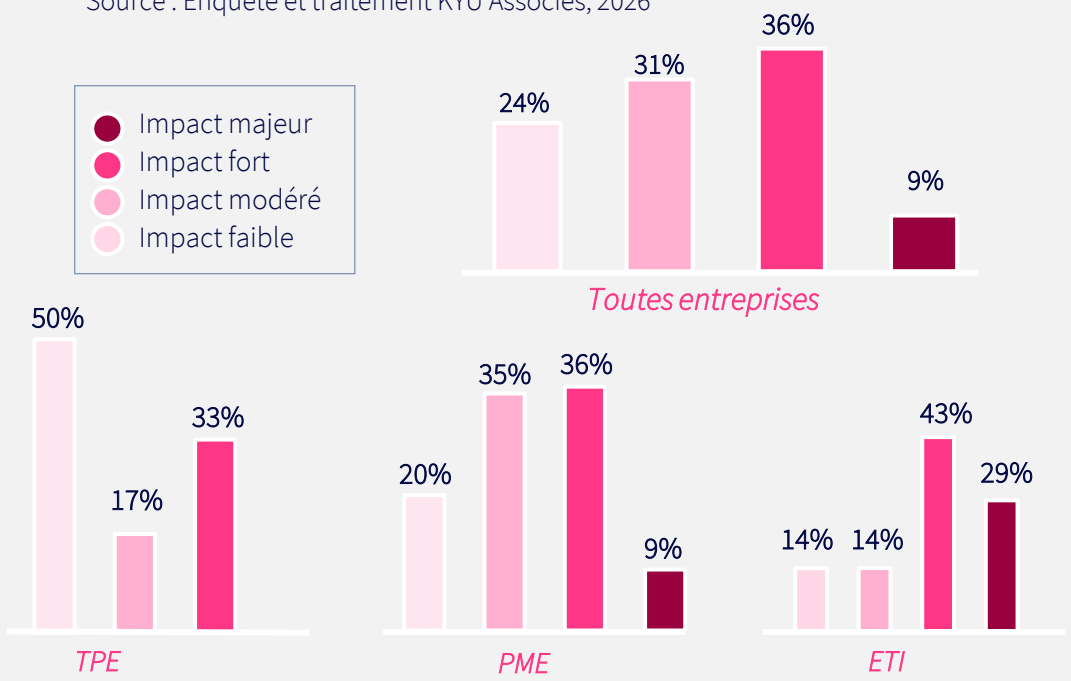
Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 7

Éco-conception

IMPACT

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



L'éco-conception des produits et des procédés de fabrication constitue un enjeu à fort (ou majeur) impact pour 45% des entreprises. 55% des entreprises, à l'inverse, n'y voient qu'un impact modéré ou faible. Des proportions qui s'expliquent par la maturité des entreprises de la Branche sur le sujet (*cf. diapositive suivante*). D'autre part, l'enjeu a davantage été compris au sens d'éco-conception des produits par les répondants, renvoyant au travail des bureaux d'étude.

Concernant la taille des entreprises, davantage d'ETI perçoivent l'enjeu comme impactant (72%) que de PME (45%) et de TPE (33%).

Un enjeu fortement intégré dans un objectif de réduction des déchets

L'importance de l'éco-conception, **notamment pour le secteur de la Transformation**, tient à la réduction des déchets :

> *Les chutes de carton, finalement, c'est un produit qui n'a pas d'usage car c'est un déchet qu'on renvoie directement en papeterie. C'est du carton produit uniquement pour devenir un déchet. Il y a donc un enjeu pour limiter ces matières sans usage.* (PME, Carton Ondulé)

Ce sont principalement les **métiers de la conception** (Responsable de bureaux d'études, conception d'emballages, R&D, …) qui sont concernés par cet enjeu, avec pour objectif d'intégrer davantage les **compétences d'éco-conception ou de conduite d'analyse du cycle de vie (ACV)**.

L'impact de l'enjeu d'éco-conception se mesure également à ce qu'il peut apporter aux entreprises, notamment en termes de compétitivité au sein d'un secteur très concurrentiel :

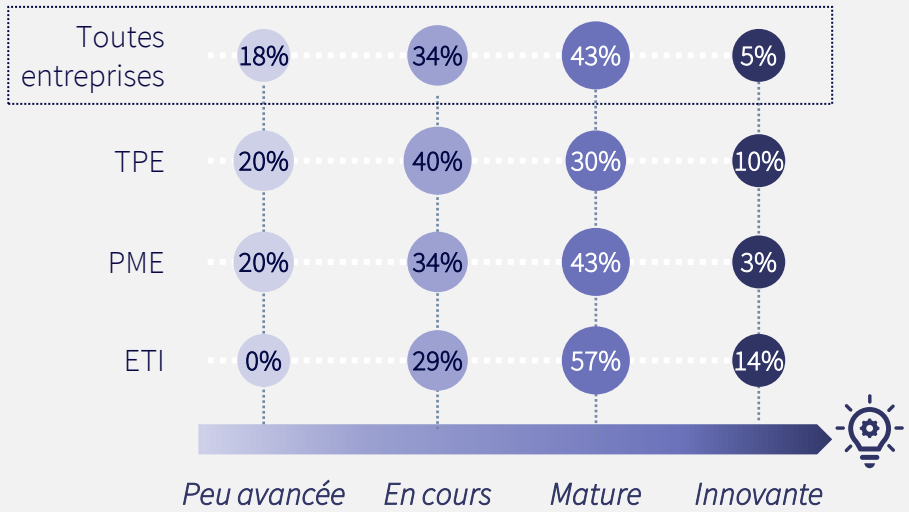
> *L'éco-conception nous permet aussi de réduire le prix de nos produits, ce qui permet un gain face à la concurrence.* (PME, Carton Ondulé)

MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

MATURITÉ

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



La proportion d'entreprises se disant matures ou innovantes, ou à l'inverse peu matures, est **relativement équitable** (respectivement 48% et 52%).

Une tendance s'observe entre la taille de l'entreprise et le niveau de maturité, bien que celle-ci ne soit pas non plus excessivement forte. Ainsi, 40% des TPE se disent matures ou innovantes, 46% des PME et 71% des ETI.

Amélioration continue pour poursuivre la réduction des déchets

Les entreprises de la Branche, concernées par les enjeux d'éco-conception des produits, peuvent être distinguées en deux groupes :

- Celles qui peuvent **éco-concevoir directement** leurs produits ;
- Celles qui **suggèrent à leurs clients** des solutions d'éco-conception.

Pour le premier groupe, le levier d'action principal consiste à développer des solutions pour réduire le volume de déchets. Par exemple :

- ➢ Réduire la taille et le volume des emballages
- ➢ Utiliser du papier plus léger

Pour le second groupe d'entreprises, qui ne dispose pas de la capacité à mettre en œuvre directement l'éco-conception, la solution centrale consiste à proposer systématiquement aux clients de réduire le volume des emballages papier et carton.

> *Le bureau d'études est chargé de l'utilisation optimale de la feuille de carton. Sauf qu'on n'en fabrique pas en marque propre. On fait des propositions à nos clients, qu'ils acceptent ou non. On est dans une position de conseil pur.* (PME, Cartonnage, emballage, packaging)

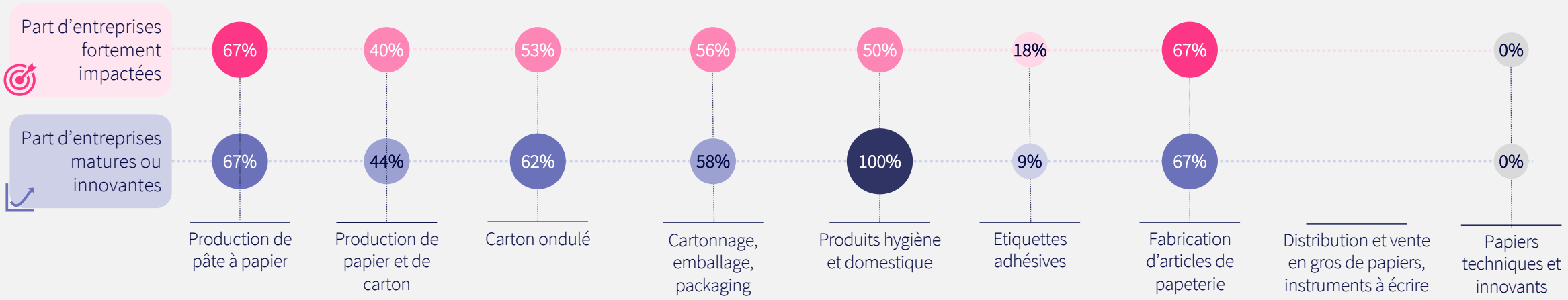
Exemples de bonnes pratiques

- Réduire la taille et le volume des emballages
- Utiliser du papier plus léger
- Proposer systématiquement aux clients de réduire le volume des emballages papier et carton.

IMPACT DE L'ENJEU ET MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

VARIATIONS SELON L'ACTIVITÉ



Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026

ANALYSE

Les secteurs avec la part la plus forte d'entreprises fortement impactées sont la production de pâte à papier et la fabrication d'articles de papeterie (*à relativiser au regard du faible nombre de répondants pour ce secteur*).En moyenne, la majorité des secteurs affichent un taux supérieur à 50% des entreprises.

Les entreprises se déclarent en revanche nettement plus matures : 100% des entreprises de produits d'hygiène et domestique, et environ 2/3 pour les secteurs de production de pâte à papier, de carton ondulé et de fabrication d'articles de papeterie.

AR PACKAGING – Photographe : CYRIL ABAD (2018)





AR PACKAGING – Photographe : CYRIL ABAD (2018)

ENJEU 8

GESTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

FICHE-FOCUS : GESTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Enjeu 8 | Gestion des déchets et économie circulaire

DESCRIPTION

La gestion des déchets et l'économie circulaire concernent la réduction, le tri, la valorisation et la recyclabilité des matières issues des processus de production et de consommation. Cet enjeu vise à limiter l'enfouissement et l'incinération, à favoriser le réemploi et le recyclage, et à intégrer les principes de circularité dans les flux de matières.

CADRE REGLEMENTAIRE

- Code de l'environnement : principe prioritaire de prévention et de réduction à la source, analyse du cycle de vie.
  - Principe de responsabilité élargie du producteur (REP)
  - Traçabilité et gestion des déchets
  - ICPE
- Loi AGEC (2020)

PROGRAMMES

NORMES, CERTIFICATIONS & LABELS CONCERNÉS

- ISO 140001

SPÉCIFICITÉS LIEES A LA BRANCHE

Le secteur est fortement intégré dans les logiques d'économie circulaire. Les entreprises sont notamment concernées par :

- Le recyclage ou la réutilisation des chutes de papier et de carton
- La gestion des déchets industriels autres (déchets d'emballages, plastiques, palettes)
- La valorisation matière et énergétique
- Les obligations REP emballages
- Les exigences de traçabilité
- Les éventuels classements ICPE (stockage, traitement, énergie)

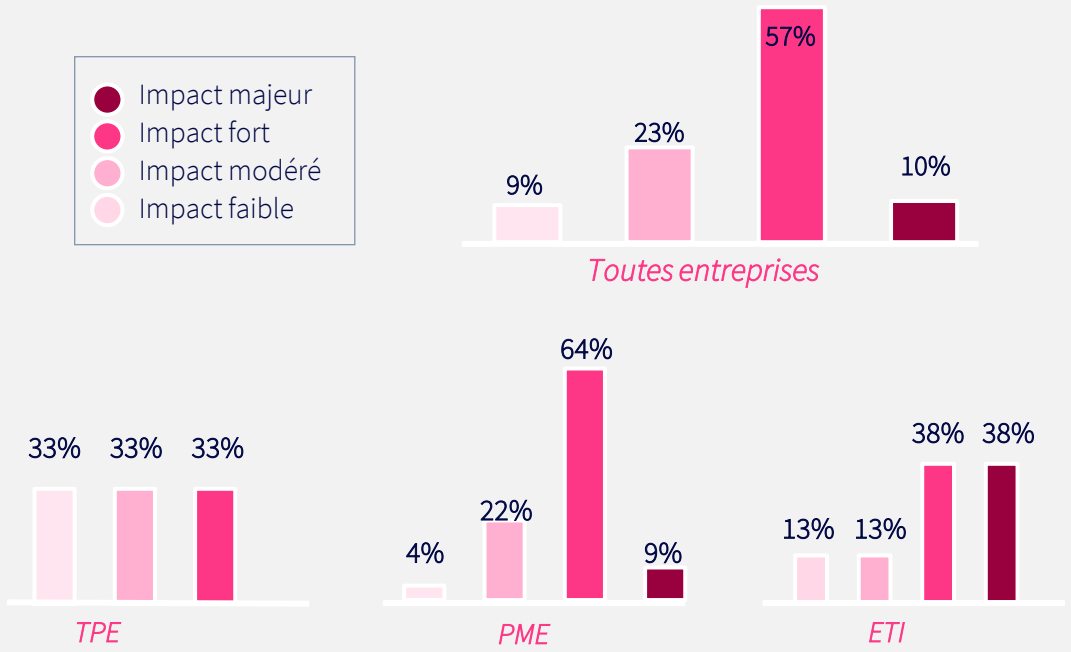
IMPACT DE L'ENJEU SUR L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 8
Gestion des déchets, économie circulaire

IMPACT

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



La gestion des déchets constitue **l'un des enjeux les plus impactant** pour les entreprises répondantes : 2/3 d'entre elles le considère comme un impact fort ou majeur (67%).

Si les positions des TPE sont davantage mitigées, les PME (73%) et les ETI (76%) estiment en large majorité que cet enjeu a un impact fort ou majeur pour leur activité.

Un enjeu central pour tous les secteurs d'activité

L'ensemble des secteurs d'activité sont concernés par la gestion des déchets, au même titre que les autres Branches industrielles. Si les problématiques, solutions et le niveau de maturité spécifique à chaque secteur de la Branche varie, toutes génèrent des déchets. Ils peuvent être catégorisés en deux types :

- Les **déchets de production**

Les déchets de production sont inhérents à la production. Le type même de déchets dépend du secteur d'activité : boues papetières, résidus de désencrage, rebuts de production pour les secteurs de la production ; chutes de papier et de carton, colles, adhésifs pour les secteurs de la transformation.

- Les **déchets liés aux fonctions support et activités qui entourent** la production sur les sites.

L'un des principaux impacts, qui font de cet enjeu une problématique centrale bien que les entreprises de la Branche soient des acteurs majeurs de l'économie circulaire (cf. diapositive suivante), concerne les **déchets dangereux**.

Ces déchets ne sont **pas dans leur totalité recyclable** et leur **coût de traitement est plus important**. De plus, pour certains sites isolés, la **dépendance aux prestataires de service**, peu nombreux dans certaines régions, fait encourir un risque important.

Parmi les déchets non recyclables, on compte par exemple les encres pour l'impression, les multimatériaux (ex. carton pelliculé), les déchets de production de bureaux (ex. stylos), les déchets d'étiquettes, … La gestion des déchets constitue ainsi une **part importante du travail des RQSE** des entreprises de la Branche :

> *« On a un gros travail de gestion des déchets. On essaye de trier au maximum à la source, ce qui est plus ou moins bien fait. Il s'agit surtout de réussir à convaincre les employés qu'il faut faire le tri des déchets, changer les mentalités. »*
> (PME, Cartonnage, emballage, packaging)

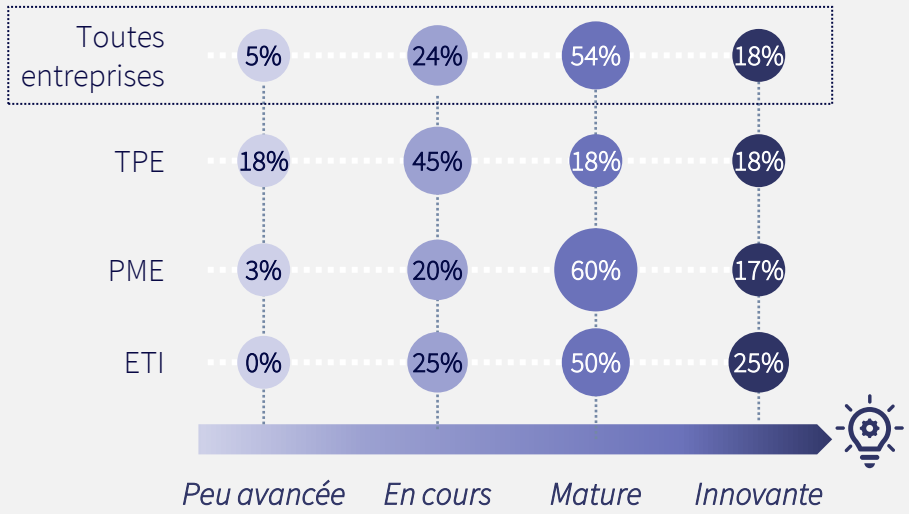
MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 8
Gestion des déchets, économie circulaire

MATURITÉ

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



Près de **trois-quarts** (72%) des entreprises de la Branche **se considèrent matures** sur le sujet de la gestion des déchets et de l'économie circulaire. Ce niveau de maturité va de pair avec l'importance que revêt l'enjeu pour les activités de production et de transformation.

Les TPE s'estiment moins matures, en proportion, que les autres tailles d'entreprises : 36% d'entre elles indiquent être matures ou innovantes, contre 77% pour les PME et 75% pour les ETI.

Des acteurs majeurs de l'économie circulaire

Les entreprises de la Branche affichent un niveau de maturité important sur cet enjeu, inhérent à leur activité industrielle.

Les **filières de recyclage et de reventes des chutes lors de la production** sont notamment bien structurées, par exemple pour le secteur du carton ondulé :

> *Les chutes de carton sont notre principal déchet. En revanche, la filière du carton ondulé est plutôt bien structurée dans le recyclage : les chutes repartent en papeterie et redeviennent du papier.* (Fédération, Carton ondulé)

Exemples de bonnes pratiques

- Formaliser un **dossier de compte de déchets** et mettre en œuvre des **indicateurs de suivi**

> *On a un dossier en interne sur comment réduire au maximum les chutes de carton et rebus car c'est notre premier poste de déchets. Donc on travaille régulièrement pour identifier les origines des chutes et travailler sur la réduction de ces déchets.* (PME, Cartonnage)

- Investir sur des **machines « optimisées »**

> *Notre seconde MAP dispose d'une ligne pour le recyclage de nos déchets papiers de la partie transformation, qui retournent dans la MAP. Avant, les déchets étaient envoyés chez un sous-traitant. Désormais, cette ligne permet de recycler un certain nombre de déchets pour diminuer le coût des transports vers le prestataire qui recyclait. C'est autant écologique qu'économique.* (ETI, Production de papier et de carton)

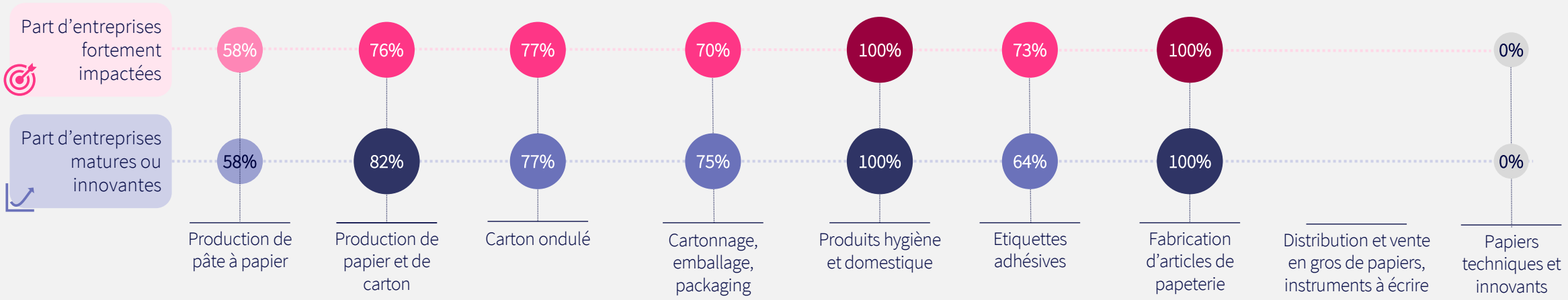
- **Réutiliser les déchets d'autres secteurs d'activités**. Par exemple, les papiers de conditionnement des entreprises du textile (papiers fins dans les chaussures, chemises, etc.)
- **Réintroduction des déchets dans le process de production** (en tant que matière première ou pour de la valorisation énergétique) ou **transfert vers d'autres industries** pour être valorisés, en énergie notamment (déchets de recyclage, boues) (*Source : OPCO 2i, juin 2023*)

IMPACT DE L'ENJEU ET MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 8
Gestion des déchets, économie circulaire

VARIATIONS SELON L'ACTIVITÉ



Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026

ANALYSE

Pour l'ensemble des secteurs d'activité de la Branche, une part majoritaire des entreprises déclarent être fortement impactées. Le secteur de la production de pâte à papier toutefois affiche une part plus faible que les autres secteurs (58%). Cette situation s'explique par un fonctionnement historique du secteur : celui-ci fonctionne en cycle fermé, les déchets sont revalorisés dans le processus de production.

Le même constat statistique peut se dresser pour le niveau de maturité des entreprises : pour tous les secteurs, et dans une proportion un peu moindre pour les entreprises de la production de pâte à papier, une part majorité des entreprises se déclarent matures.

SMURFIT KAPPA – Photographe : BERTRAND HOLSNYDER (2018)





AZUR ADHESIFS – Photographe : CYRIL ABAD (2018)

ENJEU 9

ÉNERGIE, EAU, ÉMISSIONS

(sobriété, neutralité carbone, efficacité énergétique, consommation d'eau, etc.)

FICHE-FOCUS : ÉNERGIE, EAU, ÉMISSIONS

Enjeu 9 | Énergie, eau, émissions

DESCRIPTION

Cet enjeu porte sur la maîtrise des consommations de ressources naturelles et la réduction des impacts environnementaux liés aux activités de production. Il recouvre la sobriété énergétique, l'efficacité des installations, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la gestion de la ressource en eau et l'amélioration de la performance environnementale globale des sites industriels.

CADRE REGLEMENTAIRE

- Directive IED
- Code de l'énergie : audit énergétique obligatoire
- Code de la construction et de l'habitation :
  - Performance énergétique et environnementale (loi ELAN de 2018)
- Code de l'environnement :
  - ICPE
  - Quotas d'émission de GES ; Bilan des émissions de GES (BEGES)
  - Dispositions relatives aux rejets d'eau

PROGRAMMES

- Feuille de route de décarbonation de l'industrie papetière (COPACEL, 2022)
- Réduction de la consommation d'eau dans la production de la pâte à papier de 80% depuis 1980
- Diminution de 34% des émissions de GES pour l'industrie papetière entre 2005 et 2020. Objectif -32% d'ici 2030 par rapport à la moyenne 2019-2020.

NORMES, CERTIFICATIONS & LABELS CONCERNÉS

- ISO 50001
- ISO 14001

SPÉCIFICITÉS LIEES A LA BRANCHE

La branche est fortement concernée par la consommation énergétique et en eau :

- Pour le secteur de la production de pâte à papier, notamment, les procédés de fabrication nécessitent des volumes importants d'eau. L'enjeu de sobriété hydrique est ainsi primordial.
- Les entreprises sont concernées également, tant pour le cœur de l'activité que pour les à-côtés, par l'optimisation de la consommation énergétique des installations et sa réutilisation (*de la chaleur, par exemple*).

En termes d'émissions, les enjeux portent notamment sur :

- La gestion des prélèvements et rejets d'eau
- La gestion des effluents.

IMPACT DE L'ENJEU SUR L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

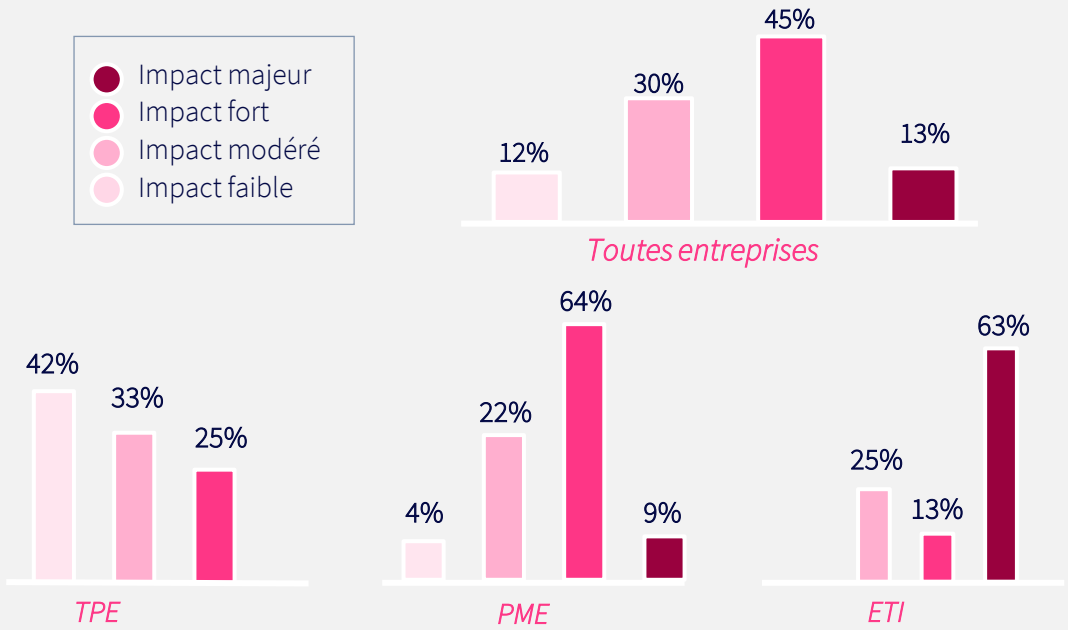
Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 9

Énergie, eau, émissions

IMPACT

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



Les enjeux liés à la consommation énergétique, hydrique et aux émissions de gaz à effet de serre ou effluents constituent un **impact fort ou majeur pour la majorité** des entreprises de la Branche (58%). Près d'un tiers des entreprises ne déclarent pour autant qu'un impact modéré. Une proportion qui s'explique principalement par les **variations sectorielles** (*cf. diapositives suivantes*).

Une corrélation avec la taille de l'entreprise s'observe à nouveau : si 25% des TPE considèrent ces enjeux comme ayant un impact fort, c'est le cas pour 73% des PME et 76% des ETI. La différence est notamment notable pour les ETI, pour lesquelles 63% indiquent un impact majeur. Une part qui s'explique par la **surreprésentation des entreprises du secteur de la production parmi les ETI** (*cf. diapositives suivantes*).

Des enjeux au cœur de la transition écologique des entreprises de l'Industrie du Papier Carton

Le degré d'impact de ces différents enjeux dépend fortement du secteur d'activité des entreprises de la Branche :

➢ Consommation énergétique

La consommation énergétique présente davantage un enjeu pour le secteur de la production que pour les industriels transformateurs. Pour ces derniers, la consommation est bien moindre que pour l'industrie papetière. La fabrication de pâte à papier et de papier et carton nécessite d'importants besoins en énergie. D'une part pour faire fonctionner les machines (besoins mécaniques) et d'autre part pour la cuisson du bois pour fabriquer la pâte et pour le séchage de la pâte (besoins calorifiques).

Cependant, l'impact de la consommation énergétique **ne se mesure pas qu'à l'activité cœur des sites, mais également aux besoins annexes** : chauffage des usines, isolation des bâtiments, climatisation de l'usine pour garantir l'efficacité de l'activité, etc. De nombreux sites sont ainsi vieillissants, faisant porter un coût important de consommation (électricité, gaz) :

> *« Les bâtiments sont de vraies passoires thermiques : on a une mauvaise isolation des bâtiments et une faible efficacité énergétique. »* (PME, Cartonnage, emballage, packaging)

➢ Consommation hydrique

La production de pâte à papier est principalement concernée par cet enjeu, celle-ci nécessitant l'utilisation de grands volumes d'eau. Les pénuries d'eau entraînent la réduction des prélèvements autorisés, ce qui constitue un défi pour l'industrie. À l'inverse, l'activité de transformation n'est pas consommatrice d'eau.

➢ Émissions de gaz à effet de serre

Les émissions proviennent majoritairement de la consommation de combustibles fossiles pour la production de chaleur. L'impact principal concerne la baisse du recours au gaz naturel, en ayant recours aux chaudières biomasse, et la récupération énergétique (valorisation de la chaleur fatale)

Source : OPCO 2i, juin 2023

MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

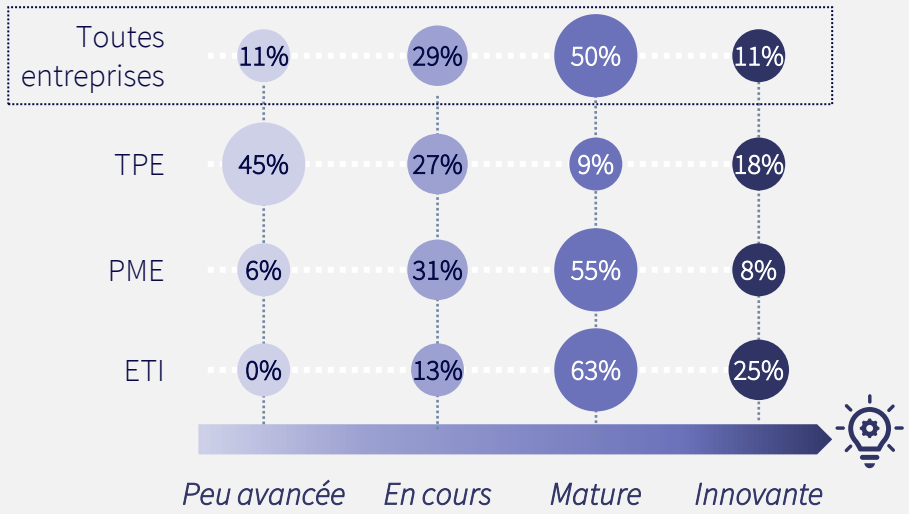
Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 9

Énergie, eau, émissions

MATURITÉ

Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026



Près de **deux-tiers des entreprises** de la Branche, ayant répondu à l'enquête, **se considèrent matures** sur ces enjeux (61%).

Une forte corrélation s'observe selon la taille de l'entreprise : tandis que seulement 27% des TPE s'estiment matures ou innovantes, cette part atteint 63% pour les PME et 88% pour les ETI.

Cette corrélation selon la taille peut principalement s'expliquer par le coût des investissements à réaliser pour l'isolation des bâtiments, le remplacement des machines, etc. Des investissements qui sont moins à la portée des plus petites entreprises.

Un niveau de conscientisation et de maturité certain, mais une mise en œuvre coûteuse sur le long terme

Les enjeux mentionnés (énergie, eau, GES) sont à la fois bien identifiés par les entreprises, et ce depuis longtemps, et fortement encadrés par les réglementations environnementales.

Les enjeux de consommation sont également autant écologiques qu'économiques. Investir sur des procédés énergétiques nouveaux permet une **baisse importante des coûts** pour les entreprises, une forme de **souveraineté** (notamment en cas de crise énergétique) et constitue également un **avantage compétitif** :

> *« Ça monte, car toutes les cartonneries calculent leur bilan carbone et savent qu'elles iront au-delà du simple bilan carbone à l'avenir. Le bilan carbone est devenu un argument de vente. »* (Fédération, Carton ondulé)

L'ensemble de ces facteurs permettent d'expliquer le niveau conscientisation et de maturité relatif à ces enjeux pour les entreprises de la Branche.

De nombreuses initiatives ou bonnes pratiques peuvent ainsi être mises en avant.

Exemples de bonnes pratiques

Réduire la consommation électrique des sites par en **optimisant l'éclairage** :

- Éclairage LED
- Détecteurs de luminosité ou de présence

Suivre la consommation électrique :

- Mise en place de compteurs électriques par zone ou par machine pour identifier les consommations

Électrification des usines :

- Électrification de certains procédés afin de réduire la consommation d'énergies fossiles
- Investissement prévu sur de mini-réacteurs nucléaires

MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 9

Énergie, eau, émissions

Exemples de bonnes pratiques

Énergies renouvelables

- Installer des panneaux photovoltaïques sur toute ou partie des locaux lorsque cela est possible.
- Électrifier la flotte de véhicules, tout en installant des bornes sur le site.
- Passer à l'énergie verte sur les contrats fournisseurs

> *On passe à l'énergie 100% verte pour notre prochain contrat, effectif en 2028* (PME, Carton ondulé)

Récupération énergétique

- Récupérer la chaleur produite par la machine Offset pour chauffer les bâtiments.
- Produire de la vapeur à partir de chaudières biomasses, via les résidus d'activités forestière brûlés.
- Réutiliser la chaleur des machines d'onduleuse pour chauffer les locaux.

Gestion des effluents

- Disposer de station d'épuration intégrée aux machines à papier pour contrôler les effluents

> *On a une station d'épuration intégrée à la MAP pour rejeter une eau propre dans les cours d'eau* (ETI, Production de papier et de carton)

Consommation hydrique

- Installer des capteurs permettant de collecter les données relatives à la consommation

> *On a installé des capteurs pour voir comment et où on peut travailler sur l'optimisation de notre consommation en eau. On a ouvert un post d'ingénieur thermicien pour travailler sur ces projets d'optimisation.* (PME, Production de papier et de carton)

- Récupérer les eaux de pluie

« Greenfield »

- Construire des usines en Greenfield : bâtir une infrastructure sur un terrain vierge afin de faciliter les investissements de départ.

> *Nous construisons nos usines en Greenfield. Ce ne sont pas des rachats, on construit une usine qui est pensée en ligne et qui est globalement pensée pour utiliser la chaleur de la MAP pour chauffer les bâtiments annexes. On essaye de penser dès le début pour maîtriser les énergies* (ETI, Production de papier et de carton)

Sensibilisation

- Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs

> *On a une sensibilisation sur l'énergie auprès de tous les salariés tous les ans, pour que tout le monde soit conscient de son impact au quotidien. Là-dessus, c'est relativement bien géré. Tout le monde a l'info. Ça fait partie de notre journée d'intégration.* (ETI, Production de papier et de carton)

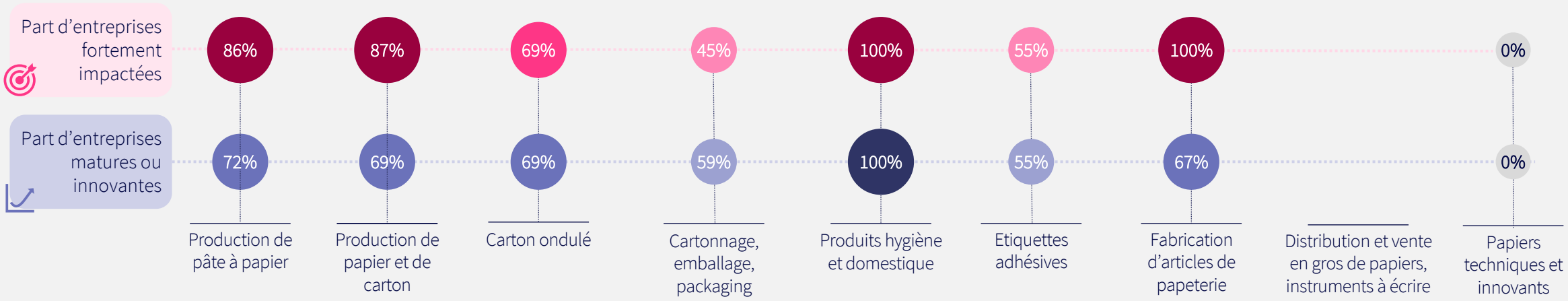
IMPACT DE L'ENJEU ET MATURITÉ DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Résultats de l'enquête en ligne et des entretiens

Enjeu 9

Énergie, eau, émissions

VARIATIONS SELON L'ACTIVITÉ



Source : Enquête et traitement KYU Associés, 2026

ANALYSE

Les secteurs de la production (pâte à papier, papier et carton) sont en proportion plus impactés par les enjeux liés à la consommation (eau, électricité) et les émissions de GES, que les secteurs de la transformation (ex. cartonnage, emballage, packaging). Cette variation sectorielle renvoie à la différence de l'activité cœur de ces secteurs.

L'auto-diagnostic des entreprises vis-à-vis de leur maturité permet de mettre évidence une tendance intéressante : la part des entreprises des secteurs de la production se déclarant matures ou innovantes est bien moins importante que la part s'estimant fortement impactées (entre 15 et 20 points de pourcentage d'écart). Une observation statistique qui montre l'importance de ces enjeux et le chemin qu'il reste à parcourir pour y répondre, notamment au regard des investissements nécessaires.

SMURFIT KAPPA – Photographe : BERTRAND HOLSNYDER (2018)





SMURFIT KAPPA – Photographe : BERTRAND HOLSNYDER (2018)

5.3. COMPÉTENCES À INTÉGRER DANS LES CQP

5.3. COMPÉTENCES À INTÉGRER DANS LES CQP

5.3.1.CQP CONDUCTEUR RÉFÉRENT DE MACHINE À PAPIER

CQP CONDUCTEUR RÉFÉRENT DE MACHINE À PAPIER

Eléments choisis par les évaluateurs et appartenant aux enjeux pour lesquels les entreprises sont matures

DÉJÀ PRÉSENT – À GARDER

SST

PLAN

- Connaître, identifier et analyser les risques liés aux situations de travail
- Connaître les mesures de prévention, les outils et les systèmes de prévention de l'entreprise
- Identifier et analyser les risques spécifiques à l'activité maintenance et d'entretien (électrique, ponts roulants…)
- Identifier et analyser les risques pour la MAP

DO

- Appliquer les règles de sécurité au poste
- Appliquer les mesures de prévention
- Porter les EPI/EPC

ACT

- Participer à l'amélioration continue

NOUVEAUX - À INTÉGRER

SST

DO

- Appliquer les procédures de consignation du risque chimique, mécanique, électrique, pneumatique, hydraulique
- Appliquer les mesures de prévention en situation de co-activité

CHECK

- Alerter et réagir en cas d'accidents du travail

Management et dialogue social

PLAN

- Connaitre les acteurs internes CSE/ CSSCT/référents handicap, leurs rôles et leurs compétences

Gestion des déchets et économie circulaire

PLAN

- Optimiser l'utilisation des matières premières et réduire les gaspillages
- Maîtriser les indicateurs clés de suivi des déchets

DO

- Appliquer les procédés de tri, recyclage, et valorisation des déchets
- Optimiser les flux des matières premières, et réduction des gaspillages
- Gérer les cassés (sur machines à papier)

Energie, eau, émissions

PLAN

- Connaitre les objectifs de réduction GES et de consommation énergétique
- Connaitre les principes de l'analyse de cycle de vie (ACV)
- Connaitre et appliquer les normes et réglementations environnementales et les labels et les engagements RSE

DO

- Appliquer les bonnes pratiques de réglage machine
- Suivre l'état des équipements et mettre en œuvre les mesures préventives
- Connaître les indicateurs liés à la production et à la consommation énergétiques (mécaniques, électriques, …)

CHECK

- Réagir face à un incident environnemental

CQP CONDUCTEUR RÉFÉRENT DE MACHINE À PAPIER

DÉJÀ PRÉSENT – À GARDER

SST

DO

- Adopter les bonnes postures et les principes d'ergonomie au poste
- Appliquer les procédures d'urgence

CHECK

- Signaler et remonter les incidents et presque accidents

Élément **sélectionné par les évaluateurs** sur le CQP mais enjeux pour lesquels les entreprises **ne se considèrent pas matures**

À ARBITRER

Santé mentale et prévention des RPS

DO

- Appliquer les règles d'hygiène dans l'entreprise

Organisation du travail

ACT

- Appliquer les règles d'organisation au poste de travail (rangement, propreté)

Élément **non sélectionné par le groupe d'évaluateurs** sur le CQP mais enjeux pour lesquels les **entreprises se considèrent matures**

À ARBITRER

SST

PLAN

- Identifier les substances chimiques leurs risques sur la santé (encres, colles, …) et les mesures de prévention

DO

- Exercer une vigilance partagée

CHECK

- Réaliser une analyse de risques en mode dégradé

ACT

- Participer aux mesures correctives

Gestion des déchets et économie circulaire

PLAN

- Connaitre les procédés de tri, recyclage, et valorisation des déchets

CHECK

- Veiller au respect des règles de gestion des déchets
- Assurer le suivi des plans d'actions
- Remonter les données récoltées
- Identifier les non-conformités et les remonter

ACT

- Suivre et tracer les chutes de carton pour en identifier l'origine et les réduire

Energie, eau, émissions

PLAN

- Maîtriser les caractéristiques des matières et matériaux

DO

- Veiller à l'application des réglementations

CHECK

- Assurer le suivi des plans d'actions
- Identifier les non-conformités et les remonter

ACT

- Contribuer à la réduction des impacts environnementaux
- Contribuer à la conformité et à la qualité environnementale
- Réagir en cas de dérive (dépassement en utilisation d'eau, dépassement en rejets dans l'air…) et adapter la conduite machine

CQP CONDUCTEUR RÉFÉRENT DE MACHINE À PAPIER

Élément **non sélectionné par le groupe d'évaluateurs** sur le CQP et enjeux pour lesquels les **entreprises ne se considèrent pas matures**

À NE PAS INTEGRÉR

Santé mentale et prévention des RPS

PLAN

- Connaître et identifier les risques psychosociaux
- Identifier une situation de travail générant une surcharge ou une tension anormale
- Prioriser sans surcharge ni urgence

DO

- Repérer ses difficultés et mobiliser les relais adaptés
- Faire preuve de vigilance pour soi et pour les autres
- Identifier une situation de travail dégradée (pression, désorganisation, incident répété)
- Coopérer avec les autres intervenants en situation tendue
- Gérer les urgences sans improvisation dangereuse

CHECK

- Alerter et remonter / détecter et décrire une situation RPS (violence, harcèlement, …)
- Alerter selon les procédures prévues en cas de difficulté persistante

ACT

- Signaler les dysfonctionnements organisationnels

Égalité, diversité et inclusion

PLAN

- Identifier les situations à risque (discrimination, atteinte à l'intégrité)
- Connaître et appliquer la réglementation liée au port de charges et à l'exposition aux produits chimiques (F/H)

DO

- Appliquer les règles de respect des personnes et de non-discrimination

CHECK

- Alerter en cas de discrimination

Devoir de vigilance

PLAN

- Comprendre l'impact de l'activité sur le territoire
- Maîtriser les indicateurs clés de *reporting*

ACT

- Remonter les propositions d'amélioration

Ecoconception

PLAN

- Optimiser l'utilisation des matières premières et réduire les gaspillages

SST

Car non applicable à ce CQP

- Identifier et analyser les risques spécifiques aux machines de transformation

SST – Management de proximité

- Les 7 compétences associées au management de proximité

5.3. COMPÉTENCES À INTÉGRER DANS LES CQP

5.3.2. CQP AIDE-CONDUCTEUR DE MACHINE À PAPIER

CQP AIDE-CONDUCTEUR MACHINE À PAPIER

Eléments choisis par les évaluateurs et appartenant aux enjeux pour lesquels les entreprises sont matures

DÉJÀ PRÉSENT – À GARDER

SST

PLAN

- Connaître, identifier et analyser les risques liés aux situations de travail
- Connaître les mesures de prévention, les outils et les systèmes de prévention de l'entreprise

DO

- Appliquer les règles de sécurité au poste
- Appliquer les mesures de prévention
- Porter les EPI/EPC

CHECK

- Signaler et remonter les incidents et presque accidents

ACT

- Participer à l'amélioration continue

NOUVEAUX - À INTÉGRER

SST

DO

- Appliquer les procédures de consignation du risque chimique, mécanique, électrique, pneumatique, hydraulique
- Appliquer les mesures de prévention en situation de co-activité

CHECK

- Alerter et réagir en cas d'accidents du travail

Management et dialogue social

PLAN

- Connaitre les acteurs internes CSE/ CSSCT/référents handicap, leurs rôles et leurs compétences

Gestion des déchets et économie circulaire

DO

- Appliquer les procédés de tri, recyclage, et valorisation des déchets

Energie, eau, émissions

PLAN

- Connaitre les objectifs de réduction GES et de consommation énergétique

DO

- Appliquer les bonnes pratiques de réglage machine
- Suivre l'état des équipements et mettre en œuvre les mesures préventives
- Connaître les indicateurs liés à la production et à la consommation énergétiques (mécaniques, électriques, …)

CHECK

- Réagir face à un incident environnemental

CQP AIDE-CONDUCTEUR MACHINE À PAPIER

DÉJÀ PRÉSENT – À GARDER

SST

PLAN

- Identifier et analyser les risques pour la MAP
- Identifier et analyser les risques spécifiques à l'activité maintenance et d'entretien (électrique, ponts roulants…)

DO

- Adopter les bonnes postures et les principes d'ergonomie au poste
- Appliquer les procédures d'urgence

Élément **sélectionné par les évaluateurs** sur le CQP mais enjeux pour lesquels les entreprises **ne se considèrent pas matures**

À ARBITRER

Santé mentale et prévention des RPS

DO

- Appliquer les règles d'hygiène dans l'entreprise

Organisation du travail

ACT

- Appliquer les règles d'organisation au poste de travail (rangement, propreté)

Élément **non sélectionné par le groupe d'évaluateurs** sur le CQP mais enjeux pour lesquels les **entreprises se considèrent matures**

À ARBITRER

SST

PLAN

- Identifier les substances chimiques leurs risques sur la santé (encres, colles, …) et les mesures de prévention

DO

- Exercer une vigilance partagée

CHECK

- Réaliser une analyse de risques en mode dégradé

ACT

- Participer aux mesures correctives

Gestion des déchets et économie circulaire

PLAN

- Optimiser l'utilisation des matières premières et réduire les gaspillages
- Maîtriser les indicateurs clés de suivi des déchets
- Connaitre les procédés de tri, recyclage, et valorisation des déchets

DO

- Optimiser les flux des matières premières, et réduction des gaspillages
- Gérer les cassés (sur machines à papier) ou les éjections (sur machine de transformation)

CHECK

- Veiller au respect des règles de gestion des déchets
- Assurer le suivi des plans d'actions
- Remonter les données récoltées
- Identifier les non-conformités et les remonter

ACT

- Suivre et tracer les chutes de carton pour en identifier l'origine et les réduire

Energie, eau, émissions

PLAN

- Connaitre les principes de l'analyse de cycle de vie (ACV)
- Maîtriser les caractéristiques des matières et matériaux
- Connaitre et appliquer les normes et réglementations environnementales et les labels et les engagements RSE

DO

- Veiller à l'application des réglementations

CHECK

- Assurer le suivi des plans d'actions
- Identifier les non-conformités et les remonter

ACT

- Réagir en cas de dérive (dépassement en utilisation d'eau, dépassement en rejets dans l'air…) et adapter la conduite machine
- Contribuer à la réduction des impacts environnementaux
- Contribuer à la conformité et à la qualité environnementale

CQP AIDE-CONDUCTEUR MACHINE À PAPIER

Élément **non sélectionné par le groupe d'évaluateurs** sur le CQP et enjeux pour lesquels les **entreprises ne se considèrent pas matures**

À NE PAS INTEGRÉR

Santé mentale et prévention des RPS

PLAN

- Connaître et identifier les risques psychosociaux
- Identifier une situation de travail générant une surcharge ou une tension anormale
- Prioriser sans surcharge ni urgence

DO

- Repérer ses difficultés et mobiliser les relais adaptés
- Faire preuve de vigilance pour soi et pour les autres
- Identifier une situation de travail dégradée (pression, désorganisation, incident répété)
- Coopérer avec les autres intervenants en situation tendue
- Gérer les urgences sans improvisation dangereuse

CHECK

- Alerter et remonter / détecter et décrire une situation RPS (violence, harcèlement, …)
- Alerter selon les procédures prévues en cas de difficulté persistante

ACT

- Signaler les dysfonctionnements organisationnels

Égalité, diversité et inclusion

PLAN

- Identifier les situations à risque (discrimination, atteinte à l'intégrité)
- Connaître et appliquer la réglementation liée au port de charges et à l'exposition aux produits chimiques (F/H)

DO

- Appliquer les règles de respect des personnes et de non-discrimination

CHECK

- Alerter en cas de discrimination

Devoir de vigilance

PLAN

- Comprendre l'impact de l'activité sur le territoire
- Maîtriser les indicateurs clés de *reporting*

ACT

- Remonter les propositions d'amélioration

Ecoconception

PLAN

- Optimiser l'utilisation des matières premières et réduire les gaspillages

SST

Car non applicable à ce CQP

- Identifier et analyser les risques spécifiques aux machines de transformation

SST – Management de proximité

- Les 7 compétences associées au management de proximité

5.3. COMPÉTENCES À INTÉGRER DANS LES CQP

5.3.3. CQP CONDUCTEUR EN TRANSFORMATION

CQP CONDUCTEUR EN TRANSFORMATION

Eléments choisis par les évaluateurs et appartenant aux enjeux pour lesquels les entreprises sont matures

NOUVEAUX - À INTÉGRER

Management et dialogue social

PLAN

- Connaitre les acteurs internes CSE/ CSSCT/référents handicap, leurs rôles et leurs compétences

Gestion des déchets et économie circulaire

PLAN

- Optimiser l'utilisation des matières premières et réduire les gaspillages
- Connaitre les procédés de tri, recyclage, et valorisation des déchets

DO

- Appliquer les procédés de tri, recyclage, et valorisation des déchets
- Optimiser les flux des matières premières, et réduction des gaspillages
- Gérer les éjections (sur machine de transformation)

CHECK

- Veiller au respect des règles de gestion des déchets
- Assurer le suivi des plans d'actions
- Remonter les données récoltées
- Identifier les non-conformités et les remonter

ACT

- Mettre en place un dispositif de suivi des chutes de carton pour en identifier l'origine et les réduire

Energie, eau, émissions

PLAN

- Connaitre et appliquer les normes et réglementations environnementales et les labels et les engagements RSE
- Connaitre les principes de l'analyse de cycle de vie (ACV)
- Maîtriser les caractéristiques des matières et matériaux

DO

- Appliquer les bonnes pratiques de réglage machine
- Suivre l'état des équipements et mettre en œuvre les mesures préventives
- Connaître les indicateurs liés à la production et à la consommation énergétiques (mécaniques, électriques, …)
- Veiller à l'application des réglementations

CHECK

- Assurer le suivi des plans d'actions
- Identifier les non-conformités et les remonter

ACT

- Contribuer à la réduction des impacts environnementaux
- Contribuer à la conformité et à la qualité environnementale
- Réagir en cas de dérive (dépassement en utilisation d'eau, dépassement en rejets dans l'air…) et adapter la conduite machine

CQP CONDUCTEUR EN TRANSFORMATION

Élément **non sélectionné par le groupe d'évaluateurs** sur le CQP mais enjeux pour lesquels les **entreprises se considèrent matures**

À ARBITRER

Gestion des déchets et économie circulaire

PLAN

Maîtriser les indicateurs clés de suivi des déchets

Energie, eau, émissions

PLAN

Connaitre les objectifs de réduction GES et de consommation énergétique

CHECK

Réagir face à un incident environnemental

Organisation du travail

ACT

Appliquer les règles d'organisation au poste de travail (rangement, propreté)

CQP CONDUCTEUR EN TRANSFORMATION

À ARBITRER

Élément **sélectionné par les évaluateurs** sur le CQP mais enjeux pour lesquels les entreprises **ne se considèrent pas matures**

SST

PLAN

- Identifier les substances chimiques leurs risques sur la santé (encres, colles, …) et les mesures de prévention

DO

- Appliquer les procédures de consignation du risque chimique, mécanique, électrique, pneumatique, hydraulique
- Exercer une vigilance partagée
- Appliquer les mesures de prévention en situation de co-activité

CHECK

- Réaliser une analyse de risques en mode dégradé
- Alerter et réagir en cas d'accidents du travail
- Signaler et remonter les incidents et presque accidents

ACT

- Participer aux mesures correctives
- Participer à l'amélioration continue

Santé mentale et prévention des RPS

PLAN

- Connaître et identifier les risques psychosociaux
- Identifier une situation de travail générant une surcharge ou une tension anormale

DO

- Repérer ses difficultés et mobiliser les relais adaptés
- Faire preuve de vigilance pour soi et pour les autres
- Identifier une situation de travail dégradée (pression, désorganisation, incident répété)
- Coopérer avec les autres intervenants en situation tendue
- Gérer les urgences sans improvisation dangereuse

CHECK

- Alerter et remonter / détecter et décrire une situation RPS (violence, harcèlement, …)
- Alerter selon les procédures prévues en cas de difficulté persistante

ACT

- Signaler les dysfonctionnements organisationnels

Égalité, diversité et inclusion

PLAN

- Identifier les situations à risque (discrimination, atteinte à l'intégrité)
- Connaître et appliquer la réglementation liée au port de charges et à l'exposition aux produits chimiques (F/H)

DO

- Appliquer les règles de respect des personnes et de non-discrimination

CHECK

- Alerter en cas de discrimination

Devoir de vigilance

PLAN

- Comprendre l'impact de l'activité sur le territoire
- Maîtriser les indicateurs clés de *reporting*

ACT

- Remonter les propositions d'amélioration

Ecoconception

PLAN

- Optimiser l'utilisation des matières premières et réduire les gaspillages

CQP CONDUCTEUR EN TRANSFORMATION

À ARBITRER

Élément **sélectionné par les évaluateurs** sur le CQP mais enjeux pour lesquels les entreprises **ne se considèrent pas matures**

SST – Management de proximité

PLAN

Participer à la définition d'une politique prévention en entreprise te veiller à sa mise en œuvre

Identifier et analyser les risques de son périmètre : comprendre les dangers, évaluer les risques et de définir les mesures de prévention, connaître les méthodes d'évaluation, savoir analyser les causes et les effets, expliquer les résultats à ses équipes, prioriser les actions et améliorer les situations de travail

DO

Compétences relationnelles : savoir écouter ses collaborateurs, comprendre leurs préoccupations et créer un climat de confiance, encourager la remontée d'informations et les échanges, communiquer de manière ouverte, faire participer, faire preuve d'empathie

Communiquer sur la prévention, animer les dialogues et ateliers SST, diffuser les bonnes pratiques et les règles de sécurité

Faire preuve de **pédagogie** : expliquer les risques et les mesures de prévention, accompagner, former

Exemplarité et leadership : incarner la culture sécurité (porte ses EPI, rappelle régulièrement les consignes, …)

CHECK

Encourager les remontées d'informations et les traiter

DÉJÀ PRÉSENT – À GARDER

Élément **sélectionné par les évaluateurs** sur le CQP mais enjeux pour lesquels les entreprises **ne se considèrent pas matures**

SST

PLAN

Connaître, identifier et analyser les risques liés aux situations de travail

Connaître les mesures de prévention, les outils et les systèmes de prévention de l'entreprise

Identifier et analyser les risques spécifiques à l'activité maintenance et d'entretien (électrique, ponts roulants…)

Identifier et analyser les risques spécifiques aux machines de transformation

DO

Appliquer les règles de sécurité au poste

Appliquer les mesures de prévention

Porter les EPI/EPC

Adopter les bonnes postures et les principes d'ergonomie au poste

Appliquer les procédures d'urgence

Élément **non sélectionné par le groupe d'évaluateurs** sur le CQP et enjeux pour lesquels les **entreprises ne se considèrent pas matures**

SST

PLAN

Identifier et analyser les risques pour la MAP

Santé mentale et prévention des RPS

PLAN

Prioriser sans surcharge ni urgence

DO

Appliquer règles d'hygiène dans l'entreprise

5.3. COMPÉTENCES À INTÉGRER DANS LES CQP

5.3.4. CQP AIDE-CONDUCTEUR EN TRANSFORMATION

CQP AIDE-CONDUCTEUR EN TRANSFORMATION

Eléments choisis par les évaluateurs et appartenant aux enjeux pour lesquels les entreprises sont matures

NOUVEAUX - À INTÉGRER

Management et dialogue social

PLAN

- Connaitre les acteurs internes CSE/ CSSCT/référents handicap, leurs rôles et leurs compétences

Gestion des déchets et économie circulaire

PLAN

- Optimiser l'utilisation des matières premières et réduire les gaspillages
- Connaitre les procédés de tri, recyclage, et valorisation des déchets

DO

- Appliquer les procédés de tri, recyclage, et valorisation des déchets
- Gérer les éjections (sur machine de transformation)

CHECK

- Remonter les données récoltées
- Identifier les non-conformités et les remonter
- Veiller au respect des règles de gestion des déchets

ACT

- Suivre et tracer les chutes de carton pour en identifier l'origine et les réduire

Energie, eau, émissions

PLAN

- Connaitre et appliquer les normes et réglementations environnementales et les labels et les engagements RSE
- Connaitre les principes de l'analyse de cycle de vie (ACV)
- Maîtriser les caractéristiques des matières et matériaux

DO

- Appliquer les bonnes pratiques de réglage machine
- Suivre l'état des équipements et mettre en œuvre les mesures préventives
- Connaître les indicateurs liés à la production et à la consommation énergétiques (mécaniques, électriques, …)
- Veiller à l'application des réglementations

CHECK

- Identifier les non-conformités et les remonter

ACT

- Contribuer à la réduction des impacts environnementaux
- Contribuer à la conformité et à la qualité environnementale
- Réagir en cas de dérive et adapter la conduite machine

CQP AIDE-CONDUCTEUR EN TRANSFORMATION

Élément **non sélectionné par le groupe d'évaluateurs** sur le CQP mais enjeux pour lesquels les **entreprises se considèrent matures**

À ARBITRER

Gestion des déchets et économie circulaire

PLAN

Maîtriser les indicateurs clés de suivi des déchets

DO

Optimiser les flux des matières premières, et réduction des gaspillages

CHECK

Assurer le suivi des plans d'actions

Energie, eau, émissions

PLAN

Connaitre les objectifs de réduction GES et de consommation énergétique

CHECK

Réagir face à un incident environnemental

Assurer le suivi des plans d'actions

Organisation du travail

ACT

Appliquer les règles d'organisation au poste de travail (rangement, propreté)

CQP AIDE-CONDUCTEUR EN TRANSFORMATION

À ARBITRER

Élément **sélectionné par les évaluateurs** sur le CQP mais enjeux pour lesquels les entreprises **ne se considèrent pas matures**

SST

PLAN

- Identifier les substances chimiques leurs risques sur la santé (encres, colles, …) et les mesures de prévention

DO

- Appliquer les procédures de consignation du risque chimique, mécanique, électrique, pneumatique, hydraulique
- Exercer une vigilance partagée
- Appliquer les mesures de prévention en situation de co-activité

CHECK

- Alerter et réagir en cas d'accidents du travail
- Signaler et remonter les incidents et presque accidents

ACT

- Participer aux mesures correctives
- Participer à l'amélioration continue

Santé mentale et prévention des RPS

PLAN

- Connaître et identifier les risques psychosociaux
- Identifier une situation de travail générant une surcharge ou une tension anormale

DO

- Repérer ses difficultés et mobiliser les relais adaptés
- Faire preuve de vigilance pour soi et pour les autres
- Identifier une situation de travail dégradée (pression, désorganisation, incident répété)
- Coopérer avec les autres intervenants en situation tendue
- Gérer les urgences sans improvisation dangereuse

CHECK

- Alerter et remonter / détecter et décrire une situation RPS (violence, harcèlement, …)
- Alerter selon les procédures prévues en cas de difficulté persistante

ACT

- Signaler les dysfonctionnements organisationnels

SST – Management de proximité

PLAN

- Participer à la définition d'une politique prévention en entreprise te veiller à sa mise en œuvre

DO

- **Exemplarité et leadership** : incarner la culture sécurité (porte ses EPI, rappelle régulièrement les consignes, …)

Égalité, diversité et inclusion

PLAN

- Identifier les situations à risque (discrimination, atteinte à l'intégrité)
- Connaître et appliquer la réglementation liée au port de charges et à l'exposition aux produits chimiques (F/H)

DO

- Appliquer les règles de respect des personnes et de non-discrimination

CHECK

- Alerter en cas de discrimination

Devoir de vigilance

PLAN

- Comprendre l'impact de l'activité sur le territoire
- Maîtriser les indicateurs clés de *reporting*

ACT

- Remonter les propositions d'amélioration

Ecoconception

PLAN

- Optimiser l'utilisation des matières premières et réduire les gaspillages

CQP AIDE-CONDUCTEUR EN TRANSFORMATION

Élément **sélectionné par les évaluateurs** sur le CQP mais enjeux pour lesquels les entreprises **ne se considèrent pas matures**

DÉJÀ PRÉSENT – À GARDER

SST

PLAN

- Connaître, identifier et analyser les risques liés aux situations de travail
- Connaître les mesures de prévention, les outils et les systèmes de prévention de l'entreprise
- Identifier et analyser les risques spécifiques à l'activité maintenance et d'entretien (électrique, ponts roulants…)
- Identifier et analyser les risques spécifiques aux machines de transformation

DO

- Appliquer les règles de sécurité au poste
- Appliquer les mesures de prévention
- Porter les EPI/EPC
- Adopter les bonnes postures et les principes d'ergonomie au poste
- Appliquer les procédures d'urgence

Élément **non sélectionné par le groupe d'évaluateurs** sur le CQP et enjeux pour lesquels les **entreprises ne se considèrent pas matures**

SST

PLAN

- Identifier et analyser les risques pour la MAP

CHECK

- Réaliser une analyse de risques en mode dégradé

Santé mentale et prévention des RPS

PLAN

- Prioriser sans surcharge ni urgence

DO

- Appliquer règles d'hygiène dans l'entreprise

SST – Management de proximité

PLAN

- **Identifier et analyser les risques de son périmètre** : comprendre les dangers, évaluer les risques et de définir les mesures de prévention, connaître les méthodes d'évaluation, savoir analyser les causes et les effets, expliquer les résultats à ses équipes, prioriser les actions et améliorer les situations de travail

DO

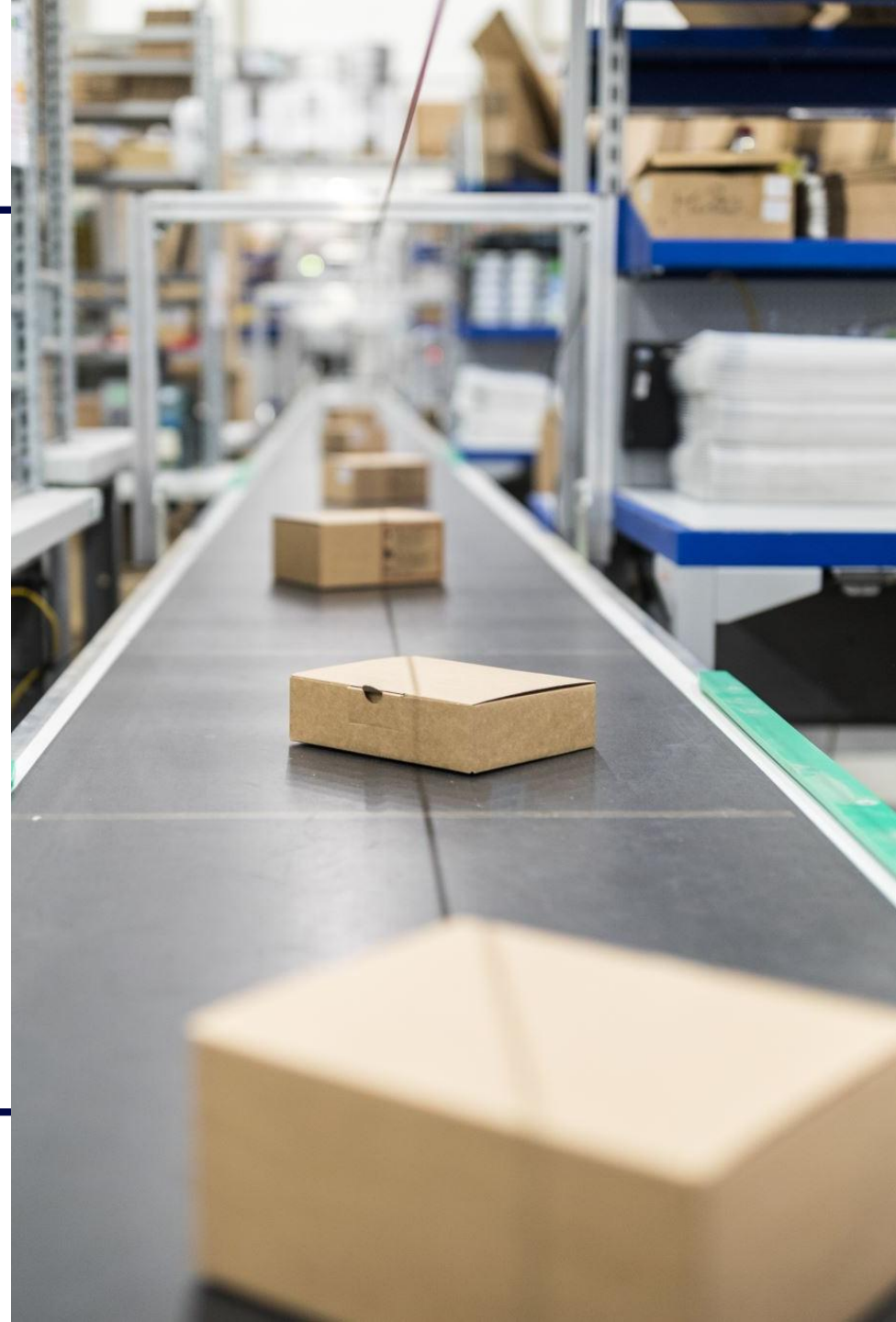
- **Compétences relationnelles** : savoir écouter ses collaborateurs, comprendre leurs préoccupations et créer un climat de confiance, encourager la remontée d'informations et les échanges, communiquer de manière ouverte, faire participer, faire preuve d'empathie
- **Communiquer sur la prévention**, animer les dialogues et ateliers SST, diffuser les bonnes pratiques et les règles de sécurité
- Faire preuve de **pédagogie** : expliquer les risques et les mesures de prévention, accompagner, former

CHECK

- Encourager les remontées d'informations et les traiter

6. ANNEXE. LISTE DES 139 COMPÉTENCES SST ET RSE RÉPERTORIÉES DANS L'IPC

- Liste des 73 éléments de compétences sélectionnés par au moins 1 groupe d'évaluateurs
- Liste des 66 éléments de compétences sélectionnés par aucun groupe d'évaluateurs



COMPÉTENCES À INTÉGRER DANS LES CQP

LISTE DES 73 ÉLÉMENTS ÉTUDIÉS – SÉLECTIONNÉS PAR AU MOINS 1 GROUPE D'ÉVALUATEURS

ÉLÉMENTS ÉTUDIÉS – ENJEU 1 – SANTÉ PHYSIQUE

PLAN	DO	CHECK	ACT
Connaître, identifier et analyser les risques liés aux situations de travail	Appliquer les règles de sécurité au poste	Réaliser une analyse de risques en mode dégradé	Participer aux mesures correctives
Connaître les mesures de prévention, les outils et les systèmes de prévention de l'entreprise	Appliquer les procédures de consignation du risque chimique, mécanique, électrique, pneumatique, hydraulique	Alerter et réagir en cas d'accidents du travail	Participer à l'amélioration continue
Identifier et analyser les risques spécifiques à l'activité maintenance et d'entretien (électrique, ponts roulants…)	Appliquer les mesures de prévention	Signaler et remonter les incidents et presque accidents	
Identifier les substances chimiques leurs risques sur la santé (encres, colles, …) et les mesures de prévention	Porter les EPI/EPC		
Identifier et analyser les risques pour la MAP	Adopter les bonnes postures et les principes d'ergonomie au poste		
Identifier et analyser les risques spécifiques aux machines de transformation	Appliquer les procédures d'urgence		
	Exercer une vigilance partagée		
	Appliquer les mesures de prévention en situation de co-activité		

ÉLÉMENTS ÉTUDIÉS – ENJEU 1 – SANTÉ PHYSIQUE – MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

PLAN

Participer à la définition d'une politique prévention en entreprise te veiller à sa mise en œuvre

Identifier et analyser les risques de son périmètre : comprendre les dangers, évaluer les risques et de définir les mesures de prévention, connaître les méthodes d'évaluation, savoir analyser les causes et les effets, expliquer les résultats à ses équipes, prioriser les actions et améliorer les situations de travail

DO

Communiquer sur la prévention, animer les dialogues et ateliers SST, diffuser les bonnes pratiques et les règles de sécurité

Faire preuve de pédagogie : expliquer les risques et les mesures de prévention, accompagner, former

Exemplarité et leadership : incarner la culture sécurité (porte ses EPI, rappelle régulièrement les consignes, …)

Compétences relationnelles : savoir écouter ses collaborateurs, comprendre leurs préoccupations et créer un climat de confiance, encourager la remontée d'informations et les échanges, communiquer de manière ouverte, faire participer, faire preuve d'empathie

CHECK

Encourager les remontées d'informations et les traiter

ACT

ÉLÉMENTS ÉTUDIÉS – ENJEU 2 – SANTÉ MENTALE ET RPS

PLAN	DO	CHECK	ACT
Connaître et identifier les risques psychosociaux	Repérer ses difficultés et mobiliser les relais adaptés	Alerter et remonter / détecter et décrire une situation RPS (violence, harcèlement, …)	Signaler les dysfonctionnements organisationnels
Identifier une situation de travail générant une surcharge ou une tension anormale	Faire preuve de vigilance pour soi et pour les autres	Alerter selon les procédures prévues en cas de difficulté persistante	
Prioriser sans surcharge ni urgence	Identifier une situation de travail dégradée (pression, désorganisation, incident répété)		
	Coopérer avec les autres intervenants en situation tendue		
	Gérer les urgences sans improvisation dangereuse		
	Appliquer règles d'hygiène dans l'entreprise		

ÉLÉMENTS ÉTUDIÉS – ENJEU 3 – ORGANISATION DU TRAVAIL

PLAN	DO	CHECK	ACT
			Appliquer les règles d'organisation au poste de travail (rangement, propreté,

ÉLÉMENTS ÉTUDIÉS – ENJEU 4 – MANAGEMENT ET DIALOGUE SOCIAL

PLAN	DO	CHECK	ACT
Connaitre les acteurs internes CSE/ CSSCT/référents handicap, leurs rôles et leurs compétences			

ÉLÉMENTS ÉTUDIÉS – ENJEU 5 – ÉGALITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION

PLAN	DO	CHECK	ACT
Identifier les situations à risque (discrimination, atteinte à l'intégrité)	Appliquer les règles de respect des personnes et de non-discrimination	Alerter en cas de discrimination	
Connaître et appliquer la réglementation liée au port de charges et à l'exposition aux produits chimiques (F/H)			

ÉLÉMENTS ÉTUDIÉS – ENJEU 6 – DEVOIR DE VIGILANCE ET RESPONSABILITÉ

PLAN	DO	CHECK	ACT
Comprendre l'impact de l'activité sur le territoire			Remonter les propositions d'amélioration
Maîtriser les indicateurs clés de *reporting*			

ÉLÉMENTS ÉTUDIÉS – ENJEU 7 – ÉCOCONCEPTION

PLAN	DO	CHECK	ACT
Optimiser l'utilisation des matières premières et réduire les gaspillages			

ÉLÉMENTS ÉTUDIÉS – ENJEU 8 – GESTION DES DÉCHETS

PLAN	DO	CHECK	ACT
Optimiser l'utilisation des matières premières et réduire les gaspillages	Appliquer les procédés de tri, recyclage, et valorisation des déchets	Veiller au respect des règles de gestion des déchets	Mettre en place un dispositif de suivi des chutes de carton pour en identifier l'origine et les réduire
Maîtriser les indicateurs clés de suivi des déchets	Optimiser les flux des matières premières, et réduction des gaspillages	Assurer le suivi des plans d'actions	
Connaitre les procédés de tri, recyclage, et valorisation des déchets	Gérer les cassés (sur machines à papier) ou les éjections (sur machine de transformation)	Remonter les données récoltées	
		Identifier les non-conformités et les remonter	

ÉLÉMENTS ÉTUDIÉS – ENJEU 9 – EAU, ÉNERGIE, ÉMISSIONS

PLAN	DO	CHECK	ACT
Connaitre et appliquer les normes et réglementations environnementales et les labels et les engagements RSE	Veiller à l'application des réglementations	Assurer le suivi des plans d'actions	Contribuer à la réduction des impacts environnementaux
Connaitre les principes de l'analyse de cycle de vie (ACV)	Appliquer les bonnes pratiques de réglage machine	Réagir face à un incident environnemental	Contribuer à la conformité et à la qualité environnementale
Connaitre les objectifs de réduction GES et de consommation énergétique	Suivre l'état des équipements et mettre en œuvre les mesures préventives	Identifier les non-conformités et les remonter	Réagir en cas de dérive (dépassement en utilisation d'eau, dépassement en rejets dans l'air…) et adapter la conduite machine
Maîtriser les caractéristiques des matières et matériaux	Connaître les indicateurs liés à la production et à la consommation énergétiques (mécaniques, électriques, …)		

COMPÉTENCES À NE PAS INTÉGRER DANS LES CQP

LISTE DES 66 ÉLÉMENTS NON-ÉTUDIÉS – SÉLECTIONNÉS PAR AUCUN GROUPE D'ÉVALUATEURS

ÉLÉMENTS NON-ÉTUDIÉS – ENJEU 1 – SANTÉ PHYSIQUE

PLAN	DO	CHECK	ACT
Identifier et analyser les risques pour le transport de marchandises dangereuses		Arbitrer pour la sécurité	
Rédiger les plans de prévention		Réaliser une analyse de risques pour le transport de matières dangereuses	
Maîtriser les sigles et abréviations courants de la SST (ATAA, ATSA, EvRP, DU, …)			

ÉLÉMENTS NON-ÉTUDIÉS – ENJEU 1 – SANTÉ PHYSIQUE – MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

PLAN	DO	CHECK	ACT
Intégrer la prévention en amont dans les prises de décision organisationnelles et le pilotage des projets de l'entreprise. Concevoir des solutions, méthodes ou produits intégrant systématiquement une approche prévention	**Implication des équipes** : faire participer les salariés à construire la culture sécurité, encourager les bonnes pratiques, Faire participer les équipes à l'analyse des risques, encourager la participation, animer les discussions, intégrer les remarques et les observations. Favoriser une approche pluridisciplinaire des situations de travail	**Enquête accidents, incidents** : savoir mener ces enquêtes, recueillir les faits, analyser les causes et définir les actions correctives, documenter les résultats, d'impliquer les équipes et de suivre les actions, transformer un incident en opportunité d'apprentissage, améliorer les situations de travail	**Gestion des comportements à risques** : reconnaître ces comportements et intervenir de manière appropriée, comprendre que le comportement humain est influencé par la charge de travail, les habitudes, la pression ou la fatigue, savoir corriger sans sanctionner systématiquement.
Piloter la prévention : organiser et prioriser les actions, analyser les situations et suivre les résultats	**Développer des comportements proactifs** : à anticiper, à signaler et à agir avant qu'un incident ne survienne, valoriser les remontées, d'informations, de suggestions, d'amélioration ou d'alerte sur une situation dangereuse	**Audits et observations terrain** : évaluer la conformité et la performance du système de management, participer à ces audits, comprendre leur logique, savoir expliquer son processus, détecter les écarts et améliorations possibles	**Connaitre, suivre et analyser les indicateurs clés** en SST, détecter les dérives, identifier les leviers d'actions et de piloter la performance globale au moyen d'indicateurs SST/QVCT
	Capacité d'analyse et gestion : comprendre les situations, repérer et interpréter les signaux et signaux faibles et anticiper les conséquences. réagir rapidement lorsqu'un risque apparaît, analyser les causes profondes, évaluer les impacts et prendre les mesures adaptées.		
	Adopter les bonnes pratiques managériales pour la SST		

ÉLÉMENTS NON-ÉTUDIÉS – ENJEU 2 – SANTÉ MENTALE ET RPS

PLAN	DO	CHECK	ACT
	Mettre en œuvre une écoute active de ses collègues en difficulté	Apporter des premiers secours en santé mentale	Participer à l'amélioration des conditions d'intervention
	Communiquer sur la vision à long terme et les résultats du site	Signaler les situations à risque organisationnel (urgence chronique, défaut de préparation)	Formaliser un retour d'expérience
	Coordonner son activité avec les autres services		
	Coopérer entre services pour maintenir un environnement de travail sur et propre		
	Appliquer des modes opératoires limitant la surcharge et l'urgence permanente		
	Communiquer avec assertivité en situation tendue		
	Gérer les impacts de la coactivité et les priorités		

ÉLÉMENTS NON-ÉTUDIÉS – ENJEU 3 – ORGANISATION DU TRAVAIL

PLAN	DO	CHECK	ACT
Coopérer entre équipes pour organiser les remplacements, les astreintes, les changements de faction	Planifier la rotation des équipes dans le respect de l'équité et des temps de repos		
Anticiper les changements de planning dans le respect des délais de prévenance	Respecter les temps de repos, les règles d'astreinte		
Identifier les subventions et accompagnements d'organismes publics sur les sujets d'organisation du travail	Adapter les horaires de présence aux phases d'exploitation dégradées		
	Connaître et faire appliquer le droit du travail (*ex. droit de retrait*)		

ÉLÉMENTS NON-ÉTUDIÉS – ENJEU 4 – MANAGEMENT ET DIALOGUE SOCIAL

PLAN	DO	CHECK	ACT
Impliquer les IRP sur les sujets pertinents et au moment opportun	Garantir la réalisation des entretiens (de parcours) professionnels		
Animer des réunions régulières avec les salariés pour exposer la situation de l'entreprise	Se préparer et réaliser son entretien de parcours professionnel		

ÉLÉMENTS NON-ÉTUDIÉS – ENJEU 5 – ÉGALITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION

PLAN	DO	CHECK	ACT
Communiquer autour de la reconnaissance du handicap	Adapter le poste de travail à la personne en situation de handicap (PSH)		

ÉLÉMENTS NON-ÉTUDIÉS – ENJEU 6 – DEVOIR DE VIGILANCE ET RESPONSABILITÉ

PLAN	DO	CHECK	ACT
	Adopter des comportements responsables vis-à-vis de l'environnement local		Tracer, remonter, suivre les indicateurs d'impact environnemental
	Respecter les règles de voisinage et de sûreté		
	Appliquer les procédures nécessaires au devoir de vigilance		

ÉLÉMENTS NON-ÉTUDIÉS – ENJEU 7 – ÉCOCONCEPTION

PLAN	DO	CHECK	ACT
Intégrer les principes d'écoconception dans la fabrication des emballages des produits fabriqués (pâte à papier, bobines à papier, plaques de carton)	Fournir une information environnementale fiable	Optimiser les volumes des produits cartonnés fabriqués pour réduire le volume de chutes (carton non-utilisé)	
Choisir des matériaux durables, recyclables et biosourcés	Conduire une analyse de cycle de vie (ACV)		
Réduire l'impact environnemental des produits	Intégrer l'écoconception en argument de vente		
Substituer les substances dangereuses par des moins dangereuses	Promouvoir le papier carton pour ses avantages écologiques		
Maîtriser les principes de l'analyse du cycle de vie (ACV)			
Connaître les exigences réglementaires applicables			
Identifier les enjeux de disponibilité de matières premières			

ÉLÉMENTS NON-ÉTUDIÉS – ENJEU 8 – GESTION DES DÉCHETS

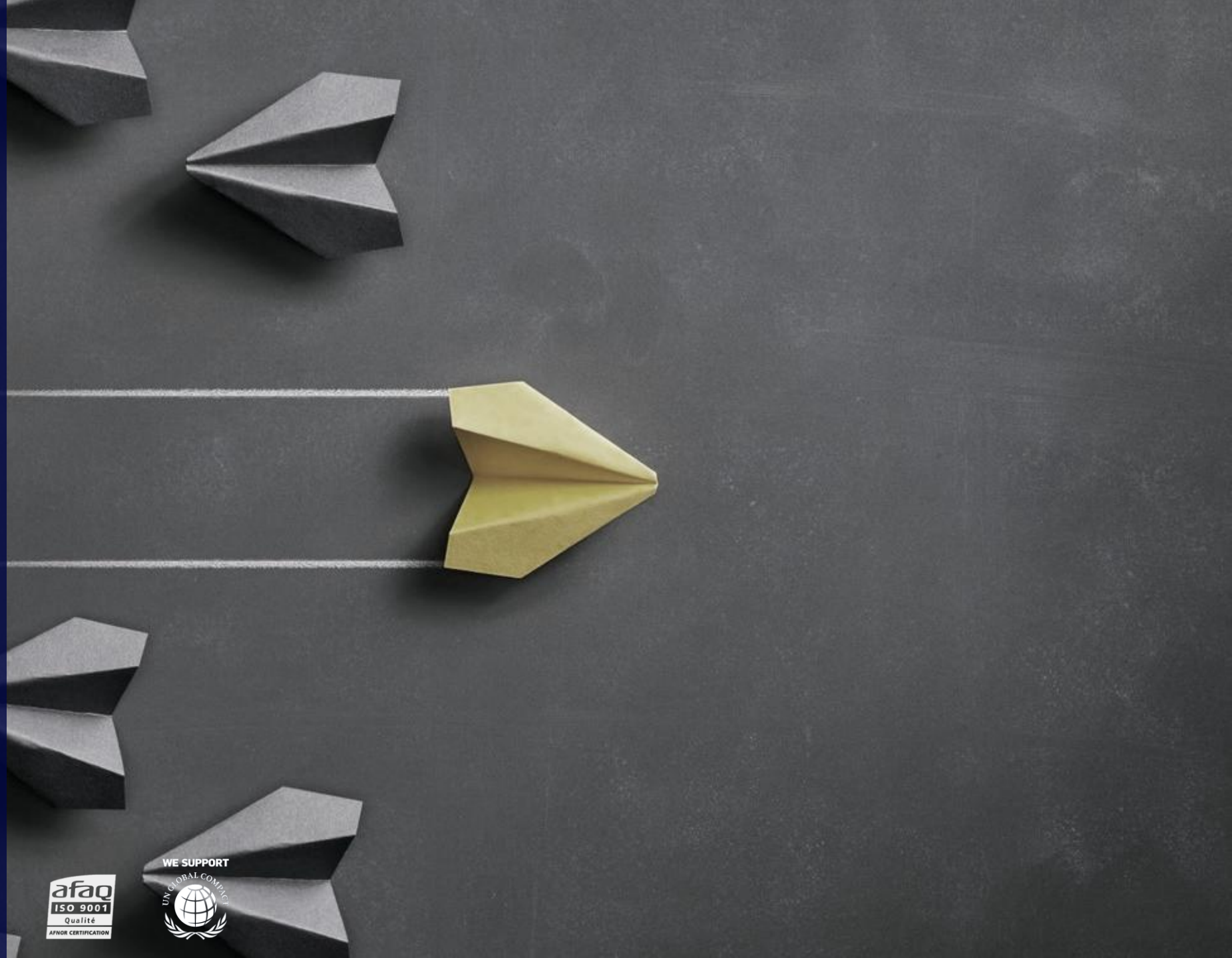
PLAN	DO	CHECK	ACT
Maîtriser les outils de traçabilité des déchets dangereux (*ex. Trackdéchets*)	Utiliser les outils de traçabilité des déchets dangereux		
Repérer les opportunités de mutualisation avec les acteurs du territoire			
Identifier et mettre en place un réseau de circularité			

ÉLÉMENTS NON-ÉTUDIÉS – ENJEU 9 – EAU, ÉNERGIE, ÉMISSIONS

PLAN	DO	CHECK	ACT
Maitriser la revue énergétique et le bilan carbone	Définir les plans d'actions accompagnés d'objectifs (suivi de consommation, actions de réduction, efficacité énergétique)	Remonter les données récoltées	
Connaitre les outils de mesure de la consommation d'énergie et d'eau utilisée sur le site, ainsi que des GES et rejets d'eau ou de vapeur	Assurer la traçabilité des émissions, des consommations		
Maîtriser les connaissances de base relatives à l'UES et la revue énergétique	Collecter les données de gestion et consommation hydrique		

NOTRE ENGAGEMENT

À travers notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies, nous souhaitons faire progresser les pratiques en termes de respect des droits de l'homme, des normes du travail, de protection de l'environnement et de lutte contre toutes les formes de corruption.



KYU ASSOCIÉS
136, Boulevard Haussmann – 75008 Paris
+ 33 1 56 43 34 33
www.kyu.fr